



## Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en 2022



Présenté au Conseil de Paris en 2023

La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dispose que les collectivités mettent en œuvre une politique intégrée de l'égalité entre femmes et hommes.

L'article 61 de la loi du 4 août 2014 prescrit, aux collectivités territoriales de plus de 20 000 habitant·es, de présenter un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (préalablement aux débats sur le projet de budget).

Le décret n° 2015-761 du 24 juin 2015 précise le contenu du rapport et le calendrier selon lequel il doit être produit : ainsi, depuis le 1er janvier 2016, l'obligation de présenter ce rapport préalablement aux débats sur le projet de budget est entrée en vigueur pour les collectivités de plus de 20 000 habitant·es.

Rédaction SEII/DDCT - septembre 2023

# Éditos

*Par Hélène BIDARD, adjointe à la maire de Paris, en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire*

La Ville de Paris n'a pas attendu la promulgation de la loi du 4 août 2014, qui fixe aux collectivités territoriales de plus de 20 000 habitant·es la présentation d'un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, pour engager de grandes transformations dans sa façon de concevoir et d'évaluer ses politiques publiques pour les rendre plus égalitaires.

C'est ainsi que nous travaillons en transversalité, avec mes collègues adjoint·es et l'appui du Service égalité, intégration, inclusion de la Direction de la démocratie, des citoyen·nes et des territoires (DDCT), pour qu'infuse la question de l'égalité femmes-hommes dans tous les domaines d'intervention de la Ville. À cette question de transversalité s'ajoute l'enjeu de mener des politiques publiques spécifiques et entièrement dédiées aux besoins et aspirations des Parisiennes.

Paris, ville féministe, inclusive et égalitaire ! C'est bien cet objectif que nous avons en ligne de mire lorsque que nous mettons en place des politiques publiques et que nous renforçons nos services publics sur le territoire parisien. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les trois piliers du « Plan égalité 2021-2023 », à savoir : « Paris diffuse la culture de l'égalité et de la lutte contre les discriminations », « Paris employeur inclusif » et « Paris s'engage pour un service public inclusif ».

À la lecture de ce rapport 2023 réalisé sur l'exercice 2022 vous pourrez percevoir les avancées en matière de promotion des droits des femmes et de lutte contre les violences patriarcales, notamment via l'Observatoire parisien contre les violences faites aux femmes, mais également toutes les actions engagées par les directions de la Ville en faveur de l'égalité femmes-hommes et pour la transformation du quotidien des Parisiennes.

Il reste encore du chemin à parcourir pour ne laisser personne sur le banc de touche. C'est bien la mobilisation de toutes et tous, à l'échelle de toutes les directions, qui permettra de remplir notre objectif commun, celui de l'égalité effective entre les femmes et les hommes à Paris.

*Olivia POLSKI, adjointe à la maire de Paris, en charge des ressources humaines, du dialogue social et de la qualité du service public.*

La lutte contre les discriminations en général et l'égalité entre les femmes et les hommes en particulier sont au cœur des actions et des politiques publiques de notre collectivité. La Direction des ressources humaines (DRH) est fortement mobilisée et engagée en faveur de ces valeurs et travaille étroitement avec l'ensemble des directions de la Ville de Paris pour atteindre les objectifs fixés par le Plan égalité 2021-2023.

Pour preuve, l'année 2022 a vu la création, au sein de la DRH, de la Mission égalité professionnelle et inclusion aux fins de rendre plus visible et efficace la mobilisation de l'administration en matière d'inclusion. Cette réorganisation structurelle s'inscrit dans une recherche constante d'amélioration.

Les actions en faveur de la sensibilisation et la formation sur l'égalité femmes-hommes et les violences sexuelles et sexistes ont retrouvé leur niveau d'avant Covid, avec plus de 6 000 agent-es formés en 2022. La Ville de Paris est également déterminée à promouvoir une évolution de carrière et l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. C'est ainsi que les femmes représentent 61 % des personnes promues en 2022 sur près de 14 476 agents promouvables, et que l'écart salarial est désormais de 4,92% (contre 5,06 % en 2021 et 6,17 % en 2020).

Des résultats positifs seront encore à observer en 2023, pour que la Ville de Paris continue à être un employeur inclusif !

Je compte sur la mobilisation de toutes et tous pour faire que chacun-e se sente bien au sein de notre belle collectivité au service des Parisiennes et des Parisiens.



## Préambule

Le *Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes* illustre chaque année les avancées réalisées sur ce sujet. Il recense et valorise les politiques publiques menées par la collectivité, en interne, vis-à-vis des agent-es, et en externe, en direction des Parisiennes et des Parisiens. Les informations et les données financières, rassemblées par le SEII, permettent d'avoir une vision assez précise des efforts consacrés par la Ville en la matière.

Le rapport 2022 (présenté fin 2023), comme celui de 2021 (présenté en 2022) met en évidence son articulation avec le Plan Égalité et aussi avec la démarche de budgétisation sensible au genre (BSG) avec le rapport BSG de l'année 2022 présenté au Conseil de Paris de décembre.

### Rappel :

Le Plan Égalité 2021-2023, présenté au Conseil de Paris de novembre 2021, se décline en trois axes visant chacun un public cible : Parisiennes et Parisiens, agents et agentes de la collectivité et usagers et usagères des équipements et services municipaux. Ces axes sont déclinés en objectifs, eux-mêmes déclinés en actions concrètes et évaluables au travers d'indicateurs de suivi. Ce plan peut bien entendu être enrichi de nouvelles actions, s'adaptant aux besoins par la mise en place d'outils innovants.

Le volet égalité femmes hommes traverse les 3 chapitres de ce plan, avec 13 objectifs :

### 28 Objectifs dont 13 concernent l'égalité femmes hommes



On retrouve toutes les compétences de la Ville, à travers ses 21 directions opérationnelles :

#### **SOCIAL, ENFANCE et JEUNESSE, CULTURE**

Solidarité  
Affaires scolaires  
Famille petite enfance  
Jeunesse et sport  
Affaires culturelles  
Logement et habitat  
**ESPACE PUBLIC, ECONOMIE ET TERRITOIRES**  
Urbanisme  
Voirie et des déplacements

Espaces verts environnement

Propreté et eau

Tranquillité publique

Citoyenneté & territoires

Économie

#### **COMMUNICATION, FINANCES, JURIDIQUE**

Information et communication

Finances et achats

Affaires juridiques

#### **RELATIONS INTERNATIONALES**

# Sommaire du rapport

## Introduction ..... Page 6

- Deux entités dédiées aux droits des femmes à Paris

## Axe 1

### PARIS DIFFUSE LA CULTURE DE L'ÉGALITÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

..... Page 8

OBJECTIF 1 : PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ FEMMES HOMMES ET LES DROITS DES FEMMES ..... PAGE 9

OBJECTIF 2 : ÉDUIQUER À L'ÉGALITÉ ET À LA PRÉVENTION DES STÉRÉOTYPES SEXISTES

DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE ..... PAGE 24

## Axe 2 (volet RH)

### PARIS EMPLOYEUR INCLUSIF

.....Page 33

OBJECTIF 9 : MIEUX CONNAÎTRE LA SITUATION DE LA COLLECTIVITÉ PARISIENNE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ. PAGE 34

OBJECTIF 10 : CRÉER LES CONDITIONS D'UN ÉGAL ACCÈS AUX MÉTIERS ET AUX RESPONSABILITÉS  
PROFESSIONNELLES ..... PAGE 34

OBJECTIF 11 : SUPPRIMER LES SITUATIONS D'ÉCARTS DE RÉMUNÉRATION ET DE DÉROULEMENT DE CARRIÈRE.  
.....PAGE 38

OBJECTIF 12 : FAVORISER L'ARTICULATION ENTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE ET  
FAMILIALE ..... PAGE 38

OBJECTIF 13 : LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL OU IMPACTANT LE TRAVAIL  
.....PAGE 39

### Axe 3

## PARIS S'ENGAGE POUR UN SERVICE PUBLIC ÉGALITAIRE ET INCLUSIF

Page 44

OBJECTIF 20 : FAVORISER LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ..... PAGE 46

OBJECTIF 21 : LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET LE PHÉNOMÈNE

PROSTITUTIONNEL ..... PAGE 50

OBJECTIF 22 : FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE DES FEMMES À TRAVERS LA CULTURE

ET LE SPORT ..... PAGE 64

OBJECTIF 23 : ACCOMPAGNER LES PARISIENNES LES PLUS PRÉCAIRES ..... PAGE 71

OBJECTIF 24 : FAVORISER LA CONQUÊTE ET L'APPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC

PAR LES FEMMES ..... PAGE 81

OBJECTIF 25 : VALORISER LA DÉMARCHE ET RENDRE VISIBLE SES RÉSULTATS ..... PAGE 96

Question budgétaire ..... Page 100

Orientations pluriannuelles (2023/2024) ..... Page 105





## Le Rapport



### Introduction

#### Deux entités dédiées aux droits des femmes à Paris

#### Une mission dédiée à l'égalité professionnelle pour les agentes

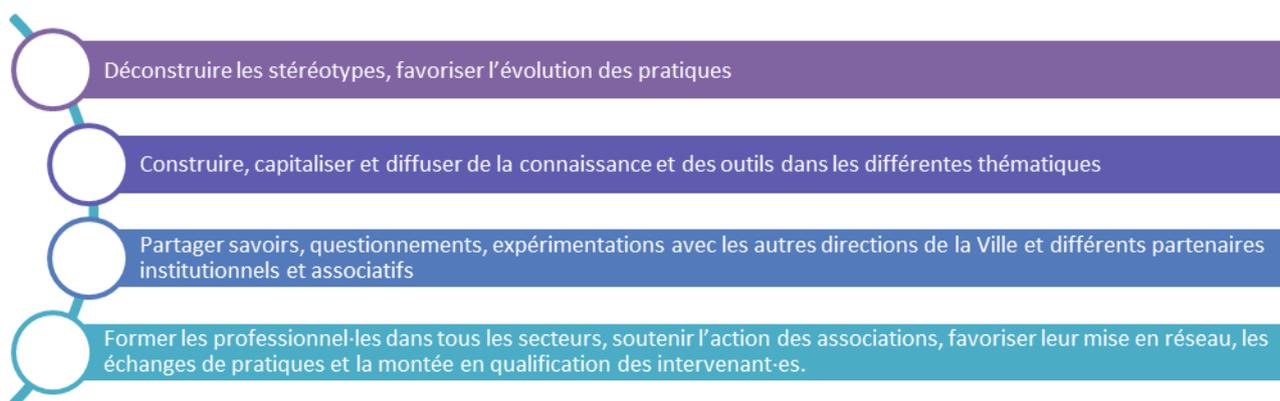
La MEPI (Mission égalité professionnelle et inclusion / DRH) est chargée de l'égalité professionnelle et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail, au sein de la Ville.

La MEPI met en œuvre une politique interne visant l'égalité réelle entre les agentes et agents de la fonction publique parisienne, dans l'ensemble des procédures RH pour toutes les directions de la collectivité. Elle est notamment coordinatrice du label Alliance et exerce des missions d'expertise et de soutien méthodologique auprès des directions. En 2023, elle compte huit agent·es à temps plein.

#### Un service dédié aux politiques publiques d'égalité pour les Parisiennes et les Parisiens : le Service égalité, intégration, inclusion (SEII)

Le Service égalité intégration inclusion (SEII) est positionné au sein de la Direction de la démocratie, des citoyen·nes et des territoires (DDCT). Il coordonne la mise en œuvre des orientations municipales en matière d'égalité femmes-hommes, de lutte contre les discriminations, d'intégration et de respect des droits humains, pour promouvoir l'égalité réelle voulue par la Maire.

#### 4 principes d'action dans le cadre d'une approche intégrée de l'égalité :



#### Le pôle égalité femmes-hommes du SEII

Le SEII met en œuvre une politique de l'égalité intégrée à l'ensemble de l'action municipale sous l'impulsion d'Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris chargée depuis juillet 2020, de l'égalité femmes hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire.

La politique intégrée de l'égalité implique de faire en sorte que la recherche de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes irrigue l'ensemble des champs de la vie publique et sociale : éducation, emploi, culture, santé, sport, vie citoyenne, égal accès à l'espace public, aux responsabilités politiques et associatives. En complément de ces actions transversales, la Ville a développé des dispositifs spécifiques pour prévenir les violences faites aux femmes et accompagner les victimes.

**Plusieurs temps forts rythment l'activité du pôle égalité femmes-hommes :** Journée internationale contre les mutilations sexuelles féminines (MSF) (6 février) ; Journée internationale de lutte pour les droits des femmes (8 mars) ; Journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains (18 octobre) ; Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre).

#### Les champs d'actions du SEII en matière d'égalité femmes-hommes sont les suivants :



*L'ensemble des activités du pôle égalité femmes-hommes du SEII est présenté dans ce rapport, réparties en fonction des thématiques du Plan d'égalité.*



## Axe 1

# PARIS DIFFUSE LA CULTURE DE L'ÉGALITÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

### Les objectifs et sous-objectifs :

#### OBJECTIF 1 : PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET LES DROITS DES FEMMES

1. Sensibiliser les professionnel·les et acteur·rices du territoire parisien à l'égalité femmes-hommes, lors des journées internationales des droits des femmes (8 mars) et pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre).
2. Accompagner l'extension de la Cité Audacieuse (lieu ressource, rencontre et rayonnement) inaugurée le 5 mars 2020.
3. Valoriser les créations des femmes dans les lieux de culture.
4. Répondre aux aspirations de la génération #MeToo au regard des violences sexistes et sexuelles.
5. Soutenir les associations et les réseaux de recherche sur le genre et l'égalité femmes-hommes.

#### OBJECTIF 2 : ÉDUIQUER À L'ÉGALITÉ ET À LA PRÉVENTION DES STÉRÉOTYPES SEXISTES DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

1. Favoriser les pratiques éducatives pour l'égalité entre les filles et les garçons dans les crèches municipales.
2. Sensibiliser à l'égalité filles-garçons et à la lutte contre les discriminations, notamment dans les écoles et les collèges parisiens.
3. Inciter les associations étudiantes à agir pour l'égalité femmes-hommes.

---

## OBJECTIF 1 : PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET LES DROITS DES FEMMES

---

1. Sensibiliser les professionnel·les et acteur·rices du territoire parisien à l'égalité femmes-hommes, lors des journées internationales des droits des femmes (8 mars) et pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre).

**Le 8 mars 2022**



Le thème choisi pour cette Journée internationale des droits des femmes 2022, est « Femmes en première ligne », les « essentielles », les « premières de corvée », pour toutes celles qui ont permis la survie de la société pendant le COVID, et qui le font, depuis des années, sans que cela ne soit reconnu, en particulier les femmes des classes populaires.

Le Service égalité intégration inclusion (SEII) a fait appel à des expertes - chercheuses et militantes - ainsi qu'aux premières concernées - salariées du service public ou du privé - pour faire un état des lieux des difficultés mais aussi des luttes des travailleuses essentielles. Cette conférence s'est tenue à **la Cité audacieuse**, ce lieu unique de soutien et de valorisation des luttes féministes à Paris, géré par la Fondation des femmes et soutenu par la Ville.

Programme :

### I/ Panorama des conséquences de la crise sanitaire sur les femmes :

- Sandra LHOTE FERNANDES, Chargée de plaidoyer santé et égalité femmes-hommes chez l'ONG Oxfam France.

### II/ Salariées des métiers féminisés du public et du privé : essentielles mais précaires :

- Rachel SILVERA, Économiste, maîtresse de conférence à l'Université Paris-Nanterre, chercheuse associée au CERLIS (Université Paris-Descartes), co-directrice du MAGE (groupe de recherche Marché du travail et Genre)
- Camille LE NET, Orthophoniste dans la fonction publique hospitalière
- Ferroudja KACI OULADJ, Hôtesse de caisse à Paris

### III/ Reconfigurations du travail et inégalités domestiques : la triple journée.

- Julie HEBTING, Fondatrice et directrice de l'association Maydée
- Séverine LEMIÈRE, Maîtresse de conférences en gestion des ressources humaines à l'IUT Paris-Descartes et membre du réseau de recherche du MAGE (Marché du travail et Genre).

-----

Comme chaque année, le 8 mars est l'occasion de nombreux événements organisés par **les mairies d'arrondissements et le tissu associatif** : ateliers, expositions comme par exemple « L'égalité ça se travaille », « Femmes au cœur de l'urgence », rencontres, débats, chants, fresques, etc. Des groupes de paroles et les interactions entre professionnel·les et grand public ont été appréciés. Les bénévoles et usager·ères des associations ont eu un moment d'échange et de festivités. Enfin, la mobilisation des assistant·es de service social a permis un fort relai des actions.

**Au total, ces événements ont touché environ 4 740 personnes** (physiques et à distance).

-----

La direction des affaires culturelles (DAC) met en valeur un certain nombre d'événements, autour **d'artistes femmes** ou sur des sujets d'égalité femmes-hommes. En voici quelques exemples, de façon non exhaustive :

#### Dans les Bibliothèques de la Ville de Paris :

Une rencontre table ronde Carte blanche à **Aya Cissoko** « La parité dans le sport » a permis de mettre en valeur le parcours de la championne du monde de boxe et écrivaine. Puis une exposition de portraits des personnalités invitées par l'autrice a été visible du 10 septembre au 10 octobre autour du square Sarah Bernhard.

#### Autres rencontres (quelques exemples) :

Bibliothèque Heure Joyeuse	Fonds Patrimoine et Histoire de la médiathèque Françoise Sagan - Exposition Heure de la découverte - Les femmes (9 mars)
Bibliothèque Goutte d'or	Projection- débat Des femmes incandescentes : "Game Girls" d'Alina Skrzyszewska (5 mars)
Bibliothèque Marguerite Durand	Projection d'un documentaire/débat autour du regard féminin « Sortir du silence, sortir du cliché ! » (12 mars)



© Christine Spengler

**PARIS MUSEES** : Exposition « *Femmes photographes de guerre* » du 8 mars au 31 décembre 2022. Le musée présente les œuvres de huit femmes photographes reconnues qui ont couvert 75 ans de conflits internationaux entre 1936 et 2011. À l'aide d'une centaine de documents, plus de 80 photographies, une douzaine de journaux et de magazines originaux, l'exposition met en évidence l'implication des femmes dans tous les conflits, qu'elles soient combattantes, victimes ou témoins

De plus :

- ✓ Musée Carnavalet : Rencontre avec **Blanche Sabbah** le 8 mars, jeune parisienne, autrice de BD, engagée et activiste féministe.
- ✓ Musée Victor Hugo - Visite conférence le 8 mars : revisiter l'histoire sociale et littéraire en prenant appui sur les textes littéraires, polémiques et discours politiques.



**CINEMA :** Le Reflet Médicis (5<sup>e</sup>) a accueilli la Semaine du cinéma des femmes d'Amérique du sud du 2 au 8 mars, avec une sélection de 47 courts et longs métrages de fiction et documentaires réalisés par des femmes argentines, brésiliennes et uruguayennes.

**MÉMOIRE ET MATRIMOINE** (quelques exemples) :

7 mars	Cérémonie de dévoilement de la plaque en hommage à la photographe de guerre Lee Miller (14 <sup>e</sup> ).
8 mars	Cérémonie de dévoilement de la plaque en hommage aux résistantes Suzanne Leclézio et Yvonne Ziegler (18 <sup>e</sup> ).
11 mars	Inauguration du jardin Elisabeth Boselli (15 <sup>e</sup> ) aviatrice, détentrice de 8 records et qui fut la 1 <sup>ère</sup> femme pilote de chasse de l'Armée de l'air.

**CONSERVATOIRES :** au CMA5 Conservatoire Gabriel Fauré le 8 mars et au CMA10 Conservatoire Hector Berlioz, le 11 mars : Compositrices en lumière du 18<sup>ème</sup> siècle à nos jours.

**MUSIQUE :** Finale de La Maestra 2022 à la Philharmonie - 2<sup>e</sup> session du concours de cheffes d'orchestre, qui vise à combattre les discriminations pesant encore sur les femmes dans le monde musical.

**ARTS VISUELS - FONDS D'ART CONTEMPORAIN :** dans le cadre du SOUTIEN INDIVIDUEL AUX ARTISTES - PRIX 1% MARCHÉ DE L'ART, le 8 mars, une rencontre avec **Emilie Renard**, présidente du jury de la 4<sup>e</sup> édition, directrice de Bétonsalon, avec **Anne Dressen** qui assure le commissariat de la 3<sup>e</sup> édition du prix. Le FAC débute un partenariat avec la bibliothèque Germaine Tillion. Y a été présentée l'œuvre d'**Annette Messenger**, *Ma collection de proverbes* avec l'accrochage des mouchoirs brodés et des actions le 8 mars à la Bibliothèque.

**SPECTACLE VIVANT** (quelques exemples) :

Les Plateaux Sauvages (20 <sup>e</sup> )	4 <sup>e</sup> édition du festival L'Équipée : des créations de femmes sur le thème du secret, avec un ensemble d'artistes qui explore ruelles, monuments et alcôves publiques pour en faire émerger une figure de femme, anonyme ou reconnue.
Carreau du Temple	FuturEs - cycle de rencontre porté par la journaliste Lauren Bastide, qui a reçu le 8 mars Fatima Ouassak, militante et essayiste, pour parler de révolution écoféministe.
Le Théâtre de la Ville et Sorbonne Université (mission égalité)	Réalisation et la diffusion d'un film court « <i>Les biais implicites à l'œuvre</i> », qui met en lumière les discriminations de genre à l'université, en particulier lors du recrutement des enseignant-es-chercheur-euses dans les filières scientifiques.
Théâtre du Ront Point	Une pièce programmée en mars : « j'avais ma petite robe à fleurs » Mise en scène par Nadia Jandeau, sur l'exploitation d'un témoignage de viol.
Maison des Métallos	Accueil de Judith Depaule pour la COOP de mars dont le thème est « on tricote nos histoires ».
Théâtre Ouvert	Représentation de « Les petits pouvoirs » texte et mise en scène de Charlotte Lagrange.

-----

En parallèle des actions menées par les services territoriaux de la DSOL, un collectif d'agentes des services centraux de la DSOL s'investit dans l'organisation d'actions valorisant l'égalité femmes-hommes et les droits des femmes.

Ainsi une grande **collecte solidaire** en faveur des femmes accompagnées et hébergées a été proposée aux agentes et agents de la DSOL afin de récolter produits de soin, d'hygiène, de beauté à l'état neuf et accessoires féminins de seconde main. L'enjeu de l'action était de sensibiliser les agentes et agents, à la question des droits des femmes et aussi d'aider les femmes à porter un regard positif sur elles-mêmes en vue de leur reconstruction sociale et de leur accès à l'emploi.



Environ **200 kits d'hygiène** ont ainsi pu être réalisés grâce aux dons, par les volontaires de la Fabrique de la solidarité, 6 cartons de bijoux, des vêtements et accessoires ont également pu être remis à des structures sociales qui accompagnent des femmes en situation de précarité notamment la permanence sociale Gauthey de la DSOL et l'espace solidarité Agora d'Emmaus solidarité.

-----

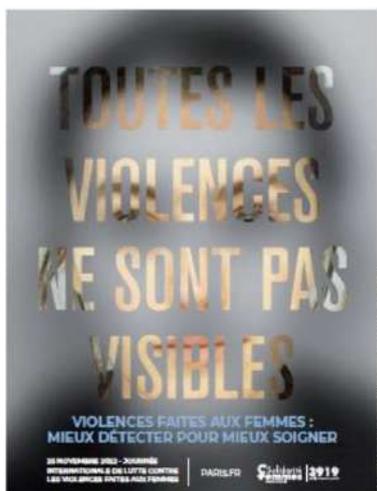
## 25 novembre 2022

Depuis 2006, à l'occasion de la **Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes**, durant deux semaines au mois de novembre, de nombreuses actions sont organisées dans tous les arrondissements afin de sensibiliser le grand public et les professionnel·les à la question des violences faites aux femmes. La Ville impulse l'organisation d'un **programme parisien de visibilité des luttes contre les violences faites aux femmes** avec les mairies d'arrondissement, les Points d'accès au droit, les services sociaux et les centres sociaux, les Maisons de la vie associative et citoyenne, les centres Paris anim', les centres socioculturels, et bien sûr les partenaires associatifs, ainsi que des partenaires institutionnels (CAF, AP-HP, etc.).

De plus, depuis 2015, la Ville de Paris organise une journée de **rencontre interprofessionnelle annuelle**. Chaque année est abordé un nouveau thème :

- **2015** : Les conséquences des violences sur la santé physique et psychologique.
- **2016** : « Protéger la mère, c'est protéger l'enfant » (avec 350 participant·es).
- **2017** : Le sport, bastion du sexisme et/ou moyen de reconstruction de soi (environ 250 participant·es).
- **2018** : Les violences faites aux jeunes femmes, prévenir le sexisme et accompagner les victimes (avec plus de 400 professionnel·les).
- **2019** : L'impact des violences sur le droit des femmes étrangères (plus de 250 participant·es).
- **2020** : Les violences patriarcales à l'encontre des enfants et des jeunes (plus de 200 participant·es connecté·es à distance).
- **2021** : Le sexisme aux racines des violences faites aux femmes (plus de 250 participant·es).

En 2022, la 8<sup>ème</sup> rencontre interprofessionnelle de l'Observatoire parisien des violences faites aux femmes s'intitulait : [Violences faites aux femmes : mieux détecter pour mieux soigner](#)



Les étudiant·es de l'ESPAA de l'école d'arts graphiques de la Ville de Paris ont préparé la création de visuels qui a donné lieu à une exposition à Quartier Jeunes (QJ).

Une campagne de communication a été réalisée à travers des affichages, les réseaux sociaux et le web et la mise en ligne d'événements sur le site Que faire à Paris.

Œuvre réalisée par Jeanne Louvet étudiante à l'EPSAA, l'école de communication visuelle de la Ville de Paris

Cette 8<sup>ème</sup> journée de rencontre interprofessionnelle, qui s'est tenue le 24 novembre 2022, a permis aux professionnel·les qui accueillent des femmes victimes de violences, de se former au recueil de leur parole et à les orienter vers la meilleure prise en charge possible à Paris. Les expert·es ont abordé l'impact des violences sur la santé des femmes et la prise en charge médicale des victimes.

#### OBJECTIFS :

- ▶ Détecter les violences : soutien aux professionnel·les de santé, pour l'écoute et l'orientation adaptées des victimes vers les structures, associations et autres acteur·rices mobilisables.
- ▶ Mettre en réseau les structures de santé publique parisiennes avec les associations spécialisées dans la lutte contre les violences faites aux femmes et les Réseaux d'Aide aux Victimes (RAV).
- ▶ Développer des bonnes pratiques médicales afin de lutter contre les violences que peuvent subir les femmes dans leurs parcours de soins. Créer un dispositif pour la prise en charge psycho-somatique des femmes victimes de violences dans les services de santé de la Ville.

Après le mot d'accueil de Jérôme Coumet, maire du 13<sup>e</sup>, **Hélène Bidard**, adjointe à la Maire de Paris, chargée de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire a prononcé une allocution d'ouverture, puis **Annaïck Morvan**, directrice régionale des droits des femmes et de l'égalité (préfecture de Paris et d'Île-de-France) a transmis des annonces gouvernementales sur la santé des femmes victimes.

Quatre tables rondes se sont déroulées, avec une vingtaine d'intervenant·es (universitaires, associations, expert·es juridiques, psychologues, etc) :

#### Table ronde n°1. Les conséquences des violences sur la santé des femmes

**Muriel Salmona**, psychiatre, fondatrice de Mémoire traumatique et victimologie ; **Françoise le Pimbec-Barthes**, cheffe de service, chirurgie thoracique de l'hôpital Georges Pompidou et **Isabelle Gillette Faye**, GAMS.



#### Table ronde n°2. Former les professionnel·les pour la détection des signaux faibles et au questionnement systématique

**Ernestine Ronai**, responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes du département de la SeineSaint-Denis et **Edouard Durand**, co-président de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIIVISE).

*Pastille culturelle : Collectif Lilalune*



### Table ronde n°3. Mobiliser les acteur·rices (1<sup>ère</sup> partie) : orienter et travailler en réseau

**Christine Guillemaut**, Observatoire parisien des violences faites aux femmes ; **Morgane Lacombe**, adjointe au maire du 13<sup>e</sup> chargée de l'égalité femmes-hommes et des senior·es ; **Amélie Glading**, **Candie Grange** et **Delphine Giraud**, coordinatrices des 3 sites de la Maison des femmes de l'AP-HP ; **Olivia Tabaste**, directrice du CIDFF de Paris ; **Marianne Stanney**, responsable des CPEF de la Ville.

La prise en charge psycho-somatique des femmes victimes de violences dans les services de santé de la Ville : **Anne Souyris**, adjointe à la Maire de Paris en charge de la santé publique et des relations avec l'AP-HP, de la santé environnementale, de la lutte contre les pollutions et de la réduction des risques.

### Table ronde n°3. Mobiliser les acteur·rices (2<sup>e</sup> partie) : le parcours médico-judiciaire

**Valérie Cadignan**, première vice-procureure de Paris, cheffe de section de l'Action publique territoriale (P20) ; **Justine Garaudel**, conseillère Justice au cabinet du Préfet de Police de Paris ; **Céline Déguette** et **Charlotte Gorgiard**, médecins généralistes, UMJ ; **Gilbert Vila**, médecin référent, Hôpital Trousseau.



### Table ronde n°4. Éthique et bonnes pratiques médicales pour la prise en charge des patientes

**Mounia El Kotni**, lauréate de la bourse de recherche "études de genre" de la Ville de Paris ; **Aline Thomas**, journaliste, réalisatrice et co-fondatrice de la Grosse asso ; **Jean-François Dumas**, secrétaire général du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes.

Clôture : **Hélène Bidard**



Les actes de cette rencontre sont accessibles sur Paris.fr.

**Bilan quantitatif** : environ **230 personnes** (professionnel·les de la Ville de Paris et associations) ont assisté à la rencontre, qui s'est tenue dans les salons de la mairie du 13<sup>e</sup> arrondissement.

-----

### **La campagne du 25 novembre : Ruban blanc**

En plus de la rencontre ci-dessus, ont été organisés des **événements centraux**, tels que l'accrochage de banderoles sur la façade de l'Hôtel de Ville, en mémoire des victimes de féminicides.



Après une année d'ouverture, l'antenne CASAVIA de la Maison des femmes de l'AP-HP a été inaugurée officiellement le 25 novembre 2022 en présence notamment du Directeur général de l'AP-HP, du Chef du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Pitié-Salpêtrière, de l'Adjointe à la Maire de Paris en charge notamment de l'égalité femmes-hommes, de l'Adjointe à la Maire de Paris en charge notamment de la santé publique et des relations avec l'AP-HP et du Maire du 13<sup>e</sup> arrondissement.



La campagne du 25 novembre, comprend aussi des **événements dans les arrondissements** : les mairies d'arrondissement sont de plus en plus nombreuses à sa mobiliser chaque année (en 2022, le centre et les 5<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> arrondissements).

La Direction des solidarités, la Direction de la jeunesse et des sports, la Direction de la police municipale et de la prévention, la Direction des affaires culturelles sont également fortement mobilisées. Cette année, l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris et la Caisse d'allocations familiales se sont en outre engagées et bien sûr la Cité audacieuse et les associations.



Une exposition itinérante « *Sexposer : Quand l'intime devient politique* » a été mise en place dans 4 centres de santé sexuelles (Paris Centre, Curnonsky, Cavé et Gaston Tessier) et 2 centres médico-sociaux (Ridder et Belleville) en partenariat avec l'association Femmes Entraide et Autonomie (FEA). Cette exposition retrace à travers un récit photographique la vie affective des femmes migrantes et revendique leurs droits sexuels.

À noter, **pour la première fois, le 25 novembre, la police municipale parisienne était présente dans tous les arrondissements**, aux côtés de la Police nationale et des associations spécialisées pour sensibiliser, informer, les Parisiennes et les Parisiens aux violences faites aux femmes et présenter les dispositifs d'accompagnement des victimes.

**Les services sociaux parisiens** de la Direction des solidarités (DSOL), les Espaces Parisiens des Solidarités (EPS), les Espaces Parisiens pour l'Insertion (EPI) et les Centres de santé sexuelle et les centres médico-sociaux, jouent un rôle primordial dans le cadre de la mobilisation autour du 25 novembre.

Comme chaque année, ces professionnel-es ont relayé la campagne **Ruban Blanc** dans les locaux d'accueil du public, par la tenue de stands d'information et de distribution de documentation (« Violentomètre », annuaire simplifié, etc.).

Ainsi, 10 services sociaux de proximité (Paris Centre, 5<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>) et 1 espace solidarité insertion (10<sup>e</sup>) ont mené des actions.



**Les services sociaux de la DSOL** accueillent et accompagnent des Parisiennes et des Parisiens. Les services sont très impliqués dans les violences notamment conjugales. Chaque année, en parallèle de leurs accompagnements des victimes, les services profitent des journées internationales du 25 novembre et du 8 mars pour sensibiliser davantage publics et professionnel·les.

En 2022, plus de **80 professionnel·les** (10 EPS, un CHRS et 3 EPI) ont proposé seul·es ou en partenariat avec d'autres services de leurs territoires des actions telles que :

Centre	création d'un dépliant et distribution de tot-bags en mairie floqués d'un QR code renvoyant aux adresses mentionnées sur le dépliant
5 <sup>e</sup>	stand d'informations et de documentations en partenariat avec le centre de santé sexuelle
7 <sup>e</sup>	séance de Wutao et intervention sur les missions de la brigade de protection des familles
8 <sup>e</sup>	stand d'informations, mur d'expression, échanges avec le public et les agent·es en mairie
11 <sup>e</sup>	sensibilisation et mise en place d'une permanence spécifique
12 <sup>e</sup>	quizz et mur d'expression
13 <sup>e</sup>	action partenariale autour du droit des victimes avec le PAD
14 <sup>e</sup>	action itinérante dans divers lieux
16 <sup>e</sup>	action autour de la santé des femmes pour le public et les professionnel·les
17 <sup>e</sup>	projection d'un documentaire « À double tour, ce que je vis n'est pas normal mais je l'aime » en présence de la réalisatrice et des professionnel·les du territoire
19 <sup>e</sup>	animations en salle d'attente
20 <sup>e</sup>	marche des criuses avec un groupe de professionnelles, déambulation en faisant une halte dans 2 centres sociaux et sur le parvis d'un lycée

De plus, le CHRS Crimée a proposé un atelier sur l'impact des violences conjugales sur la santé des femmes et un atelier de jeux sur l'égalité filles-garçons. Les EPI ont proposé aux allocataires du RSA présents, de l'information, de la documentation, un dialogue autour des violences et en collaboration avec le PAD, une information sur la thématique du dépôt de plainte et de l'ordonnance de protection.

**Près de 1000 personnes ont ainsi pu bénéficier de ces actions de sensibilisation sur le territoire parisien.**

--- --- ---

Le bureau des services sociaux s'est également investi dans le soutien aux équipes de terrain en leur fournissant un grand nombre de documentations sur la thématique ainsi que les rubans blancs nécessaires à leurs actions de sensibilisation.



--- ---

La Direction des affaires culturelles (DAC) soutient également des actions (quelques exemples) :

Le Théâtre de la Cité Internationale	Une Rencontre-échanges « Combattre les violences sexistes et sexuelles » avec l'association La Maison des Femmes de Reims, en partenariat avec la Mairie du 14 <sup>e</sup> .
Le Théâtre Dunois	La pièce « La Honte » mise en scène par la compagnie la Divine Comédie qui évoque les rapports de pouvoir et de domination.
Le Théâtre de l'Opprimé (12 <sup>e</sup> )	Un théâtre-forum ouvert le 22 novembre a porté sur ce sujet important, en avant-propos du spectacle «Après Coup» par la compagnie Les Pie Menteurs.
La Médiathèque Françoise Sagan	Une soirée intitulée « Avortement : quel futur pour nos droits ? » avec Marie-Cécile Naves et Madeleine Schwartz pour un état des lieux du droit à l'avortement à travers le monde, dans le cadre du cycle des Jeudis de l'actualité et en partenariat avec Courrier International.

Toutes ces actions ont été répertoriées dans la brochure-programme 2022 et sur la page « Que faire à Paris ». [Le bilan des toutes ces actions est accessible dans Paris.fr](#)

Ce bilan 2022 non exhaustif du programme parisien permet de rendre visible l'investissement des différentes organisations pendant plus d'un mois.

Estimation de l'impact du programme : Plus de **5 000 Parisien·nes** et professionnel·les mobilisé·es sur plus de **60 évènements**.

## 2. Soutien à la Cité audacieuse (lieu ressource, rencontre et rayonnement)

La Ville de Paris apporte son soutien à la Cité audacieuse, un lieu inédit à Paris, créé en 2020 et animé par la Fondation des femmes. Cette cité fait rayonner le féminisme et l'histoire de ses combats dans la métropole parisienne, en France et à l'international. Le SEII contribue à la vie de la **Cité audacieuse**, par la mise à disposition d'un lieu et l'allocation d'une subvention pour sa programmation et ses actions au service des droits des femmes et de l'égalité entre femmes et hommes.

Rappel de son objectif : **faire progresser les droits des femmes et l'égalité femmes hommes** avec le concours d'environ **15 collectifs et associations**, dans un lieu de 1 000 m<sup>2</sup> qui comprend un **lieu de coworking**, deux espaces dédiés à l'accueil de « jeunes pousses associatives » et **des salles de réunion**. Au total, **une cinquantaine de structures** s'attachent quotidiennement à faire progresser les droits des femmes.

La **Cité audacieuse**, c'est aussi un café associatif, un espace dédié aux débats, aux expositions, ou encore à des animations diverses, tant en journée qu'en soirée.

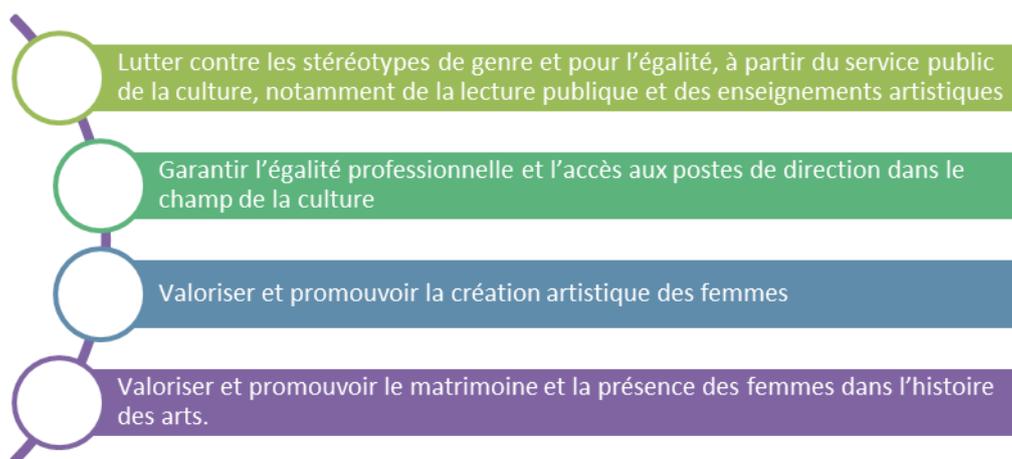
Les 15 associations résidentes de la Cité audacieuse sont : [Fondation des Femmes](#) - [En avant toute\(s\)](#) - [Dans le genre égales](#) - [Union Régionale Solidarité Femmes-Île-de-France](#) - [LOBA](#) - [Femix'Sports](#) - [CLEF](#) [Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes](#) - [Laboratoire de l'Égalité](#) - [MEMO \(Mouvement pour l'Équité dans la Maîtrise d'œuvre\)](#) - [Règles Élémentaires](#) - [Collectif 5050x2020](#) - [Led By HER](#) - [Organisation des Femmes Africaines de la Diaspora](#) - [Women Now For Development](#) - [Genre et Ville](#).

L'espace de coworking, qui se situe dans la mezzanine au rez-de-chaussée de la Cité accueille désormais :

Parents et Féministes, ONU Femmes France, Luna Podcast, Coalition pour l'Abolition de la Maternité de Substitution, Maydee, Genre et Ville, Cine-Women, Pourvoir Féministe. Lesdites associations peuvent venir travailler au cowork deux jours par semaine, dans un espace aménagé afin de pouvoir y travailler, y avoir des réunions et y laisser des affaires.

### 3. Valoriser les créations des femmes dans les lieux de culture.

Depuis 2018, la Direction des affaires culturelles (DAC) s'est dotée d'un **plan d'action** comprenant **quatre axes de progression** pour l'égalité dans les arts et la culture à Paris, à travers l'action directe de la Ville et par le biais de ses équipements culturels en régie ou en accompagnant les structures culturelles et les artistes :



Pour ce qui est de la **valorisation des créations des femmes dans les lieux de culture**, la DAC a contribué, par le biais des équipements en régie ou en valorisant les actions des structures soutenues par la Ville de Paris, à promouvoir la création artistique des femmes, comme par exemple :

**ARTS VISUELS** : Maison Européenne de la Photographie : Exposition de Pamela Tuzio du 21 janvier au 13 mars 2022 : Le Studio de la MEP accueille la jeune photographe congolaise pour une exposition qui questionne le regard posé sur les femmes de son pays.

**NUIT BLANCHE** : Kitty Hartl a été nommée directrice de la 20<sup>e</sup> édition de Nuit Blanche en 2022, du 1<sup>er</sup> au 2 octobre.

**CINEMA** : **PRIX DU COURT FRANCETV** : Le court métrage *Les vertueuses* de Stéphanie Halfon, soutenue par la ville de Paris, a été récompensé du prix de la meilleure interprétation féminine dans le cadre du prix court métrage de France Télévisions 2022.

**SPECTACLE VIVANT** (quelques exemples) :

- Théâtre 13: Marie Mahé remporte en juin le Prix du Jury du Prix théâtre 13 / jeunes metteur-ses en scène 2022, avec son spectacle "VIRIL(E.S)", programmé au T13 / Glacière
- Théâtre des Bouffes du Nord «Les Historiennes»: Mise en scène et interprétation de Jeanne Balibar. Texte de Charlotte de Castelnau-L'Estoile, Anne-Emmanuelle Demartini, Emmanuelle Loyer
- Théâtre de l'Athénée : en partenariat avec Prémisses, Spectacle du COLLECTIF MARTHE « Rembobiner »
- Théâtre du Mouffetard : Compagnie Boom, « En avant toutes », Réalité de papier augmenté, Cie Ombres Folles et Roi zozo



théâtre

- Théâtre de l'Opprimé : « 588 Les Sorcières de la nuit »

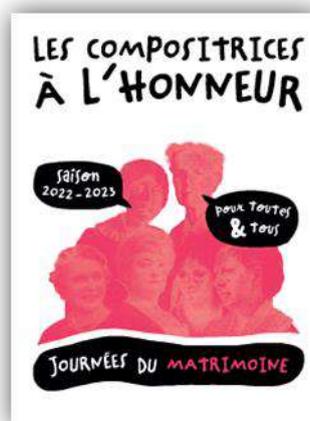
## MUSIQUE :

- La Place : 2 tables rondes sur la place des femmes dans le rap / *Chercher la rappeuse ; Les décideuses du Rap.*
- Le Regard du Cygne, a programmé [Six Compositrices](#) - le 3 avril 2022.
- Au New Morning, le 3 octobre 2022 Journée Talents - *Seule(s) en scène*, qui présente 30 artistes femmes.

## Valorisation des compositrices

À l'initiative du Bureau de la Musique, la DAC a réalisé un flyer qui recense les femmes compositrices du matrimoine et contemporaines dont les œuvres ont été jouées dans la saison 2022/2023 par les structures musicales soutenues par la Ville. Il a été diffusé sur le stand d'HF Île-de-France à l'Hôtel de Ville lors des Journées du matrimoine, dans les conservatoires, ainsi qu'en ligne sur le Que-faire à Paris et via la lettre d'information culturelle spéciale Matrimoine aux structures relais (environ 200 têtes de réseau dans tous les champs handicap, prévention, familles, politique de la ville, jeunesse, éducation...).

[En ligne sur Paris.fr](#)



## INTERNATIONAL :

ICORN, le réseau international des villes-refuges et Bodø capitale culturelle européenne en 2024	Un projet européen avec les 7 autres villes (Stavanger, Reykjavik, Stockholm, Cracovie, Amsterdam, Rotterdam, Bruxelles). Paris est chargé d'une création chorégraphique et musicale avec la chorégraphe <b>Joseph Madoki</b> ( <i>alias Princess Madoki</i> ). Un portrait de la résidente <b>Jannatum Prity</b> a présenté le dispositif (artistes, écrivain-es et auteur-rices menacé-es ou persécuté-es dans leurs pays d'origine). Jannatum Prity est la 6 <sup>e</sup> artiste - et la 3 <sup>e</sup> femme - accueillie depuis l'adhésion de Paris à ce réseau en 2011.
Résidences d'artistes Ukrainiennes à la Cité internationale des arts (CIA)	<b>Zhanna Ozirna</b> pour la réalisation de son premier long-métrage dont le titre devrait être <i>Ground Zero</i> ; le BAV et l'association <i>La Maison de l'ours</i> , fondée par l'artiste franco-ukrainienne <b>Kristina Solomoukha</b> , ont proposé la candidature d'une artiste, <b>Anti Gonna</b> .
Résidences d'artistes Ukrainiennes au Musée de la Vie Romantique (Paris Musées)	6 juillet 2021 au 4 septembre 2022 - <b>Pauline Viardot</b> (pianiste virtuose et cantatrice) dans le cadre du bicentenaire de la naissance de l'artiste avec une quinzaine d'œuvres, peintures, dessins, partitions et photographies lui rendant hommage.

## Bibliothèques :

Dans le cadre de la saison France-Portugal, les bibliothèques Marguerite Durand et Jean-Pierre Melville ont proposé un débat : *Femmes et féminisme au Portugal* : en 1972, Maria Isabel Barreno, Maria Tereza Horta

et Maria Velho da Costa, publient *Les Nouvelles lettres portugaises*. À la lumière de cette histoire récente, où en est le Portugal sur la question des droits des femmes et sur leur place dans la société contemporaine ?

#### 4. Répondre aux aspirations de la génération #MeToo face violences sexistes et sexuelles.

L'une des réponses apportées face au phénomène de révélation des violences sexistes et sexuelles consiste à multiplier les campagnes de communication vers le grand public et la sensibilisation des professionnel·les (voir aussi l'objectif 21 ci-après).

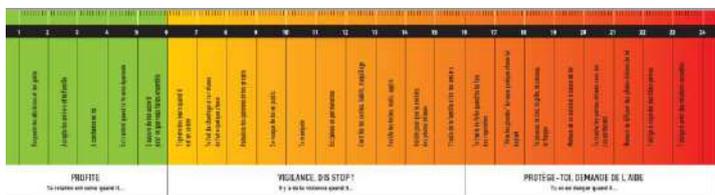
Ainsi le « Violentomètre », créé en 2018, poursuit son chemin...

*Rappel : le « Violentomètre » est une règle graduée qui permet d'évaluer si une relation amoureuse est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences. Inspiré de supports existants en Amérique Latine, cet outil permet aux femmes de se questionner sur leur relation amoureuse en décryptant la présence ou la menace de violences sexistes et sexuelles dans leur couple. Ce support peut s'utiliser de manière préventive ou pour contribuer à évaluer le danger lors d'un accompagnement (Prix Territoria 2019 d'argent).*

Traduction en 13 langues : anglais, espagnol, tamoul, arabe, turc, chinois, roumain, italien, portugais, russe, farsi, japonais et polonais, ainsi qu'en braille et en FALC et aussi en corse.

Plus de 140 collectivités territoriales, dans diverses Villes, Départements et Régions de France, ont souhaité diffuser le « Violentomètre » depuis sa création.

Enfin, il a été reproduit sur des sacs à pain et sacs de pharmacie dans diverses villes de France.



Le « Respectomètre » a été réalisé en 2021 à l'initiative de la Ville de Paris (OPVF-SEII-DDCT) et co-élaboré avec le Conseil Parisien de la Jeunesse (DJS). Il s'agit d'un outil de prévention et de sensibilisation permettant de réfléchir aux comportements respectueux et égalitaires dans l'espace public et numérique.

Ce sujet passe aussi par la culture. Ainsi la médiathèque Youcenar a organisé, avec le soutien de la Ville (DAC), une soirée de dialogue autour des représentations des femmes dans les médias et la pop culture qui a fait salle comble pour, 5 ans après #MeToo, faire un état des lieux sur les discours et les représentations des femmes dans les médias et la pop culture aujourd'hui. Dialogue entre Rose Lamy, autrice de « Défaire le discours sexiste dans les médias » et Jennifer Padjemi, autrice de « Féminismes & pop ».



Et au Théâtre Dunois : Spectacle « *La Honte* » par la compagnie La Divine Comédie. Les rapports de pouvoir et de domination ne sont jamais simples pour les victimes (*Géraldine est étudiante et alors qu'elle se rend chez son directeur de thèse pour obtenir des conseils, celui-ci lui impose une relation sexuelle*).

-----

## 5. Soutenir les associations et les réseaux de recherche sur le genre et l'égalité femmes hommes

La défense et la promotion des droits des femmes sont portées par les associations féministes, engagées dans les mouvements pour l'égalité. Au travers de différents événements (forums, expositions, ateliers, conférences...), elles rappellent les luttes prioritaires en termes de droit et sensibilisent l'opinion publique. Mais ce sont également les femmes elles-mêmes et notamment les plus précaires et les plus discriminées qui, par l'action collective, renforcent leur capacité d'agir, décuplent leur force d'action et augmentent la portée de leur voix.

La Ville réaffirme l'importance de son soutien à ce riche tissu associatif, **partenaire incontournable** pour mener une politique d'égalité et d'inclusion touchant l'ensemble des champs d'action de la collectivité.

Ces actions sont réparties autour de 3 champs principaux : soutien aux actrices et acteurs de la lutte pour **les droits des femmes** ; actions de renforcement **du pouvoir d'agir des femmes** ; événements de défense et de promotion des droits des femmes (*voir dans la partie budget le financement des associations en 2022*).

-----

La Ville prend appui sur des **réseaux de recherche** sur les questions de genre, tels que l'Institut Emilie du Chatelet, le MAGE - Marché du travail et Genre – ou encore le Centre Hubertine Auclert (auquel la Ville est adhérente).

La DAC a soutenu en 2022 : l'association HF Île-de-France ; le Centre Audiovisuel Simone de Beauvoir, l'association Archives of women artists, research and exhibitions (AWARE), le festival Burning Womxn : soutenu pour sa 1<sup>ère</sup> édition à la Maroquinerie (festival ayant pour objectif de mettre en avant des artistes femmes et minorités de genre émergent·es dans le monde de l'art).

À signaler : la DAC a soutenu l'association Nadjastream pour la 7<sup>e</sup> édition du Festival Les NUITS DES ARENES sur la thématique de l'égalité et de l'inclusion, qui a mis à l'honneur les **femmes puissantes et créatrices** pour comprendre le « *Female Gaze* » dans les arts de la scène et déjouer les inégalités dans le domaine musical.

-----

## Au plan international

### ➤ Participation à la campagne « Inform Women, Transform Lives » du Carter Center

En 2022, à l'invitation de Jimmy Carter, Paris a rejoint la campagne « *Inform Women, Transform Lives* » conduite par le Carter Center et qui vise à permettre un meilleur accès des femmes à l'information, aux services publics et à la vie politique. Dans ce cadre, les douze villes retenues (Birmingham, Bogota, Casablanca, Dhaka Nord, Freetown, Maputo, Montevideo, Nairobi, Kenya, Santo Domingo, Tunis, Washington DC, en plus de Paris) devaient bénéficier pendant un an (de mars 2022 à mars 2023) du soutien logistique et financier du Carter Center pour réaliser des campagnes de communication.

La Ville de Paris a choisi d'axer sa campagne sur la **Cité audacieuse**, pour mieux faire connaître la structure comme lieu de ressources sur les violences faites aux femmes. Des actions de communication (podcast, fresque, goodies...), prises en charge par le Carter Center, devaient en découler en 2023.

### ➤ Soutien aux actions menées par Plan International France

À l'occasion du dixième anniversaire de l'ONG Plan International France, qui s'est donné pour mission de faire progresser les droits des enfants et **l'égalité entre les filles et les garçons**, la Ville de Paris a soutenu deux de ses projets menés dans ce cadre en 2022 :

- Une manifestation en forme de « happening » sur le parvis de l'Hôtel de Ville, le 11 octobre, qui visait à attirer l'attention du public sur les actions menées par Plan International France en faveur des droits des jeunes filles (présence de personnalités et de jeunes filles venues du monde entier, exposition, ateliers immersifs et signature d'un manifeste)
- Une double exposition photo, durant tout le mois d'octobre, sur les grilles de la place des Fêtes (19<sup>e</sup>) et celles du jardin Saint-Laurent (10<sup>e</sup>).

### ➤ Mobilisation en faveur des femmes iraniennes

À la suite de la mort de **Mahsa Jina Amani**, jeune Iranienne d'origine kurde qui n'a pas survécu à son arrestation, le 13 septembre 2022, pour non-respect du code vestimentaire imposé par la République islamique d'Iran, la Ville de Paris a pris part à la mobilisation internationale :

- En affichant le portrait de Mahsa Jina Amini devant la façade de l'Hôtel de Ville durant le mois d'octobre (en plus de banderoles le long de la façade au moment du Conseil de Paris d'octobre) ;
- En octroyant la Citoyenneté d'honneur à Mahsa Jina Amini, à titre posthume, et à travers elle aux Iraniennes et aux Iraniens luttant pour leurs droits (Conseil de Paris d'octobre) ;
- En décidant d'attribuer le nom de Mahsa Jina Amini à un lieu de l'espace public parisien (Conseil de Paris d'octobre)
- En faisant danser Rana Gorgani, Franco-iranienne d'origine kurde et l'une des seules femmes derviches tourneurs au monde, sur le parvis de l'Hôtel de Ville, pour réaliser une vidéo de soutien au mouvement de libération des femmes iraniennes.

Les élu·es parisien·nes sont également nombreux·ses à avoir pris part aux manifestations organisées à Paris en soutien aux femmes iraniennes.



---

## OBJECTIF 2 : ÉDUCER À L'ÉGALITÉ ET À LA PRÉVENTION DES STÉRÉOTYPES

## SEXISTES DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

---

### 1. Favoriser les pratiques éducatives pour l'égalité entre les filles et les garçons dans les crèches municipales

#### Éducation à l'égalité dans les établissements d'accueil de la petite enfance (EAPE) municipaux

Pour la Direction des familles et de la petite enfance (DFPE), la thématique constitue un des axes éducatifs prioritaires déclinés dans les EAPE municipaux. À travers cette question, c'est plus largement celle de l'égalité des chances qui est sous-tendue pour favoriser le bien être, la confiance en soi et l'estime de soi pour tous les enfants accueillis.

La direction a initié en 2021 un plan d'actions embarquant l'ensemble des structures par la mise en place de formations, le partage d'outils en faveur de l'évolution des pratiques professionnelles et la redynamisation de groupes d'échanges de pratiques dédiées sur cette thématique. **L'année 2022 a permis de lancer et faire vivre le réseau de référents métiers** pour diffuser et accompagner l'évolution des pratiques professionnelles au sein de tous les EAPE.

Depuis 2021, la direction monte une conférence annuelle sur le sujet (9 novembre 2021 et 17 novembre 2022) pour les professionnel·les. Ces conférences, animées par un organisme de formation spécialisé, ont été élargies à tous les établissements municipaux et associatifs mais aussi aux professionnels de la PMI.

À partir de ces conférences, la Direction met en place un parcours de formation pour des professionnel·les référent·es dans chaque pôle familles petite enfance pour accompagner chaque équipe à :

- Repérer des stéréotypes et inégalités filles-garçons dans le fonctionnement et l'organisation des crèches
- Repérer des freins et des leviers pour agir en faveur de l'égalité filles-garçons
- Déconstruire les stéréotypes sexués
- Mettre en œuvre des plans d'actions concrets sur les pratiques professionnelles et les interactions avec les enfants, le choix des activités et des matériels éducatifs et pédagogiques utilisés, les échanges avec les parents

Depuis 2021, la Direction a pu constituer un groupe de **32 référent·es métiers** au sein de chaque Circonscription des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance (CASPE) sur la thématique (3 référent·es par CASPE en moyenne), qui ont vocation à porter et diffuser les actions à tous les établissements (chef·fes de pôles, coordinatrices, responsables d'établissements et éducateur·rices de jeunes enfants et auxiliaires de puériculture).

Ce groupe a bénéficié d'actions de formation et de sensibilisation ciblées pour, in fine : informer les professionnel·les sur l'importance de cette thématique et les impacts sur le jeune enfant ; proposer des méthodes pour échanger en équipe sur cette thématique ; réfléchir sur les modes d'intervention auprès des parents ; transmettre et diffuser les bonnes pratiques.

Par ailleurs, pour la période 2021-2023, la DFPE et la Direction de la santé publique (DSP) accueillent, dans le cadre d'un contrat CIFRE, un doctorant à l'EHESS, Mike Marchal, sur la question de **l'implication des pères** dans les espaces dédiés à la petite enfance. Son projet inclut les EAPE (3 établissements dans le 12<sup>ème</sup> et 2 dans Paris Centre) et les centres de PMI, et est sous-tendu par deux questions : 1. l'implication des pères au sein des structures de la petite enfance et 2. les modes de communication et d'interactions des professionnel·les à destination des pères.

--- ----

Enfin, dans le cadre de la résidence en crèche du dispositif « **Art pour grandir** » 2022/23 : 14 dossiers ont

été reçus de 13 structures culturelles différentes. La DAC et la DFPE ont retenu toutes les propositions. Les projets portent principalement sur les découvertes sensorielles et psychomotrices mais les professionnelles de la DFPE, majoritairement des femmes qui participent sont sensibles aux enjeux d'égalité dans cette approche.

## 2. Sensibiliser à l'égalité filles-garçons et à la lutte contre les discriminations, notamment dans les écoles et les collèges parisiens

En 2022, 44 associations ont été retenues dans le dispositif « *Collèges pour l'égalité* » (DDCT/SEII) avec **23 projets** visant à sensibiliser à l'égalité filles-garçons. Hors collèges, **9 projets** ont été soutenus en 2022, favorisant l'égalité filles-garçons auprès des jeunes et des adultes et **6 projets** visant à promouvoir l'histoire du féminisme et la place des femmes dans la culture et le vie artistique

Dans le cadre des activités des **TAP (temps d'activités périscolaires)**, en 2022/23, 7 ateliers intitulés : « renforcer l'égalité filles-garçons grâce au théâtre » se sont déroulés dans 7 écoles élémentaires. Ils ont été animés par la compagnie Brouha art.

La Direction des affaires culturelles (DAC) encourage les projets porteur d'égalité de genre, tels que :

- CINEMA : La 18<sup>e</sup> édition 2022 de « Mon premier festival » avait pour thème « Héroïnes » et a pour marraine Ana Girardot, Comédienne, réalisatrice et productrice.
- MISSION DEVELOPPEMENT DES PUBLICS : un groupe de travail Éducation Artistique et culturelle de la DAC dédié à la thématique de l'égalité a permis de compiler de nombreuses ressources et outils à destination de la DASCO sur le thème de l'égalité filles-garçons. Cette 1<sup>ère</sup> thématique transverse est ainsi expérimentée pour sensibiliser les enseignant-es et les élèves.

La DAC soutient chaque année, dans le cadre des projets de **l'Art Pour Grandir**, des structures culturelles **en résidences en collège** qui choisissent d'aborder la thématique de l'égalité filles-garçons, comme par exemple :

Collège Modigliani / Arcal	La résidence s'articulera autour de l'opéra « <i>Talestri, Reine des Amazones.</i> » de Maria Antonia Walpurgis, avec une réflexion sur le thème des femmes créatrices, et plus globalement à la question des femmes dans les arts et dans la société.
Collège Mallarmé / L'Etoile du nord	Aurélié Barrin propose de « dé-régler les contes » que nous connaissons tous afin d'en proposer une relecture moderne. Ce projet s'articule autour de son spectacle « Irène », une réécriture éco-féministe du conte de « La Petite Sirène » d'Andersen.
Collège Dorgeles	Le projet, HERO.INE.S BIS, est dans la continuité du Défilé Dansé, projet de l'année passée, une performance autour des stéréotypes de genre (la compagnie Vibrisses).
Collèges Dorgeles + Pierre Mendès France	la compagnie Vibrisses souhaite faire (re)découvrir différentes femmes dans les domaines du sport et de l'art. Collège Raymond Queneau / Carreau du Temple : « <i>Passement de jambes 2022</i> » sur <i>Une histoire du football féminin d'Hortense Belhôte.</i>
Etc.	

**Programme *Une œuvre à l'école*** : sensibilise des scolaires de 0 à 15 ans à l'art contemporain. Tout au long de l'année, des actions de médiations écrites et orales (cartels, dossiers pédagogiques, présentations des œuvres, rencontres et échanges avec des artistes dans les établissements (de la crèche au collège ainsi

qu'en hôpitaux) permettent de rendre visible le travail des artistes et notamment des femmes. Concernant les propositions d'œuvres adressées aux écoles, la parité des artistes est un critère absolument respecté.

- Sur 39 artistes choisi-es, 16 femmes, 22 hommes et 1 collectif (duo femme/homme), soit **42,5% d'œuvres créées par des artistes femmes.**
- Sur 8 interventions d'artistes (dans les écoles) : 3 femmes et 5 hommes, soit 37,5 % des rencontres menées par des artistes femmes.

**À noter :** le programme **Jeunes Collectionneurs.es du Fonds d'art contemporain / Paris Collections** rend acteur·rices des collégien·nes d'une commission d'acquisition qui leur est dédiée. Dans ce cadre, les inégalités entre les artistes femmes et hommes sont abordées ainsi que les enjeux de parité dans les commissions d'acquisition publiques. Les autres discriminations (classicisme, racisme, validisme ect) sont aussi abordées à l'aide de données chiffrées.

### SPECTACLE VIVANT (quelques exemples) :

Grand parquet	Spectacle « <i>Renversante</i> » par Florence Hinckel et Léna Bréban ; dans le monde de Léa et Tom, le féminin l'emporte sur le masculin. Tous les lieux ont des noms de femmes célèbres et ce sont les hommes qui s'occupent des enfants. Pourtant, les jumeaux voient bien que quelque chose ne va pas...
Paris l'été	Dans le cadre de ses projets d'éducation artistique et culturelle menés tout au long de l'année, figure le projet de LABO, un atelier de théâtre ayant lieu tous les mercredis avec un groupe d'élèves volontaires, mené par une professeure de lettre et de théâtre. Les élèves du LABO ont présenté la pièce <i>Précieuses</i> , dédiée à celles que l'on a dit ridicules, celles que l'on a dit maniérées, compliquées.

-----

## Volet JEUNESSE

### INFORMATION JEUNESSE

Politique publique de droit commun, l'Information Jeunesse s'adresse à tous les jeunes âgés de 13 à 30 ans. À Paris en 2022, **24 équipements jeunesse de proximité** de la Ville de Paris (**11 Espaces Paris Jeunes et 13 Centres Paris Anim'**) sont labellisés « **Information Jeunesse** » par l'État dont la gestion est déléguée à des associations (marché public ou délégation de service public) d'éducation populaire. Les « **Points Information Jeunesse** » ont pour objectif de favoriser leur autonomie, par un accès libre et gratuit, à des informations relatives à tous les domaines de la vie quotidienne (emploi, orientation, logement, droit, santé, loisirs, mobilité, etc.) et un accompagnement dans leurs projets.

La répartition du public bénéficiaire (15-25 ans) indique une majorité de femmes : 56% (en 2020, le public était composé de 68% de femmes).

	Femmes	% de femmes	Hommes	% d'hommes	TOTAL
Année 2020		68%		32%	
Année 2021	13 499	57%	10 162	43 %	23 661
Année 2022	15 159	56 %	11 098	41 %	26 257

En 2022, 3 % des jeunes n'ont pas souhaité transmettre d'information concernant leur genre (1650 jeunes).

Enfin, en 2022, la Sous-Direction de la Jeunesse de Ville de Paris, accompagnée par l'Atelier parisien

*Précaution à la lecture des statistiques : Les données, extraites de l'application du CIDJ, sont à prendre avec précaution car les données renseignées ne sont pas exhaustives : certaines structures ne renseignent pas leurs données de fréquentation ; d'autres ne renseignent pas toujours les données de manière régulière ; il n'est pas possible de distinguer une structure qui n'aurait pas renseigné ses données d'une structure avec des données nulles.*

*Note : Les chiffres de fréquentation sur l'accueil individuel et les actions collectives, ne sont pas renseignés quant au genre. De même la répartition en âge (19, 4 % des jeunes informés ont entre 15 et 17 ans, 28,63 % entre 18 et 20 ans, Et 26,9 % entre 21 et 23 ans) n'est pas genrée et ne permet donc pas d'analyse plus fine de ces données.*

d'urbanisme (Apur) a actualisé le portrait sociodémographique des jeunes à Paris. Au 1er janvier 2018, les jeunes, âgés de 16 à 25 ans vivant à Paris, représentent 14 % de la population parisienne. Paris se démarque par une population jeune plus féminine avec 54 % de jeunes Parisiennes.

## CENTRES PARIS ANIM'

Les 50 Centres Paris Anim', espaces d'échange social et de convivialité, sont gérés par le biais de plusieurs marchés publics ou concessions. Les contrats passés par la Ville de Paris avec les gestionnaires de ces centres exigent que la promotion de l'égalité femmes-hommes soit une préoccupation permanente, et les contrats les plus récents demandent, l'élaboration d'un projet comprenant au moins une thématique contribuant à l'éducation citoyenne et à la transmission des valeurs républicaines, au nombre desquelles l'égalité femmes-hommes.

En 2022, la fréquentation se compose ainsi :

	Femmes	% de femmes	Hommes	% d'hommes	TOTAL
0-11 ans	11 671	56 %	8 898	44%	20 569
12-17 ans	5 133	55 %	4 168	45 %	9 301
18-25 ans	3 568	61 %	2 272	39 %	5 840
26-59 ans	10 766	77 %	3 153	23 %	13 919
60 ans et +	3 580	84 %	640	16 %	4 220
TOTAL	34 718	64%	19 131	36 %	53 849

**Les femmes et les jeunes filles y sont majoritaires, avec une tendance au rééquilibrage filles-garçons : 64% de filles en 2022 (71% en 2021, 66% en 2020).**

La prédominance des femmes et des jeunes filles dans les Centres Paris Anim' est particulièrement marquée en ce qui concerne les activités des adultes (tranche des 26-49 ans) et des senior-es (60 ans et +), et s'explique notamment par des différences dans les pratiques de loisirs et de culture propres à ces classes d'âge.

## KIOSQUE JEUNES

Le Kiosque Jeunes (KJ) - Canopée des Halles et depuis septembre 2021 Quartier Jeunes (QJ) dans le 1<sup>er</sup> arrondissement - est un dispositif favorisant l'autonomie des jeunes par l'accès à la culture et aux loisirs. Créé il y a plus de 30 ans, il contribue à favoriser leur épanouissement, accompagner leur découverte de la culture et des loisirs, construire leurs goûts et leur personnalité, et faire d'eux des citoyen·nes éclairé·es et actif·ves sur leur territoire.

Le KJ délivre des contremarques pour un accès à une offre d'événements culturels, de sport et de loisirs à

tarifs préférentiels ; il promeut l'offre de pratique culturelle des équipements jeunesse ; il impulse et facilite l'organisation de sorties collectives et de parcours culturels ; il apporte une information sur les dispositifs jeunesse de la DJS.

**Le public :** la répartition femmes-hommes du public des 15-25 ans reçu : 67% de filles, 33% de garçons (pour les 21 827 visites au KJ).

#### Fréquentation du Kiosque jeunes

	Femmes	% de femmes	Hommes	% d'hommes	TOTAL
Année 2021		67%		33%	21827
Année 2022	16050	69 %	7210	31 %	23260

69 % des jeunes ayant validé leurs comptes sont des femmes (contre 61% en 2021).

Concernant les domicile (Paris ou autre), les statuts (étudiant ou actif) et les âges, les données produites ne sont pas genrées et ne permettent pas une analyse plus fine des profils. Simplement, le profil type de l'utilisateur est une femme de 22 ans habitant à Paris.

### ESPACES PARIS JEUNES

Les 13 Espaces Paris Jeunes sont des lieux d'accueil inconditionnels des jeunes de 14 à 25 ans. Situés essentiellement dans les quartiers prioritaires et populaires, ou mixtes socialement, ils offrent des lieux d'accueil informel, accompagnent les jeunes dans leurs projets, dans leur orientation et leur proposent des animations variées.

Les contrats des EPJ comportent, au nombre des principes fondamentaux, l'accueil des jeunes sans discrimination, et le fait de favoriser la mixité des publics, notamment filles garçons.

Les jeunes femmes fréquentent **un peu moins les EPJ** que les garçons, avec toutefois des différences d'un équipement à un autre. Les jeunes fréquentant les EPJ sont souvent suivi-es dans le cadre de la prévention spécialisée dont le public est au 2/3 composé d'hommes ou de jeunes hommes.

### PARIS JEUNES VACANCES

Paris Jeunes Vacances est un dispositif d'accompagnement vers l'autonomie par l'aide à la concrétisation de projets de vacances autonomes. Il prend la forme d'une aide financière matérialisée par la remise d'un chèque-vacances d'une valeur de 200 €.

Les vacances doivent durer au moins trois jours et deux nuits dans un hébergement touristique et concerner au maximum six personnes ; elles doivent avoir une finalité touristique (à l'exclusion des stages, séjours d'études ou activités rémunérées) et se dérouler sans encadrement parental (parents, grands-parents, oncles, tantes, etc.), professionnel ou bénévole ; un budget prévisionnel équilibré doit être établi. Certain-es jeunes sont accompagné-es par des équipements Jeunesse (CPA ou EPJ) afin de mettre toutes les chances de leur côté.

**Les bénéficiaires en 2022 : 1 682 projets portés par des filles et des garçons à 50/50.** 1% des jeunes ne se prononcent pas sur leur genre (14 projets).

### CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ), instance consultative de la Ville de Paris, a pour objectif d'impliquer et d'associer les jeunes à la vie politique municipale. La dernière évolution du CPJ, adoptée par le Conseil de Paris en octobre 2021, lui permet de renforcer ses liens avec les arrondissements par la création d'ambassadeur-rices du CPJ, de s'appuyer sur l'expertise d'associations de jeunes et de jeunesse pour éclairer ses travaux et enfin, de s'autosaisir sur des sujets ne figurant pas dans la lettre de saisine.

**Profils des bénéficiaires : la parité**

Les  
100  
mem  
bres

La parité de l'instance est inscrite à la délibération cadre du Conseil Parisien de la Jeunesse en cohérence avec l'article L.1112-23 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que dans un conseil de jeunes créé par une collectivité territoriale « l'écart entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes ne doit pas être supérieur à un ».

du CPJ, 50 jeunes femmes et 50 jeunes hommes de 15 à 30 ans, résident, étudient, travaillent ou ont une activité sociale régulière à Paris. Pour la promotion 2022, ils et elles sont âgé-es en moyenne de 25 ans.

- ✓ 46 membres, dont 19 femmes, sont de jeunes actif-ves
- ✓ 43 membres, dont 22 femmes, sont des étudiant-es, les autres étant lycéen-nes, 4 dont 4 femmes ou en alternance, 6 dont 5 femmes ;
- ✓ 24 membres, dont 14 femmes n'habitent pas Paris mais une commune proche.

#### Répartition genrée des membres du CPJ en fonction de l'âge

	Femmes	% de femmes	Hommes	% d'hommes	TOTAL
15 - 25 ans	34	74%	8	26%	42
26 - 30 ans	16	27%	42	73%	58

Les candidat-es au CPJ sont départagé-es par tirage au sort réalisé par un huissier et désigné-es pour un mandat de deux ans non renouvelable. En 2021, 539 jeunes, dont 250 femmes [46 %] et 289 hommes [54 %], se sont porté-es candidat-es pour la promotion 2022.

Concernant la participation effective des membres aux travaux de l'instance, en 2022 et en pourcentage de l'ensemble des présences aux réunions, 42% étaient des femmes et 58 % des hommes (*en 2021, c'était l'inverse : présences aux réunions, 54,8 % étaient des femmes et 45,2 % des hommes*).

#### Activités en 2022 :

En 2022, les travaux du CPJ ont porté sur différents sujets (contrats jeunesse d'arrondissement, alimentation durable, révision du Plan local d'urbanisme Bioclimatique, etc.) et une auto saisine a été faite sur les **violences sexistes et sexuelles (VSS) en milieu festif et nocturne**. Les recommandations portées sur ce dernier sujet visent à améliorer la prévention des VSS en milieux festifs (festivals, boîtes de nuit, et bars) et la sécurisation de l'espace public, avec les policier-ères municipaux-ales comme médiateur-rices et accompagnant-es. Une dernière recommandation porte sur l'éducation au consentement dans les établissements dépendant de la Ville de Paris.

#### QUARTIERS LIBRES

Quartiers Libres est un dispositif destiné à encourager le développement des initiatives des jeunes Parisien-ne-s qui souhaitent s'engager dans la vie locale. Il a pour objectif de soutenir leurs projets collectifs citoyens et/ou solidaires qui se déroulent en partie ou en totalité sur le territoire parisien.

Le dispositif Quartiers Libres consiste en deux aides financières forfaitaires : une aide financière de 500 € vise à couvrir les premières dépenses liées à la création d'une association ou d'une junior association ; une aide de 500 € à 1000 € est destinée à la mise en place d'un projet citoyen et solidaire. Les deux aides sont cumulables. Le montant maximal de l'aide est de 1500 €.

En 2022 comme en 2021, 56 aides attribuées aux porteurs de projets, dont **57%** sont portés par des jeunes filles (32 projets).

#### BAFA CITOYEN PARISIEN

Le BAFA Citoyen a pour objectif de former les jeunes Parisien-nes de 16 à 25 ans à la première partie du BAFA (formation théorique). La Ville prend en charge 90 % du coût de la formation, laissant 40 € à la charge des jeunes en échange de 30 heures de bénévolat ou de projet au bénéfice des Parisiens et des Parisiennes. Le dispositif a pour ambition de favoriser la citoyenneté des jeunes tout en leur proposant une voie d'insertion possible. Un objectif de 1000 jeunes formés par an a été fixé par la Maire de Paris.

Le dispositif est ouvert à toutes et tous mais il semble que depuis le début les jeunes femmes s'engagent plus facilement : la tendance se confirme en 2022.

	Femmes	% de femmes	Hommes	% d'hommes	TOTAL
Année 2020		61%		39%	
Année 2021	557	65%	298	35%	855
Année 2022	567	65%	304	35%	871

## VOLONTARIAT EN SERVICE CIVIQUE

Depuis 2006, la Ville de Paris a accueilli en son sein plus de 2 000 jeunes volontaires, filles et garçons, en service civique (VSC). Cet engagement s'est renforcé avec la loi du 10 mars 2010 relative au Service Civique qui a créé un nouveau cadre de volontariat civil pour la jeunesse. Les missions confiées aux volontaires se sont élargies.

Le Service Civique fait désormais l'objet d'un recours massif par la collectivité pour faire écho et soutenir l'engagement croissant des jeunes en société sur des sujets aussi divers et variés que l'environnement, la solidarité, la culture et la lutte contre la pauvreté, l'égalité, la lutte contre les discriminations ou encore les violences sexistes et sexuelles.

Le nombre de volontaires accueilli·es chaque année, a été porté à 400 par an en 2017, puis 500 en 2022. En 2022, la Ville de Paris a accueilli 275 jeunes en service civique, dans une conjoncture qui a vu la baisse, au niveau national, du nombre de jeunes volontaires.

	Femmes	% de femmes	Hommes	% d'hommes	TOTAL
Année 2021	307	61%	200	39%	507
Année 2022	181	66%	94	34%	275

Le dispositif attire plus de jeunes femmes (66%) que de jeunes hommes (34%). En dehors d'un effort de diversification des choix, les jeunes filles se dirigent vers des missions du secteur social au sens large : l'animation socioculturelle, l'action sociale, l'éducation, la santé.

## SUBVENTIONS : 11 ASSOCIATIONS

La Direction de la jeunesse et des sports soutient et finance des projets associatifs, soit destinés spécifiquement aux filles dans une optique de rattrapage des inégalités, soit consacré à l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les stéréotypes, les discriminations de genre, ... et destinés à tous et toutes.

Quelques exemples :

Association	Projet
REV'ELLES	<i>Rev'elles ton potentiel</i> : Favoriser l'égalité des chances et une meilleure orientation professionnelle des jeunes filles issues de milieux populaires.
SIRIUS PRODUCTIONS	Co-construction-initiation aux métiers de la mode avec public à dominante femmes en QPV : dans le 18 <sup>e</sup> arrondissement.
SOLEIL BLAISE	Soutenir et accompagner les initiatives des adolescent·es et jeunes adultes.
ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE CHARONNE REUNION (AEP CR)	Des jeunes filles de 16 à 25 ans, issues des quartiers populaires, bénéficient des animations multisport (double dutch, basket, handball).
LADIES AND BASKETBALL	Jeunes filles : programme de soutien scolaire et activités sportives.
TATANE	Programme annuel de football, lien social et fête de quartier. Une session 100% filles.

Également : Observatoire des inégalités, Dumas Réunion, Picoulet, L'envers de l'art, Solidarité jeunesse, Association de culture berbère, etc.

*Note : Il n'est pas fait mention des données genrées pour ces projets associatifs et c'est une marge de progrès à réaliser pour aller vers une démarche d'éga-conditionnalité dans ce secteur jeunesse.*

-----

### Cours Oasis

Les cours de récréation des écoles et collèges parisiens sont progressivement transformés avec le programme « Oasis » (99 cours, soit 28 cours de plus en 2022).

La question du **genre et des stéréotypes** est abordée lors des ateliers, organisés dans les phases de co-conception des cours Oasis, qui sont, avant tout, une réponse au réchauffement climatique et visent à améliorer le bien-être des enfants (en ombrageant les cours d'école, en changeant le revêtement, etc.)

Ces cours d'école constituent un microcosme social où les inégalités de genre peuvent se reproduire. Les aménagements sont l'occasion d'une réflexion participative associant les élèves sur le partage de l'espace des cours de récréation pour que chacun·e trouve sa place : petits et grands, filles et garçons. De ce point de vue, le choix et la localisation des équipements sportifs sont notamment déterminants en élémentaire et au collège. Certains aménagements aident aussi plus spontanément à un partage mixte de l'espace (espaces verts accessibles, jeux d'escalade, etc.). C'est en ce sens que les cours Oasis participent de la politique parisienne en faveur de l'égalité..

Un documentaire illustre la façon dont l'espace où l'égalité fille-garçons peut progresser, avec l'exemple de l'école élémentaire Maryse HILSZ : « Genre et cours Oasis à l'école élémentaire Maryse Hilsz ».

Des retours et des témoignages font état du bien-être des filles notamment, du recul des jeux de ballons placés au centre de la cour (souvent sources d'occupation inégal de l'espace) et d'une meilleure coopération entre enfants dans les cours transformées.

--- ----- ---

De plus, la DASCO a engagé fin 2021 un **programme de rénovation des sanitaires** dans les écoles et les collèges.

Le collège Yvonne Le Tac (18<sup>e</sup>) et l'école élémentaire Jeanne d'Arc (13<sup>e</sup>) ont vu leurs toilettes transformées. Au collège, la rénovation a changé l'organisation de l'espace : les toilettes séparées entre les filles et les garçons ont été transformées en un **espace unique**, partagé par tous et toutes. La direction du collège constate un apaisement dans l'usage de ces lieux, et l'absence de dégradation. Au sein de l'école élémentaire Jeanne d'Arc, la transformation s'est portée plusieurs enjeux : outre la création de toilettes sèches et d'une cabine « urinoir sec » (qui fonctionne sans eau), des toilettes non attribuées et donc mixtes ont été créées, avec une ambiance chaleureuse et claire (carrelage imitation parquet, murs blancs, lumières colorées)

En parallèle, **une étude-action est lancée sur le sujet des sanitaires dans les établissements scolaires**. La Ville de Paris s'associe avec le Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement 75 (CAUE) dans le cadre d'une démarche participative, inclusive et innovante pour repenser, avec les utilisateur·rices et acteur·rices concerné·es, l'aménagement de ces locaux. L'objectif de cette étude est d'explorer diverses solutions à la fois techniques et pour le changement des usages, tout en prenant en compte la réalité de terrain d'établissements scolaires parisiens. Six établissements pilotes participeront à cette « recherche action ».

### 3. Inciter les associations étudiantes à agir pour l'égalité femmes-hommes

La Maison des initiatives étudiantes (MIE) soutient, accompagne et valorise les initiatives étudiantes. La MIE se répartit sur deux adresses et offre une multitude de ressources entièrement gratuites pour faire vivre la vie étudiante à Paris, avec le concours de **270 associations** qui y sont inscrites et la fréquentent au quotidien.

Outre l'accompagnement à l'emploi des étudiant·es, particulièrement important dans le contexte de la crise sanitaire et économique qui affecte nettement l'entrée en emploi et les jobs des étudiant·es, en 2022, la MIE a poursuivi son cycle de formation et de sensibilisation des associations aux **violences sexistes et sexuelles (VSS)**, en lien avec l'association l'ESS Inspirantes :

- ✓ **Quatre webinaires de sensibilisation** au sexisme et aux VSS sont proposés aux associations, pour l'année universitaire 2022/2023, sur des thèmes tels que la reconnaissance, la définition et la lutte contre le sexisme et les VSS. Ces webinaires sont à destination des associations subventionnées et/ou hébergées par le Bureau de la vie étudiante.
- ✓ **Des conférences débats** sur le sexisme et les VSS. 9 conférences ont été organisées pour l'année 2022. Ce chiffre passe à 6 pour l'année universitaire 2022/2023. L'idée est de faire appel à des intervenant·es connu·es. Ces conférences débats sont organisées par.

**Indicateur de résultat** : Nombre de personnes touchées : 316 (dont 116 présentes lors de l'événement et 200 présentes sur les retransmissions en direct de l'événement).

#### Le Réseau référent·es VSS des écoles de la Ville

Créé pour l'année scolaire 2022 en se basant sur les recommandations du rapport de l'inspection générale concernant la lutte contre le sexisme et les VSS dans l'enseignement supérieur, ce réseau vise à former les membres de l'équipe pédagogique désignés comme référent·es VSS au sein de leur établissement. La formation porte sur le sexisme et les VSS, les dispositifs de lutte et de sensibilisation existant et le droit encadrant le sexisme et les VSS dans l'enseignement supérieur.

Ce réseau réunit les **7 écoles de la ville de Paris** : Boule, Duperré, Estienne, l'EPSAA, l'EIVP, l'ESPCI et du Breuil. Les réunions de travail du réseau sont mensuelles et proposent une formation animée par une experte. Les ultimes réunions de travail de l'année scolaire 2022-2023 seront dédiées à la construction d'un outil visant à reconnaître et prévenir le sexisme et les VSS lors des soirées de filière et d'intégration.

#### Cellules d'écoute : Lutte contre les violences sexistes et sexuelles, santé des femmes

Le Bureau de la vie étudiante met en place une cellule d'écoute à destination des personnes victimes de VSS. Les permanences sont assurées par des psychologues bénévoles issues de l'association Elle's Imagine'nt. Il existe deux permanences, de quatre heures chacune, une à la MIE Bastille et l'autre au Labo 6, par semaine. Depuis la rentrée 2022, afin de répondre à un besoin des bénéficiaires, un groupe de parole mensuel a été mis en place, proposant une thématique différente chaque mois.

**Indicateur de résultat** : Nombre d'entretiens menés : 152 - Nombre de bénéficiaires : 33.





## Axe 2 (volet RH)



### Les objectifs et sous objectifs :

**OBJECTIF 9 : MIEUX CONNAITRE LA SITUATION DE LA COLLECTIVITE PARISIENNE EN MATIERE D'ÉGALITE**

**OBJECTIF 10 : CRÉER LES CONDITIONS D'UN ÉGAL ACCÈS AUX MÉTIERS ET AUX RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES**

1. Encourager la mixité et la déconstruction des stéréotypes de genre
2. Former à l'égalité professionnelle
3. Accompagner les femmes dans l'échange de bonnes pratiques et le soutien entre pair-es

**OBJECTIF 11 : SUPPRIMER LES SITUATIONS D'ÉCARTS DE RÉMUNÉRATION ET DE DÉROULEMENT DE CARRIÈRE**

1. Garantir l'égal accès aux corps, grades et emplois
2. Évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération
3. Neutraliser l'impact des congés familiaux sur la rémunération et le déroulement de carrière

**OBJECTIF 12 : FAVORISER L'ARTICULATION ENTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE ET FAMILIALE**

1. Concevoir des organisations de travail bénéfique à l'égalité professionnelle
2. Prendre en compte les pathologies chroniques spécifiquement féminines
3. Favoriser la prise en compte effective des congés liés à la parentalité

**OBJECTIF 13 : LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL OU IMPACTANT LE TRAVAIL**

1. Former les publics prioritaires à la prévention et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles
2. Accompagner les agent-es victimes de violences sexistes et sexuelles au travail

## ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES À LA VILLE DE PARIS

L'objectif d'égalité professionnelle implique le passage en revue de toutes les procédures RH (recrutement, rémunération, gestion des carrières, formation, etc.), ainsi que la mesure systématique et l'analyse des causes des écarts ou des différences de situation entre les agentes et les agents. Il requiert également de connaître leur ressenti face aux inégalités de traitement, injures ou agressions dans le cadre professionnel.

Enfin la sensibilisation et la formation sur l'égalité femmes-hommes et les violences sexuelles et sexistes restent indispensables pour changer les pratiques de l'ensemble des agents et des agentes, en particulier les managers et le réseau RH de la Ville.

Cette démarche globale pour parvenir à une égalité réelle entre les agents et les agentes a permis l'obtention en 2019 du label Égalité professionnelle femmes-hommes. Elle a également conduit la Ville à solliciter un second audit de l'Afnor en 2023 afin de constater ses avancées. Afin de structurer ces actions et de permettre leur évaluation régulière, un Plan parisien Égalité professionnelle femmes-hommes, Lutte contre les discriminations et Handicap couvrant la période 2021-2023 a été présenté aux instances centrales du dialogue social, puis au Conseil de Paris en octobre 2021. Son axe 2, intitulé « Paris employeur inclusif », concerne les agent.es.

En février 2022, au sein de la DRH la Mission Égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations et la Mission handicap ont fusionné pour donner naissance à la Mission égalité professionnelle et inclusion (MEPI), afin d'agréger l'ensemble des compétences disponibles et de rendre plus visible et efficace la mobilisation de l'administration en matière d'inclusion.

Placée auprès du directeur adjoint de la DRH, la Mission Égalité professionnelle et Inclusion est en charge de l'élaboration, du pilotage et du suivi de la politique inclusion de la collectivité.

La mission s'organise autour du pilotage de projets thématiques relatifs à l'égalité professionnelle femmes-hommes, à la lutte contre les discriminations, au handicap et aux violences sexuelles et sexistes au travail. Elle initie la création d'outils destinés à être diffusés dans les directions et accompagne les directions, en adaptant la palette d'actions à leurs enjeux.

Elle élabore et pilote la politique stratégique de la Ville en matière d'accueil et d'accompagnement des agent.es en situation de handicap.

---

### **OBJECTIF 9 DU PLAN PARISIEN POUR L'EGALITE : MIEUX CONNAITRE LA SITUATION DE LA COLLECTIVITE PARISIENNE EN MATIERE D'EGALITE PROFESSIONNELLE**

**ET**

### **OBJECTIF 10 : CREER LES CONDITIONS D'UN EGAL ACCES AUX METIERS ET AUX RESPONSABILITES PROFESSIONNELLES**

---

#### Les données 2022

Depuis 2015, le Rapport de situation comparée des conditions générales d'emploi et de formation des femmes et des hommes (RSC) produit 27 indicateurs communs aux trois fonctions publiques. Ils recouvrent les différents champs qui délimitent le périmètre habituel des ressources humaines : les effectifs, la durée et l'organisation du travail, les embauches et les départs, le positionnement, les promotions, les rémunérations, la formation, les conditions de travail, les congés, le temps partiel, l'organisation du temps de travail et les services de proximité.

Leur lecture permet d'établir plusieurs faits saillants.

### **Un effectif parisien majoritairement féminin**

En 2022, la part des femmes au sein de l'effectif global est de 55,2 % (55,5% en 2021, 55,8 % en 2020) des agents sur emploi permanent (hors assistants maternels et familiaux).

Elles représentent 67,3 % des agents de catégorie A (67,5% en 2021, 67,8 % en 2020), 64,6 % des agents de catégorie B (47,5% en 2021, 46,3 % en 2020) et 48 % des agents de catégorie C (54% en 2021, 55 % en 2020).

45,5 % des femmes exercent une activité soumise à un niveau de sujétion compris entre 1 et 6, ce taux étant de 54,5 % pour les hommes.

68,2 % des agents recrutés en catégorie A sont des femmes (67,5 % en 2021), 69 % en catégorie B (49 % en 2021) et 63,5 % en catégorie C (65,1 % en 2021).

La part des femmes a surtout évolué dans les catégories B et C, notamment du fait du passage en catégorie B du corps des auxiliaires de puériculture, ainsi que dans les filières historiquement majoritairement masculines (sécurité, technique). Ainsi, les techniciens des services opérationnels (TSO) comptaient 84,8 % d'hommes en 2022, contre 98,6 % dix ans auparavant. De même, les adjoints techniques comptaient 92,1 % d'hommes en 2012 contre 82,9 % en 2022.

### **Un objectif de parité dans les emplois de direction et au sein des jurys de recrutement**

Une attention particulière est portée à la parité dans les emplois de direction occupés à 53,7 % par des femmes (56 femmes sur 108 postes), alors que la proportion était de 49,1% en 2021 et 47,7 % en 2020.

Le pourcentage de femmes primo nommées<sup>1</sup> sur des emplois fonctionnels a aussi fortement augmenté : passage de 36,8 % en 2017 à 56 % en 2021 et 2022. Cette répartition place la Ville bien au-delà de ce que le cadre légal impose (un minimum de 40 % de femmes primo nommées depuis 2017).

Par ailleurs, depuis 2012, le nombre d'hommes et de femmes parmi les membres de jurys de concours est proche de la parité. Cette proportion est désormais de 50,4 % et 41,9 % des jurys ont été présidés par des femmes.

### **Une majorité de femmes en 2022 parmi les agent.es bénéficiant de formations**

En 2022, sur le total des 28 748 agent.es à avoir participé à des formations, 60% sont des femmes (17 214) et 40% sont des hommes (11 534).

En revanche, le nombre moyen de jours de formation est de 3,3 pour les hommes et de 2,7 pour les femmes, confirmant l'inversion de la tendance constatée en 2021 (2,4 pour les hommes et 1,9 pour les femmes) après deux années durant lesquelles les femmes avaient en moyenne des formations plus longues (1,5 pour les hommes et 1,7 pour les femmes en 2020, et 2,4 pour les hommes et 3,2 pour les femmes en 2019).

### **Un objectif d'une plus grande mixité des métiers dans certains corps**

L'adaptation de la politique de ressources humaines à l'enjeu d'une plus grande mixité des métiers n'est pas récente. À travers son plan Égalité, la Ville de Paris a réaffirmé son engagement en faisant de la mixité des métiers un objectif quantifiable. À titre d'exemple pour les corps majoritairement masculins, la part des femmes dans le corps des directeurs de conservatoires de Paris est de 28% en 2022 contre 20% en 2012. Au sein du corps des inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris, leur part est désormais de 10% en 2022 contre 5% dix ans auparavant.

À l'inverse, pour les corps majoritairement féminins tels que les secrétaires médico-sociaux, la part des hommes est de 8% en 2022, contre 5% en 2012. Quoiqu'inégaux en fonction des corps, les résultats sont encourageants et la Ville poursuit ses efforts afin de sensibiliser aux enjeux de mixité des métiers en luttant contre les stéréotypes de genre dans le cadre du travail.

### **Exemples d'actions menées en 2022**

---

<sup>1</sup> Pour mémoire, seules les « primo-nominations », c'est-à-dire les nominations hors renouvellement sur un même emploi ou nomination au sein d'un même type d'emplois au sein d'une même collectivité territoriale, sur les emplois listés à l'annexe du décret du 30 avril 2012, sont soumises à l'obligation de nominations équilibrées.

---

## Objectif 10.1 : Encourager la mixité des métiers : le recrutement de femmes dans les filières masculines et d'hommes dans les filières féminines

---

### *Adaptation des modes de recrutement collectifs, diversification des viviers de recrutement*

L'objectif est de diversifier les viviers au sein des secteurs qui recrutent à la Ville et particulièrement ceux qui sont en tension, et de nouer des partenariats avec des associations qui accompagnent notamment des femmes éloignées de l'emploi.

- Le 2 décembre, la DPMP et la DASCO, en coordination avec la MEPI, ont participé à une présentation métiers lors d'un forum de recrutement proposé par l'association Du Côté des Femmes et la mission locale de Cergy à destinations de lycéennes et de femmes victimes de violences.
- La DFPE a organisé plusieurs sessions de présentation des métiers de la petite enfance dans les collèges afin de déconstruire les stéréotypes et ouvrir le champ des possibles pour toutes et tous.
- La DEVE a également fait des interventions à l'École du Breuil pour faire découvrir ses métiers, susciter des vocations et attirer davantage de femmes vers des parcours de la filière technique.

---

## Objectif 10.2 : Déconstruire les stéréotypes de genre et former à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

---

En 2022, 6 265 agent-es ont été formé-es à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les discriminations dans le cadre du travail. Après l'impact de la crise sanitaire sur l'organisation des formations dispensées durant les années 2020 et 2021, les chiffres de l'année 2022 montrent un rattrapage important en termes de nombre d'agents formés.

ANNEE	2022	2021	2020
<b>Nombre d'agent-es formé-es aux questions d'égalité professionnelle femmes-hommes</b> (y compris sur la communication sans stéréotype de genre et les violences sexuelles et sexistes)	2 297	1 060	234
<b>Nombre d'agent-es formé-es aux questions de lutte contre les discriminations</b> (y compris sur le handicap, la laïcité et l'égalité de traitement.)	3 968	2 326	1 362
<b>TOTAL</b>	<b>6 265</b>	<b>3 386</b>	<b>1 596</b>

- Organisation d'événements à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes : **18 directions se sont mobilisées lors du 8 mars 2022.**

La DRH a proposé un quizz en ligne pour les agent.es de toutes les directions. Il vise à questionner les agent.es sur leurs connaissances dans le domaine de l'égalité professionnelle au sein de la collectivité et à faire connaître les actions mises en place dans le cadre du Plan parisien égalité.

➤ **DAC**

A l'occasion du lancement du cycle de conférences « Les Midis de la DAC », nouveau rendez-vous trimestriel pour les agentes et agents, la Direction des affaires culturelles a intitulé sa première conférence : « **Culture et égalité : quelles pratiques pour une politique culturelle non genrée ?** ».

➤ **DDCT / DICOM :**

Diffusion de [vidéos de portraits de femmes](#) « en première ligne » sur IntraParis.

La DICOM s'est associée à l'association « Règles élémentaires », qui collecte des produits d'hygiène intime pour les femmes sans-abri ou en situation de mal-logement afin de les aider à se protéger et à retrouver leur dignité.

➤ **DPE :**

Le réseau des femmes éboueures s'est agrandi et compte une quarantaine d'agentes. Depuis son lancement en mars 2021, des décisions concrètes ont vu le jour sur l'habillement, la gestion de la grossesse, la conciliation entre reprise du travail et allaitement, l'accès aux sanitaires et aux locaux sociaux.

➤ **DSIN :**



- Mise en une de l'IntraParis, dans un bandeau au-dessus du player, d'une dizaine de photos de femmes influentes dans le domaine de l'IT avec cette accroche : « *Journée Internationale des droits des femmes - connaissez-vous ces grandes figures de la tech ?* ». Un visuel propose un lien vers une vidéo de présentation d'une dizaine de personnalités contemporaines.
- L'exposition « Les découvreuses anonymes » a été installée au 227 rue de Bercy du 21 mars au 1er avril. Elle présente des portraits de femmes scientifiques qui ont marqué les sciences.

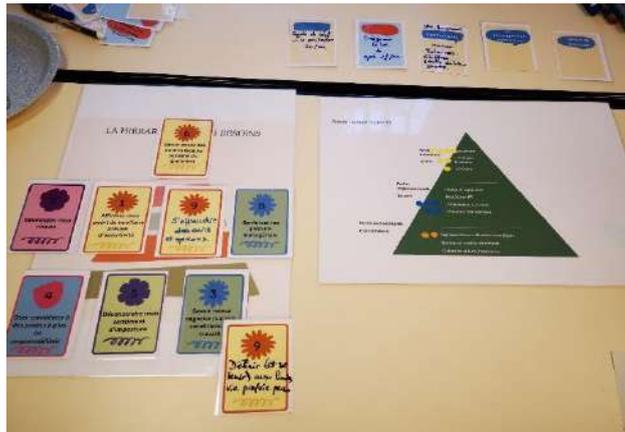
---

**Objectif 10.4 : Accompagner les femmes dans l'échange de bonnes pratiques et le soutien entre paires**

---

- Préparation de Paris Pluri'elles, un programme d'accompagnement annuel des femmes managers lancé en 2023, en co-construction entre la Mission management et la Mission Egalité professionnelle et Inclusion : une promotion de 20 agentes cheffes de services centraux ou déconcentrés sera formée, sur la base de candidatures volontaires.

En novembre 2022, deux ateliers rassemblant une quinzaine de femmes managers de plusieurs directions ont été menés afin de tester les axes de travail posés pour le dispositif et les affiner.




---

## OBJECTIF 11 : SUPPRIMER LES SITUATIONS D'ÉCARTS DE RÉMUNÉRATION ET DE DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

---

Les données 2022

### Des écarts de rémunération qui se réduisent

Pour les fonctionnaires, s'agissant des rémunérations nettes mensuelles moyennes, toutes quotités de temps de travail et toutes catégories confondues, l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes continue de se réduire. Cet écart est désormais de 4,92% en 2022 contre 5,06 % en 2021, et 6,17 % en 2020, et le recours différencié au temps partiel constitue désormais le principal facteur d'écart. En 2022, les femmes représentaient ainsi 86,4% des agent-es ayant demandé à recourir au temps partiel.

Dans le cadre de l'objectif 11.2 du Plan Égalité, une étude est menée par une doctorante en contrat CIFRE à la MEPI, sur 15 corps pour affiner les données collectées chaque année dans le cadre du RSU au moyen de l'outil d'analyse conçu par la DGAFP et d'un outil élaboré pour et par la Ville de Paris.

### Un principe de parité respecté en matière de promotions

La collectivité est attentive à l'égalité en matière de promotions. De nouveaux ratios de promu-promouvables ont été adoptés en 2020, pour les années 2021 à 2023.

Les très fortes augmentations des ratios, proposées pour les corps majoritairement féminins, traduisent ainsi la détermination de la collectivité à promouvoir une évolution de carrière et l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Les taux de promotion au dernier grade d'avancement des auxiliaires de puériculture, des agents spécialisés des écoles maternelles, des agents techniques des écoles et des agents techniques de la petite enfance, sont ainsi passés de 17 % en 2018 à 50 % en 2020, 60 % en 2021 et 65 % pour 2022 et 2023.

*In fine*, les femmes représentent 61 % des personnes promues en 2022 sur près de 14 476 agents promouvables.

---

## OBJECTIF 12 : FAVORISER L'ARTICULATION ENTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE ET FAMILIALE

---

Cette meilleure articulation des temps de vie sera atteinte en poursuivant la mise en place des projets complémentaires visant à :

- concevoir des organisations de travail au bénéfice de l'égalité professionnelle ;
- favoriser la prise effective, et dans de bonnes conditions, des congés liés à la parentalité ;

- prendre en compte les pathologies chroniques spécifiquement féminines.

#### Exemples d'actions menées en 2022

- Un travail a été initié en 2022 par la Mission Égalité professionnelle et Inclusion et mené avec des agentes, des SRH, des managers et des UGD afin de construire un parcours d'accompagnement des agentes avant, pendant et après le congé maternité :
  - 1<sup>er</sup> atelier de recueil des expériences des agentes ayant connu un congé maternité à la ville. 7 directions représentées : DEVE, DPE, DICOM, DRH, DJS, DPMP, DASCO.
  - 2<sup>e</sup> atelier avec les SRH/Manager et UGD autour des bonnes pratiques
  - Dernier atelier pour finaliser le parcours et les fiches, avec SRH/manager et UGD



2<sup>ème</sup> atelier autour du parcours « congé maternité » avec les SRH de différentes directions

Les outils ont été diffusés le 8 mars 2023.

---

## OBJECTIF 13 : LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL OU IMPACTANT LE TRAVAIL

---

### Des avancées en matière de lutte contre les violences sexuelles et sexistes au travail

Au-delà des obligations légales, cette lutte est structurée autour de quatre objectifs principaux :

- former les publics prioritaires à la prévention et à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes
- accompagner les directions à la formalisation des procédures de signalement et de traitement des violences
- informer et sensibiliser les agent-es sur les procédures internes et les interlocuteurs
- accompagner les agent-es victimes de violences sexuelles et sexistes.

En matière de **formation**, la thématique des VSST a été intégrée dans le parcours de formation des publics cibles : SRH, réseau disciplinaire, inspection générale, encadrant.es, police municipale, etc.

Au total, **1763 agent.es ont été formé.s** toutes directions confondues à la prévention des VSST (cf. tableau page suivante).

Dans son rôle d'accompagnement, d'outillage méthodologique et de sensibilisation, la Mission égalité professionnelle et Inclusion de la DRH a animé **7 ateliers d'échanges et de pratiques sur les violences sexuelles et sexistes au travail dans 4 directions de la Ville** : DSP, DFA, DSOL, DDCT

La MEPI a également acquis et expérimenté **de nouveaux outils afin de diversifier les façons d'aborder ces sujets**. Ils ont ensuite circulé dans les directions : un jeu de plateau (« sexisme sans façon » réalisé par

l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), des casques de réalité virtuelle avec différents scénarii autour notamment du harcèlement et des discriminations (circulation dans 6 directions à l'occasion du 25 novembre 2022), l'exposition « égalité-femme-hommes dans le travail » réalisée par l'association Adéquations.



*Test du jeu « Sexisme sans façon » à la DRH*

Public	Nombre de jours	Nombre d'agent.es formé.es
--------	-----------------	----------------------------

*Publics formés en 2022 : Prévention et lutte contre Violences sexuelles et sexistes au travail*

Collaborateur·rices de cabinet	1/2 journée	39
Inter SRH -3 groupes	3 journées	39
Agent·es en charge du disciplinaire	1 journée	18
Intra DAC VSS conservatoires (secrétaires généraux, conseillers aux études, services centraux)	1 journée	33
Référent·es VSS des écoles d'enseignement supérieur	1 journée	12
Direction Démocratie Citoyen.nes, territoires Encadrant.es Maire d'arrondissement	1 journée	30
INTRA_Direction Familles et Petite enfance + responsables	1 1/2 journée	68
Inspection Générale : inspecteur·rices menant des enquêtes (4 juillet )	1 journée	11
Direction des Affaires Culturelles- enseignants.es des conservatoires	11 demi-journées	1245
Direction Jeunesse et Sport_Encadrement supérieur et intermédiaire	1 1/2 journée	60
Direction Police Municipale et Prévention- agents sécurité et surveillance	1 1/2 journée	138
SRH de la Direction de la santé publique	1 journée	15
Direction de l'Attractivité Economique- 3 sites de la bourse du travail	4 demi-journées	40
IG inspecteur·rices menant des enquêtes	1 journée (novembre)	15
<b>Total</b>		<b>1763</b>

La collectivité parisienne a élargi le périmètre de cette lutte en consolidant le dispositif d'accompagnement aux agent.es victimes de violences intrafamiliales. Une fiche GRH et un dépliant dédiés ont été créés puis diffusés dans les directions. Une [page intranet dédiée](#) a été créée.

Le 1er décembre 2022, une cinquantaine d'agent·es a participé à la conférence de Stéphane Punel, travailleuse sociale et formatrice, intitulée « **Violences conjugales et emploi : du repérage à l'action** ». La Directrice des ressources humaines et la Secrétaire générale, étaient présentes et ont exprimé l'engagement de la Ville de Paris comme employeur sur ces questions.



Conférence du 1<sup>er</sup> décembre 2022 avec Stéphane Punel, formatrice sur les questions de violences sexuelles et sexistes



Nouveau dépliant sorti à l'occasion du 25 novembre 2022, journée pour l'élimination des violences faites aux femmes



*Exemples d'actions menées dans les directions en 2022*

- La Direction de la santé publique a initié un plan d'action contre les violences sexuelles et sexistes : 3 journées de formation ouvertes à toutes et tous, intervention de la MEPI dans tous les services, formalisation d'une procédure, nomination de référent-es....
- Une dizaine de directions ont formalisé et affiné leurs procédures de signalement et de traitement des violences, et les a mis à disposition des agents via des pages dédiées sur IntraParis.



*Exemple : Page dédiée aux VSST sur l'intranet de la DDCT*

La Direction des affaires culturelles a rédigé un guide de procédures de signalement à destination de ses agent.es, a formé les enseignant.es des conservatoires lors de la semaine de rentrée de septembre et a monté un réseau de référent-es VSS.

- Le Secrétariat général a intégré le sujet des VSST dans ses ateliers de remise à jour du Document unique d'évaluation des risques professionnels avec ses agent.es.
- Pour le 25 novembre, la Direction des systèmes d'information et du numérique a envoyé tous les jours de la semaine une courte vidéo de sensibilisation sur les différentes facettes du sujet, avec un message de la directrice en ouverture. La direction a également proposé des sessions de test des casques de réalité virtuelle à ses agent.es.



*Atelier Casques de réalité virtuelle à la DSIN- décembre 2022*

- La Direction des finances et des achats a installé l'exposition « Je ne crois que ce que je vois » créée par l'association Femmes Solidaires, dans le patio du bâtiment avenue Bédier (13e), du 22 au 29 novembre. Un temps d'animation avec des quizz sur la pause méridienne a été proposé avec la Mission Egalité professionnelle et Inclusion, ainsi qu'un atelier de sensibilisation et d'échanges.



*Présentation de l'exposition « Je ne crois que ce que je vois » dans le patio des locaux de la DFA, en présence du directeur*

*22 novembre 2022*

- La Direction des solidarités et la Direction de l'immobilier, de la logistique et des transports ont également proposé cette exposition à l'occasion du 25 novembre.



*Mardi 22 novembre, à 13 heures, l'exposition « Je ne crois que ce que je vois » était installée au 10<sup>ème</sup> étage de la tour Mattei. Pour l'occasion, Marie-Pierre Auger, directrice de la DILT et Antoine Guillou, adjoint à la maire de Paris, ont chacun salué cette exposition qui invite à repérer les stéréotypes et se méfier des préjugés qui ont la vie dure. Les intervenantes de la DRH, ont rappelé la nécessité de vigilance collective et le chemin qui reste à faire en matière de lutte contre les violences sexuelles et sexistes, avant de commenter les panneaux de l'exposition expliquant toute la symbolique des images et textes présentés*



### Axe 3

**PARIS S'ENGAGE POUR  
UN SERVICE PUBLIC  
ÉGALITAIRE ET INCLUSIF**

## Les objectifs et sous objectifs :

### OBJECTIF 20 : FAVORISER LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

1. Sensibiliser, former et outiller les acteur·rices des politiques de la Ville pour intégrer la question du genre dans les dispositifs et actions portés par la Ville, dans tous les champs de compétences de la Ville (social et enfance, jeunesse, culture, sport et espace public, économie et territoires)
2. Mettre en place un budget sensible au genre (BSG) qui permette d'évaluer et rééquilibrer les politiques publiques

### OBJECTIF 21 : LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET LE PHÉNOMÈNE

#### PROSTITUTIONNEL

### OBJECTIF 22 : FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE DES FEMMES À TRAVERS LA CULTURE ET LE SPORT

1. Encourager une programmation artistique égalitaire et une mixité des pratiques culturelles
2. Favoriser l'accès aux sports pour toutes et développer la pratique des sports par les femmes, en club ou dans les lieux en libre accès, notamment dans le cadre du programme de Transformation Olympiques (Héritage des JOP 2024).

### OBJECTIF 23 : ACCOMPAGNER LES PARISIENNES LES PLUS PRÉCAIRES

1. Favoriser l'accompagnement des femmes éloignées de l'emploi vers un parcours d'insertion professionnelle adapté en diversifiant les orientations professionnelles vers les métiers porteurs d'emploi
2. Accompagner les femmes vulnérables ou en situation de précarité : parcours d'accès aux soins et au bien-être, d'accès aux droits pour les femmes étrangères, d'accès au logement et à la citoyenneté

### OBJECTIF 24 : FAVORISER LA CONQUÊTE ET L'APPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC PAR LES FEMMES

1. Favoriser la prise en compte du genre dans les projets d'urbanisme, d'aménagement et d'organisation de l'espace public, en inscrivant le critère de genre dans les documents contractuels et en réalisant des expérimentations
2. Renforcer la participation des femmes aux diagnostics de territoire et plus largement au processus de décision, notamment en réalisant des marches exploratoires en amont de tous les projets de rénovation et d'aménagement
3. Poursuivre la campagne contre le harcèlement de rue, notamment par la formation des agent·es de prévention et de sécurité, ainsi que la future police municipale
4. Développer et mettre en œuvre un Plan pour la sécurité des femmes dans l'espace public
5. Développer la visibilité des femmes dans l'espace public : poursuivre la féminisation des noms de rue, mettre en avant le "matrimoine" et poursuivre la campagne contre les publicités sexistes

### OBJECTIF 25 : VALORISER LA DÉMARCHE ET RENDRE VISIBLE SES RÉSULTATS

1. Développer une communication publique sans stéréotype de sexe
2. Communiquer sur les apports du Plan d'égalité, les progrès mesurés, les transformations accomplies, les résultats de cette démarche transversale (publication du Rapport égalité femmes-hommes chaque année (article 61 de la loi du 4 août 2014)

OB  
JE  
CT

## IF 20 : FAVORISER LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

Les politiques de genre concernent l'ensemble des politiques thématiques mises en œuvre par les collectivités territoriales : urbanisme, mobilité, culture et sport, solidarité et cohésion sociale, santé, etc..., dans une recherche du « bien vivre ensemble », au bénéfice de toutes et tous. « Chausser les lunettes du genre » permet d'ouvrir les yeux sur l'inclusion de toutes les personnes dites vulnérables.

**1. Sensibiliser, former et outiller les acteur·rices des politiques de la Ville pour intégrer la question du genre dans les dispositifs et actions portés par la Ville, dans tous les champs de compétences de la Ville (social et enfance, jeunesse, culture, sport et espace public, économie et territoires)**

Suite à la publication du guide n°1 [Genre et espace public](#), paru en 2016, puis du [guide n°2, « Genre & espace public : des exemples et des expérimentations pour une approche genrée des politiques urbaines »](#) en 2021/2022, un guide n°3 a été conçu et testé durant l'année 2022. Il sera publié en 2023.



Ce 3<sup>e</sup> guide « genre & espace public » est un outil de diagnostic au prisme du genre.

Il fait suite aux travaux sur la prise en compte du genre dans les projets d'aménagement qui se sont poursuivis en 2021/2022 grâce à l'implication du Service de l'aménagement de la direction de l'urbanisme de la Ville. Six opérations-pilotes ont notamment permis de tester en grandeur réelle **45 points-clés à prendre en compte lors de la réalisation d'un diagnostic de territoire**, dans le cadre d'un projet de (ré)aménagement.

Cet outil innovant doit contribuer à développer une « culture de l'égalité » dans l'urbanisme et dans l'animation de l'espace public. Il s'agit de mieux investir l'espace social en restituant aux femmes et aux minorités de genre toute leur place dans l'espace public. L'enjeu est de réellement faire la ville ensemble et la faire vivre.



Voir la page dans Paris.fr : <https://www.paris.fr/pages/genre-et-espace-public-18033>

--- -----

### La sensibilisation et la formation des actrices et acteurs de l'aménagement et l'urbanisme (DU)

Dans la continuité des Réveils du genre, en 2022, un MOOC « Les réveils du genre », a été créée, dans Paris ville apprenante : [Cours : Le réveil DU genre ? \(paris.fr\)](#). Ce MOOC permet de partager les enjeux et les méthodes pour mieux intégrer le genre dans l'espace public. 94 agent-es se sont inscrit-es.



Pour poursuivre la prise en compte du genre dans le monde de l'urbanisme et de l'aménagement, divers initiatives ont vu le jour en 2022 :

❖ Une Charte pour un aménagement durable et inclusif de Paris

En 2022, tous les aménageurs de Paris ont exprimé leur manière de travailler aux côtés de la ville de Paris en élaborant [une Charte pour un aménagement durable et inclusif de Paris](#) afin de concevoir, aménager et faire vivre une ville plus mixte et inclusive, une ville résiliente, écologique et frugale, en lien avec les usager-ères du territoire, les citoyen-nes, les actrices et acteurs concerné-es.



Mur PH, Barbies, de la série «Les Intrusos», 2019.  
Œuvre produite par l'Institut des Cultures d'Islam dans le cadre de l'appel à projets de la Ville de Paris 'Embellir Paris'.  
©Randa Maroufi

Les mesures à mettre en place (pages 22 et 23 de la Charte) :

- **Mobilisation** : nommer un-e « correspondant-e genre » dans leur structure
- **Communication** des opérations d'aménagement : employer des images et des messages sans stéréotype de sexe et adopter l'écriture inclusive
- **Concertation** : inviter les riveraines ou les associations de femmes, adapter les horaires et les formats des réunions et organiser une prise de parole paritaire
- **Études urbaines et évaluations** : mener des diagnostics genrés
- **Aménagement** : veiller à proposer des mobiliers urbains adaptés à l'usage de tou-tes (agrès adaptés aux femmes et aux sénior-es, bancs et autres mobiliers urbains) conçus pour toute la population dans sa diversité.

❖ L'intégration du genre dans la révision générale du Plan local d'urbanisme (PLU)

Au cours de l'année 2022, à l'occasion de la révision générale du Plan local d'urbanisme, le PLU parisien, la thématique du genre a été intégrée dans des documents stratégiques structurants du futur PLU parisien bioclimatique : dans le **Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)** ainsi que dans trois **Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)** dans 3 thématiques sur sept : OAP « quartier du quart d'heure », OAP « espaces publics » et OAP « santé publique et environnementale ». Le PLU sera mis en consultation publique en 2023 et adopté fin 2024.

Dans le détail :

Le PADD précise l'importance de « Concevoir la ville avec ses habitant·es et des usager·ères » comme méthode inhérente au futur PLU bioclimatique, en prévoyant notamment une « ville pour toutes et tous : les enjeux de genre, d'âge et de handicap dans la ville et l'espace public ».

Ainsi l'**orientation 32** : inclure tous les publics à la fabrique de la ville explicite les problématiques que rencontrent les femmes et précise que les thématiques du **genre**, de l'âge et du handicap revêtent une importance particulière. « **La place des femmes dans la ville** est encore trop peu pensée. L'espace public n'est conçu ni pour ni par elles : cela a des incidences sur leur accès aux opportunités économiques, sur leurs besoins spécifiques, sur leur gestion de la charge domestique, ou encore leur sentiment d'insécurité ».

Pour bâtir une ville inclusive et solidaire, le PLU bioclimatique a donc vocation à « mieux inclure les femmes dans la conception des projets urbains pour donner de la visibilité à leurs attentes propres ».

L'**Orientation 41** : "Accompagner les évolutions de l'espace public en accord avec les principes de l'urbanisme bioclimatique" précise pour le sport : « favoriser le développement de nouveaux usages, notamment le sport (en intégrant les enjeux de genre pour une pratique inclusive).... »

De plus,

Dans les **trois OAP** (Orientations d'Aménagement et de Programmation) suivantes :

- **OAP Quartier du quart d'heure**, l'un des objectifs est d'assurer l'accessibilité des équipements de proximité à toutes et tous, sans restriction d'âge, de **genre** ni de handicap
- **OAP Espaces publics**, il convient de :
  - ✓ Prendre en compte les facteurs associés au **genre** dans la conception des aménagements, notamment par le choix de mobiliers urbains appropriés, la diversification des espaces selon les usages recherchés, le traitement des ressorts du sentiment d'insécurité : éclairage, visibilité de la rue, taille des trottoirs...
  - ✓ Aménager l'espace public pour encourager les pratiques sportives et les concilier avec d'autres usages (promenades, mobilités...), .../... qui puissent profiter à toutes et tous sans discrimination de **genre** (espaces de fitness, plateaux d'activités, skate-parks, city-stades...)
- **OAP Santé publique et environnementale** : les orientations précédentes y sont reprises avec en plus la promotion de la « marchabilité », sans restriction d'âge, de **genre** ni de handicap, notamment par l'aménagement de parcours de promenade continus, végétalisés, ombragés et ponctués de mobilier de confort (assises, bancs, fontaines, sanisettes...); la simplification et la sécurisation des traversées ; le désencombrement des trottoirs (poteaux, bornes d'information...) ; etc.

-----

## 5. Mettre en place un budget sensible au genre (BSG) qui permette d'évaluer et rééquilibrer les politiques publiques

En 2020, la Ville s'est engagée dans une démarche de budgétisation sensible au genre (BSG). La Direction des finances et des achats, en lien étroit avec le Service égalité intégration inclusion / Direction de la démocratie, des citoyen·nes et des territoires, sont à la manœuvre.

*Définition : La budgétisation sensible au genre peut être définie comme l'application d'une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le processus budgétaire, à travers l'évaluation des budgets existants avec une perspective de genre, la création d'indicateurs financiers et une restructuration des recettes et des dépenses, pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. L'outil budgétaire permet d'appréhender l'ensemble des politiques de la ville à travers des données chiffrées objectives des moyens alloués.*

L'objectif de la BSG est de créer un outil d'analyse et de suivi pour systématiser la prise en compte du genre dans les politiques parisiennes en considérant le budget comme porte d'entrée sur l'ensemble des

activités de la Ville. Cet outil a également une fonction d'aide à la décision, en créant une évaluation au regard du genre, insérée dans les discussions budgétaires. Enfin, le processus s'inscrit dans la « démarche égalité femmes hommes » de la Ville de Paris.

L'approche se veut pragmatique et progressive. Ainsi une phase préparatoire (2021-2023) permet de développer une méthodologie fiable et applicable à l'ensemble du budget de la Ville, sur la base des Comptes Administratifs 2020 et 2021. Cette étape se concrétise avec le concours de **6 directions pilotes** représentatives de l'action de la Ville : Jeunesse et Sports, Affaires Culturelles, Attractivité et Emploi, Urbanisme, Voiries et Déplacements et Familles et petite enfance.

Viendra ensuite la phase de prise en compte de la méthodologie dans le cycle budgétaire (2024-2026), avec la généralisation de l'approche intégrée à l'ensemble des politiques publiques et la création d'un outil de négociation et d'aide à la décision dans la construction du budget.

**En attendant, le travail effectué en 2022 porte sur plusieurs aspects :**

- Formation des référent-es égalité et des analystes budgétaires aux questions d'égalité et à la démarche de BSG
- Mise en place de la tricatégorisation automatique
- Intégration dans la démarche d'une nouvelle direction pilote (DFPE)
- Développement de deux axes de travail spécifiques : marchés et subventions

À l'issue de l'année 2021, un premier rapport BSG avait été rédigé, mettant en valeur les travaux réalisés fin 2020. Un nouveau document a été produit afin de faire le bilan à mi-mandat de la démarche, celui-ci est annexé au présent rapport.

-----

### **La commande publique parisienne**

Promouvoir la diversité et l'égalité Femmes- Hommes dans la commande publique parisienne

De plus, en agissant en faveur d'égalité et de la prise en compte du genre dans ses contrats, la Ville de Paris fait de la commande publique, qui **représente 3 milliard d'euros**, un levier de lutte contre les inégalités. À cet effet, la collectivité parisienne a introduit des dispositions en faveur de l'égalité notamment dans ses **contrats de gestion** d'établissement d'accueil petite enfance, d'Espaces Paris Jeunes et de Centres Paris Anim', jeux et jouets, aires de jeux, ateliers et matériels sportifs, communication, aménagement de l'espace urbain, travaux de bâtiments...

Chaque marché stratégique fait l'objet d'une étude par le **Pôle Achats responsables**, en concertation avec l'acheteur et le service prescripteur pour adapter le type de disposition juridique au marché et doser l'intensité de l'engagement demandé aux titulaires.

*Rappel : le Schéma parisien de la commande publique responsable (SPASER), adopté par le Conseil de Paris le 16 décembre 2021 (<https://cdn.paris.fr/paris/2021/12/20/3acce5e0b9de3a605f0a1ef85fd4a5fc.pdf>)*



## OBJECTIF 21 : LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET LE PHÉNOMÈNE PROSTITUTIONNEL

La lutte contre les violences faites aux femmes à Paris repose sur :

- le Contrat parisien de prévention et de sécurité (CPPS) décliné dans les 20 arrondissements parisiens sous la forme de Contrats de prévention et de sécurité d'arrondissement (CPSA)
- et le Schéma départemental d'aide aux victimes (SDAV).

Ces instances s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020/2024. La Ville déploie et anime plusieurs instances présentes à l'échelle de Paris :

### Les contrats de prévention et de sécurité d'arrondissements

La refonte des contrats de prévention et de sécurité d'arrondissement (CPSA) a été engagée avec les mairies d'arrondissement avec pour objectif de permettre aux maires de mieux se saisir des outils existants, voire d'en développer de nouveaux notamment pour prévenir les violences faites aux femmes.

Sur ce point, le nouveau contrat parisien a pour objectifs de poursuivre l'amélioration de l'accueil, l'orientation et la prise en charge les victimes d'infractions pénales à Paris, y compris la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales et l'accompagnement des victimes d'exploitation sexuelle. Enfin, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'espace public sera développée grâce, en partie, à la formation des agents de la DPMP pour mieux protéger les victimes et sanctionner les auteurs.

### Le Comité Local d'Aide aux Victimes (CLAV)

Les CLAV sont des instances locales de référence pour toutes les victimes d'actes de terrorisme, d'accidents collectifs, de catastrophes naturelles et de toutes infractions pénales.

A Paris, le CLAV est co-présidé par la procureure de la République de Paris et le Préfet de région Ile-de-France.

Un Comité Local d'Aide aux Victimes (CLAV) dédié à la thématique des violences conjugales a été lancé en 2021, il constitue l'instance de coordination de l'ensemble des acteurs engagés sur la thématique des violences conjugales.

Issue du premier CLAV violences conjugales, il a été acté la création de 3 groupes de travail : la prise en charge des auteurs, la prise en charge des victimes de violences conjugales et la formation des professionnels. Depuis début 2022, chaque groupe avance dans ses travaux.

### 1. Déployer et renforcer le programme de l'Observatoire Parisien des violences faites aux femmes (OPVF) et de ses partenaires (Justice, Police, AP-HP, etc.)

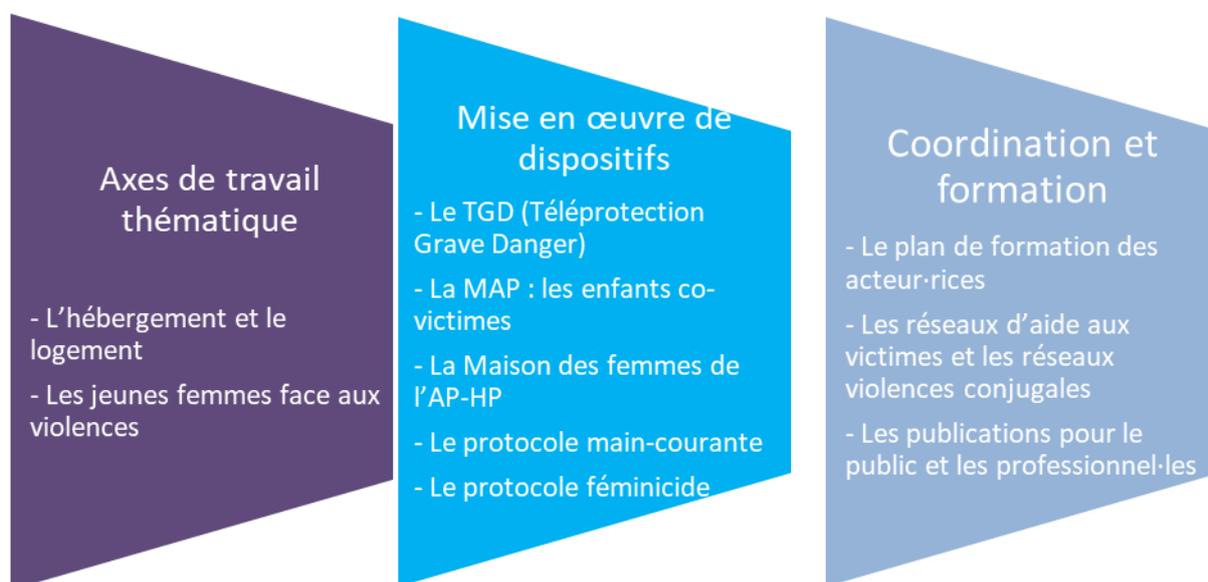
La Ville de Paris a créé l'Observatoire Parisien des violences faites aux femmes (OPVF) en novembre 2014. C'est un espace collectif permettant le travail en réseau entre tous les acteurs et actrices de la Ville, les institutions et les associations. Son but est de révéler l'ampleur du phénomène et d'aider à agir de manière opérationnelle pour y mettre fin. Il permet d'élaborer une véritable politique de lutte contre les violences faites aux femmes à Paris et à renforcer la cohérence avec les partenaires concernés. Il agit pour rendre visible les violences, leurs mécanismes et le parcours des victimes afin de dégager des pistes d'actions utiles à la construction d'une politique publique efficace.

En partenariat avec les institutions (préfecture, police, justice, Éducation nationale, AP-HP et CAF) ainsi

que les expert-es et les associations spécialisées, l'Observatoire Parisien des violences faites aux femmes (OPVF) développe :



En 2022, l'OPVF a poursuivi son travail de fond sur **3 volets d'actions pérennes**, en plus de l'événementiel « 25 novembre » décrit ci-dessus (voir Objectif 1).

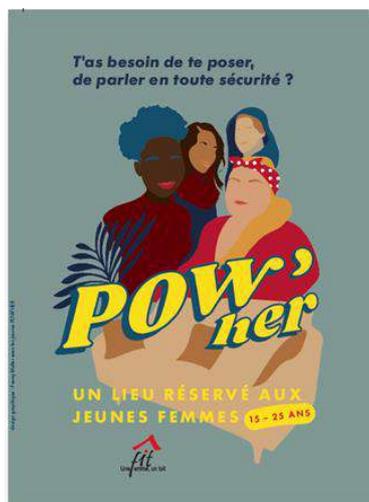


De plus, l'OPVF a produit en 2022, comme les années précédentes, un [État des lieux des violences faites aux femmes à Paris](#). L'ensemble des travaux est explicité dans le bilan annuel de l'OPVF, présenté lors du comité de pilotage. Ils sont conduits en articulation avec le **Schéma d'aide aux victimes de Paris et le Contrat de sécurité parisien** décliné dans les arrondissements.

Voir dans Paris.fr la page consacrée aux [Violences faites aux femmes](#)

## Axes de travail thématiques

### Les jeunes femmes face aux violences



L'Observatoire des violences faites aux femmes accompagne et co-finance, depuis sa création en 2019, la structure **POW'HER** à Bagnolet, le **premier accueil de jour pour jeunes femmes 15-25 ans victimes de violences sexistes et sexuelles**, géré par l'association FIT, une Femme, un Toit. Après une phase expérimentale qui a duré jusqu'au 31 mars 2022, la structure est en cours de pérennisation.

Durant ces années d'expérimentation, **350 jeunes femmes** ont été accueillies au sein du LAO. La moyenne d'âge des bénéficiaires est de **20 ans**.

Le **31 mars 2022** s'est tenu le CSO de fin d'expérimentation, en présence d'Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire ; tou-tes les partenaires ont confirmé la nécessité de pérenniser cette structure.

*Rappel : fin 2020, un Centre d'Hébergement d'Urgence de **49 places** a été créé pour répondre à un besoin de mise en sécurité et d'hébergement exprimé par **75%** des jeunes femmes reçues au LAO.*

## Mise en œuvre de dispositifs

### Le TGD (Téléassistance Grave Danger)

Depuis 2012, la Ville coordonne et cofinance le dispositif d'alerte « Téléassistance Grave Danger » (TGD) qui met à la disposition des victimes de violences conjugales, après décision de la Procureure de la République, un téléphone portable leur assurant l'intervention rapide des services de police, ainsi qu'un suivi au long court dispensé par le CIDFF, en cas de menace.

*Rappel : Le dispositif procure, outre une intervention rapide des services de police quand c'est nécessaire, une réassurance, une écoute, une prise en considération de sa situation juridique, sociale, professionnelle et psychologique. Le téléphone procure à sa bénéficiaire un sentiment de sécurité en lui indiquant que sa situation est prise en compte, au regard du danger qu'elle court.*

En 2022, **60 TGD** sont en service, dans le cadre du marché national (ministère de la Justice), soit une augmentation de 10 TGD par rapport à 2021.

Bilan quantitatif 2022 : **98 personnes** (dont un homme) ont été admises dans le cadre du dispositif TGD

#### Évolution du nombre de personnes admises dans le dispositif TGD

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de personnes	21	28	25	51	48	98

La plupart des femmes accompagnées ont trouvé, grâce au **CIDFF de Paris** (association en charge des évaluations et des suivis des femmes victimes), des portes de sortie des violences et des solutions aux diverses autres difficultés qu'elles ont rencontrées (santé, emploi, logement, enfants...).

L'OPVF coordonne le Comité de pilotage du dispositif qui se tient toutes les 8 semaines et réalise le bilan du dispositif qui est présenté chaque année au Comité stratégique. Les *chiffres du BILAN annuel du TGD ont été présentés en Comité d'orientation de 2022 et dans l'État des lieux des violences faites aux femmes 2022*).

## Le protocole féminicide

L'OPVF reste en lien avec plusieurs dispositifs à la croisée de ses compétences et de celles des directions partenaires telles que la DSOL comme dans le cadre du protocole dit féminicide (homicide conjugal) signé par la Maire en mars 2020, piloté par le Parquet des mineur-es. Ce dispositif est activé lorsque l'un des parents a été victime d'un homicide conjugal ou d'une tentative d'homicide conjugal.

-----

### 2. Améliorer l'accueil, l'accompagnement et la mise en sécurité des femmes victimes de violences en simplifiant leur parcours et en organisant une réponse territoriale dans les arrondissements de Paris.

Le *Guide d'accueil et d'orientation des victimes* à destination des professionnel·les, mis au point par les signataires du Schéma départemental d'aide aux victimes en 2018, a été actualisé en 2022 et diffusé à l'ensemble des Réseaux d'Aide aux Victimes et plus largement aux professionnel·les parisiens-susceptibles d'agir auprès des victimes.

L'accompagnement des femmes victimes de violences s'organise via un réseau dense de partenaires :

#### Les RAV (Réseaux d'aide aux victimes) :

Avec l'appui des coordonnateur·rices des contrats de prévention et de sécurité, les mairies d'arrondissements développent un partenariat local à travers les Réseaux d'Aide aux Victimes (RAV) avec pour objectifs d'améliorer l'accueil, l'orientation et la prise en charge des victimes sur chaque territoire.

Pilotés par les mairies d'arrondissement, en lien avec les coordonnateur·rices des Contrats de prévention et de sécurité d'arrondissement (CPSA), ces réseaux permettent :

- ✓ La mise en réseau et la coordination des différents partenaires intervenant en matière de lutte contre les violences faites aux femmes sur l'arrondissement.
- ✓ L'échange d'informations, en lien avec les actions de la Ville de Paris, la vie de l'arrondissement ou plus globalement toutes les actualités intéressant l'objectif de lutte contre les violences faites aux femmes.
- ✓ L'approfondissement de points thématiques pour accroître les connaissances des membres en matière de lutte contre les violences faites aux femmes.
- ✓ La réalisation d'outils de prévention, de sensibilisation et d'information du grand public et/ou des professionnel·les de l'arrondissement.
- ✓ La mise en place de groupes de travail thématiques et le retour de leurs activités.

#### Des exemples des thèmes traités dans les RAV-VF (Violences faites aux femmes) :

- Le logement et hébergement des femmes victimes de violences,
- L'accès aux droits », notamment au titre de séjour pour les femmes étrangères,
- La petite enfance, les enfants/ados co-victimes de violences conjugales,
- La santé des femmes au regard des violences, santé psychologique,
- Le harcèlement de rue, les violences dans l'espace public et au travail,
- Mariages forcés et mutilations sexuelles féminines (MSF), etc.

Fin 2022, il y a **8 RAV-VF actifs** (centre, 10<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> arrondissements) au lieu de 9 RAV VF en 2020.

Il est à noter que le RAV 19 a vu la poursuite du Point Femmes 19, animé par l'association **Libres Terres des Femmes** et un nouveau dépliant a été mis au point et diffusé. Le RAV 13 a organisé une présentation des dispositifs d'accueil, d'orientation et de prise en charge des femmes victimes de violences à destination des professionnel·les de santé de l'arrondissement. Cette liste n'est pas exhaustive.

### Intervenants sociaux en commissariat (ISC)

Les ISC reçoivent toute personne majeure ou mineure dont la situation présente un volet social et dont les services de police ont été saisis ou sont susceptibles de l'être dont notamment les victimes d'une infraction pénale.

En 2022, **douze ISC étaient en poste** dans les commissariats des arrondissements : centre, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>. Deux nouveaux ISC supplémentaires seront recrutés en 2023 pour travailler au sein des commissariat 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>.

**Les bénéficiaires : 1 501 femmes ont été reçues, victimes de violences conjugales** ou de dommage liés à des violences intrafamiliales ou encore des conséquences d'une séparation (*en 2021, 1845 femmes ; en 2020, 1 248 femmes ; en 2018, 1 013 femmes ; en 2016, 724 femmes reçues*).

Les femmes représentent près de **80 % des personnes reçues** par les ISC à Paris (*89% en 2020*).

Parmi l'ensemble des usager·es reçus, 44% des personnes rencontrées par un ISC, le sont dans des situations **hors champ pénal** (main courante déposée pour des faits de violences conjugales, violences intrafamiliales, conflits liés à la séparation notamment concernant le mode de garde, harcèlement par ex-conjoint, personnes âgées en errance, violences par descendants...) (*50% en 2021 ; 73% en 2020 ; 58% en 2018 ; 54% en 2017*). Parmi les situations traitées en 2022 :

- ✓ 57% étaient inconnues des services sociaux.
- ✓ Les problématiques rencontrées relèvent de violences physiques (29% des situations) et de violences psychologiques (23% des situations) puis de situations de conflits (14% des situations).
- ✓ Mode de saisine des ISC : dans 57% des cas, les ISC ont été saisi·es en interne par les services de police, dans 27% des cas, des services sociaux et dans 5% des cas, du secteur associatif.
- ✓ Actes professionnels réalisés par les ISC : les ISC ont réalisé 2 844 entretiens avec les usager·ères (y compris entretiens téléphoniques) (*en 2021, 3 233 entretiens ; en 2020, 2 140 entretiens*). En 2022, 73 informations préoccupantes (IP) ont été transmises à la CRIP (*en 2021, 70 informations préoccupantes ; en 2020, 56 informations préoccupantes*).
- ✓ Orientations réalisées par les ISC : les ISC orientent principalement vers les services sociaux, puis vers le secteur de la justice, les associations et les services de police ou encore vers le secteur de la santé (centres médico-psychologiques, hôpitaux ou Protection maternelle infantile) et vers le secteur de l'hébergement/logement (mise à l'abri).

### La Maison des femmes de l'AP-HP

La Maison des femmes de l'AP-HP, créée en 2021 en partenariat et en co-financement avec la Ville, est constituée de 3 structures : **Bichat -Claude-Bernard (18<sup>e</sup>)**, **La Pitié Salpêtrière (13<sup>e</sup>)** et **Hôtel Dieu (4<sup>e</sup>)**.

L'objectif est d'améliorer la **prise en charge des femmes victimes de violences** en favorisant la coordination des acteur·rices et en adaptant et coordonnant les réponses sur le volet médical, social et juridique.

Les trois premières antennes de la Maison des Femmes de l'AP-HP interviennent sur 4 volets :

- **Le volet sanitaire et médical** : une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle : médecin, sage-femme, gynécologue, infirmier·e, aide-soignant·e, psychologue, psychiatre, conseiller·e conjugal·e et familial·e, sexologue.
- **Le volet social** : un parcours personnalisé avec prise en charge individuelle et une aide à l'accès au droit dans le cadre d'un partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, avec des travailleur·ses sociaux et des associations spécialisées.
- **Le volet juridique** : une permanence qui conseille et oriente avec des expert·es de l'accès aux droits.
- **Le volet judiciaire** : une permanence policière permettant le dépôt de plainte.

Concernant le volet social, la Ville finance la mise en place de permanences associatives au sein de chaque structure de la Maison des femmes de l'AP-HP, réalisées par deux associations (Halte aide aux femmes battues (HAFB) et Libres terres de femmes (LTDF)) avec une travailleuse sociale qui effectue un temps complet sur les 2 premiers sites. L'association Aurore intervient à La Pitié Salpêtrière, avec une travailleuse sociale à mi-temps sur le site.

En plus de ces consultations individuelles, des ateliers thérapeutiques et des groupes de parole sont proposés aux patientes victimes de violences. Les 3 structures sont ouvertes du lundi au vendredi et accueillent les femmes sur rendez-vous.

-----

### Les PAD et MJD

La Ville de Paris/DAJ accompagne et finance les cinq Points d'accès au droit (PAD) et les trois maisons de justice et du droit (MJD) qui accueillent les femmes victimes de violences et les orientent selon les besoins sur des permanences spécialisées tenues par des juristes ou par des avocats.

#### Organisation et financement

- ✓ Les équipes des PAD dont l'agent d'accueil du PAD 20 (accueil renforcé des femmes victimes de violences), sont financées par la ville (DAJ) dans le cadre de marchés publics. 6 postes d'adultes relais sont présents en PAD et MJD, ils sont co-financés par la Ville (DDCT).
- ✓ Les permanences spécialisées de juristes et d'avocats sont financées par le Conseil départemental d'accès au droit (CDAD) dont la ville fait partie et auquel elle contribue financièrement aux côtés d'autres partenaires (Ministère de la justice, Ordre des avocats du barreau de Paris,...).
- ✓ Une permanence RAD (relais accès au droit) spécialisée sur l'accueil de femmes victimes de violences se tient au PAD 18, elle est financée par la Ville dans le cadre du marché RAD.

Dans les PAD et MJD, les femmes peuvent être reçues en simple accueil, en accueil renforcé et en permanences spécialisées (juristes, avocats) :

- ✓ Permanences de juristes spécialisés : le CIDFF (Centre d'information des droits des femmes et des familles) tient 7 permanences hebdomadaires dans les 5 PAD (20<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup>) et dans les 3 MJD.
- ✓ Consultations d'avocats : le barreau de Paris organise des consultations d'avocats en droit de la famille/violences conjugales dans tous les PAD et MJD (hebdomadaires ou mensuelles).

Les actions s'inscrivent dans le cadre de la politique d'accès au droit menée par le Conseil départemental d'accès au droit (CDAD) dont la Ville est membre. Elles participent au Plan d'actions de la ville piloté par l'Observatoire parisien des violences faites aux femmes et font également partie des priorités déclinées dans le Schéma départemental d'aide aux victimes d'infractions pénales signé en mai 2016 renouvelé en 2023.

## En 2022, sur le sujet des violences conjugales : une augmentation de la demande

- 1 084 situations ont fait l'objet d'un traitement en accueil simple ou renforcé en PAD : 759 personnes venues pour la première fois, 325 suivis de dossiers (des femmes ont pu revenir plusieurs fois) (738 situations en 2021).
- 978 personnes ont été reçues en permanences : 629 en PAD, 349 en MJD (770 personnes en 2021)
- 272 personnes ont été reçues dans le cadre des permanences juridiques généralistes relais d'accès au droit (RAD) qui se tiennent dans une soixantaine de lieux à caractère social dans la ville (277 personnes en 2021)

*Le traitement des statistiques est complexe. Il diffère entre les Points d'accès au droit et les Maisons de la justice et du droit ce qui ne permet pas de donner des résultats chiffrés comparables en termes de femmes accueillies.*

## Les réseaux Violences conjugales de la DSOL

Dans plusieurs arrondissements, des réseaux locaux violences conjugales sont constitués et interviennent dans l'aide aux victimes. Environ **130 référent·es violences conjugales** (professionnel·les de la direction des solidarités, de la Direction des familles et de la petite enfance, de la Direction de la police municipale parisienne, de la Direction des ressources humaines) sur le territoire parisien constituent le réseau parisien des référents violences conjugales dont le pilotage est assuré par la Ville de Paris (sous-direction des territoires de la DSOL).

En 2022, avec l'appui de la mission communication de la DSOL et la DICOM de la Ville de Paris, le réseau parisien a permis la création d'un nouveau jeu de 4 affiches de prévention des violences faites aux femmes ainsi qu'une vidéo sur la thématique de l'invisibilité de certains types de violences.



Lien vidéo DICOM : <https://fb.watch/h0fSgLE4qo/>

## L'hébergement

Ce domaine d'action relève de la compétence de l'État, néanmoins 20 logements pour **34 places** au CHRS Suzanne Képès (association AURORE) sont cofinancées par la Ville pour l'accueil de femmes victimes de violences, de même que **56 places** en résidence sociale avec un accompagnement spécifique.

En parallèle de ces lieux dédiés aux victimes, ces dernières peuvent être orientées vers des CHRS accueillant des femmes. Ces structures repèrent de plus en plus de femmes qui ont fui des violences, même si ce n'est pas le motif d'entrée (les CHRS du pôle Joséphine Baker, les CHRS Pauline Roland et Charonne, le CHU Crimée et le CHRS-CHU Stendhal accueillent des jeunes majeur-es isolé-es. Plusieurs associations, qui gèrent aussi des CHU-CHRS Femmes, rencontrent des situations similaires). La Ville au travers la DSOL soutient également des dispositifs à destination des femmes dans le cadre d'accueils de jour sur tout le territoire parisien.

*Dispositifs à destination des femmes soutenues par la Ville (DSOL / SDILE-SLE-BPVS / 2022),*

*Pour leur accueil de jour ou leur hébergement, sur tout le territoire parisien :*

Association	Dispositif	Descriptif de l'action
AURORE	Foyer Képès	Centre d'hébergement et de stabilisation de femmes victimes de violences. 20 logements pour 34 places de mise à l'abri, accompagnement de femmes victimes de violences conjugales et familiales.
AURORE	Résidence sociale Alix et Albert Jacquard	Résidence sociale de 25 logements dont 11 réservés à la Ville de Paris. Femmes qui sortent d'un hébergement spécifique et qui s'inscrivent dans un processus d'insertion.
Samu social	Halte femmes de l'Hôtel de Ville	À la fois un accueil de jour pour 75 femmes et un hébergement de nuit pour 50 femmes.
CASP	Résidence sociale Championnet	Ouverte depuis 2010 la résidence sociale Championnet comprend 22 logements meublés pouvant accueillir 22 familles.
Les Amis du bus des femmes	Permanences d'accueil mobile	Permanences d'accueil mobile permettant d'aller au-devant des personnes prostituées. Lieu convivial permettant d'aborder plusieurs thématiques propres à la prostitution.
Coallia	LiMA 14	Hébergement et accompagnement social de 25 femmes seules avec enfant(s) et personnes en famille en situation de rue.
Société Philanthropique	ESI Georgette Agutte	Accueil de jour pour femmes enceintes et/ou avec enfant(s).
ADSF	Accueil de jour	Accueil de jour à destination de femmes seules et/ou avec enfant(s) en situation de grande vulnérabilité.
ADSF	Équipes mobiles de santé	Équipes mobiles de santé qui vont à la rencontre de femmes en situation de grande vulnérabilité afin de mettre à leur disposition des produits d'hygiène, un accompagnement psychologique transitoire, un accès aux dépistages...
FADS	Cité des Dames	Accueil de jour et halte de nuit pour femmes isolées sans abri. Accueil et accompagnement de 100 femmes en journée et 50 en accueil de nuit.

Maison des Femmes de Paris	Maison des Femmes de Paris	Espace d'accueil solidaire pour toutes les femmes. Et par le biais d'activités collectives, favoriser les échanges et la capacité d'agir. Plus de 300 femmes accueillies en 2019.
Règles élémentaires	Règles élémentaires	Organisation de collectes et distributions de produits d'hygiène pour femmes. Actions de sensibilisation et ateliers de formation autour des protections hygiéniques réutilisables. En 2022, 672 958 produits ont été redistribués aux associations partenaires soit 33 648 cycles couverts.
Femmes de la Terre	Femmes de la Terre	Permanences hebdomadaires sans rendez-vous d'écrivains publics. Assistance juridique et sociale au profit des femmes rencontrant des difficultés dans leurs démarches administratives.
Les Captifs	Accueil Lazare	Insertion sociale et professionnelle des jeunes entre 18 et 30 ans en situation d'errance et de prostitution.
HAFB	ESI HAFB	Accueil de jour pour femmes victimes de violence et/ou en situation de grande précarité. Environ 881 femmes y ont été accueillies en 2021.
Emmaüs Solidarité	Accueil de jour Aboukir	Accueil de jour et d'orientation pour familles primo-arrivantes demandeuses d'asile. 1156 nouveaux ménages ont été accueillis, soit 3380 personnes dont 452 femmes isolées.
Basiliade	La Maison des femmes et des enfants	Centres d'hébergement pour femmes sortantes de maternité et leurs enfants en situation de grande précarité.
AURORE	ESI Halte femmes	Accueil de jour labellisé ESI pour femmes isolées.
Centre d'action sociale de la Ville de Paris	CHU Agnodice	Travaux d'aménagement pour la création du CHU Agnodice à destination de femmes enceintes ou sortant de maternité.
Emmaüs Solidarité	Centre d'hébergement d'urgence pour migrant-es (CHUM) d'Ivry sur Seine	Construit en 2016 sur un terrain mis à disposition par Eau de Paris et cofinancé par l'État : 450 places dont 400 pour les femmes isolées, couples et familles demandeurs d'asile + 50 places pour des familles roms d'Ivry. En 2020, sur les 1160 personnes hébergées sur le contingent demandeurs d'asile, 162 étaient des femmes isolées.
Les Champs de Booz	Les Champs de Booz	L'association accueille, héberge et accompagne chaque année une vingtaine de femmes isolées demandeuses d'asile.

Et financé par le SEII/DDCT :

AFJ	Foyer Jorbalan	Hébergement de femmes victimes d'exploitation notamment de prostitution. Il propose un accompagnement global, un accès aux soins, aux droits et des actions collectives. 12 places d'hébergement et 2 lits d'urgence.
AURORE	Foyer Cœur de femmes	65 places dans un centre d'hébergement et de stabilisation pour femmes en situation de précarité. Accueil de femmes dont le niveau d'autonomie est faible et à qui il est proposé des activités de sociabilisation et d'insertion.
Les Amis du bus des femmes	Action Abribus	Pour personnes en situation de prostitution.

-----

### Grille de cotation pour les demandes de logements sociaux

Si l'accès au logement social est par nature une politique publique généraliste, qui a vocation à accueillir toutes les personnes éligibles, la situation d'une offre largement plus limitée que la demande, incite à la mise en place des priorités afin de répondre aux besoins les plus pressants. La collectivité parisienne a

ainsi fixé des situations prioritaires pour l'accès au logement social. Ces priorités se traduisent dans le système de cotation des candidatures à Paris. L'**outil de cotation** des demandes d'accès au logement social vise à garantir une procédure de sélection transparente et objective. La cotation est basée sur plus de 25 critères, afin d'identifier les situations les plus pressantes, dont la composition familiale et les ressources correspondent à un logement social disponible.

**Rappel des principes de la cotation :**

- Définir des priorités correspondant à une politique en faveur de ménages confrontés à des difficultés de logement : sur-occupation, sans abri, procédure d'expulsion, taux d'effort important, violences familiales...
- Définir des critères objectifs permettant de reconnaître et parfois de quantifier ce caractère prioritaire : nombre de m<sup>2</sup> par personne, « tranches » de reste à vivre, etc.
- Attribuer des points à chaque critère avec un équilibre souhaité de la grille de cotation pour éviter la sur-représentation d'un critère.

La Ville/DLH a mis au point une **surpondération de 18 points en cas de violences familiales**. De plus un « événement grave » - portant actuellement atteinte à l'intégrité physique et/ou psychologique de l'un·e ou des occupant·es du logement - peut nécessiter un relogement urgent. L'événement grave confère des points supplémentaires (30 points) au terme d'une procédure spécifique.

En 2022, **276 victimes de violences au sein du couple ou menaces de mariage forcé** ont bénéficié d'un relogement social grâce à la grille de cotation pour violences familiales de la Ville de Paris/Direction du logement et de l'habitat.

- ✓ Relogement à Paris : 273 femmes relogées en 2022 dont 139 bénéficiant de la surpondération « Violences au sein du couple ou menace de mariage forcé : justifié ».
- ✓ Relogement en banlieue : 3 femmes relogées dont 1 bénéficiant de la surpondération « Violences au sein du couple ou menaces de mariage forcé : justifiés ».

L'événement grave est un événement d'une extrême gravité, en lien avec le logement occupé et portant actuellement atteinte à l'intégrité physique et/ou psychologique de l'un ou des occupant·es, qui nécessite un relogement urgent (temporaire ou pérenne), comme par exemple des **violences physiques et psychologiques très graves avérées**. L'événement grave confère des points supplémentaires (30 points) au terme d'une procédure spécifique.

✓

**Les chiffres de 2016 à 2022 :**

Année de relogement	Relogées à Paris	Dont surpondération	Relogées en banlieue	Dont surpondération
2022	273	139	3	1
2021	216	105	8	4
2020	196	122	17	7
2019	188	104	29	
2018	197	113	14	
2016	85		4	

D'autre part :

Personne demandeuse principale	Femmes	Hommes	Evolution du % femmes 2021/2022
Personne seule	44%	56%	-1%
Famille monoparentale	71%	29%	0%
Personne sans abris ( de 3 à 17 points)	27%	73%	+7%
Violence au sein de la famille (de 6 à 18 points)	84,5%	15,5%	+3,5%

Les focus présentés ici font apparaître une répartition fortement sexuée des bénéficiaires selon les situations. Le nombre de relogements pour des victimes de violences familiales a fortement augmenté : il est passé de 89 femmes victimes en 2016 à **273 en 2022** (Voir l'État des lieux des violences faites aux femmes 2022).

**La désignation** : les désignations de la Ville de Paris toutes filières de désignations confondues (LOC'annonces, Mairies d'arrondissement, requêtes dans le stock des demandeurs, etc.) sont favorables aux **femmes qui représentent plus de 55% des désignations**. Toutefois on constate une représentation un peu plus faible concernant des désignations sur des petites typologies T1 (41% de femmes) et à l'inverse beaucoup plus élevée sur les T3 (63% de femmes).

-----

### 3. Améliorer le repérage et la prise en charge psychosociale des enfants co-victimes de violences conjugales et intrafamiliales.

#### La MAP : les enfants co-victimes de violences conjugales

*La MAP permet, sur décision du juge aux affaires familiales (JAF), un exercice du droit de visite et un accompagnement protégé de l'enfant par un adulte-tiers, sans qu'il y ait de contact entre les deux parents, lors des déplacements entre les domiciles des parents, dans un cadre sécurisé et protecteur pour l'enfant.*

La Ville de Paris, le Parquet, la Cour d'appel, la CAF (Mission parentalité) et la Préfecture de Paris (Service Droits des femmes et égalité) ont lancé en 2018, la MAP (mesure d'accompagnement protégé des enfants). En 2019, 17 enfants âgés de 2 à 13 ans ont été accompagnés. En 2021, 12 MAP ont été prescrites par la JAF et seulement 5 ont été mises en œuvre. **En 2021/22, le dispositif a permis la réalisation de 19 mesures dont 11 en cours fin 2022.**

Un bilan détaillé de l'expérimentation précise que, pour la période Octobre 2020- Octobre 2022 :

- 20 mesures ont été reçues pour 33 enfants - 18 familles sont concernées.
- 12 mesures ont été mises en place ou sont en cours de mise en place.
- 8 mesures non mises en place, du fait des raisons suivantes : des enfants âgés de moins de trois ans ; des parents dont les domiciles sont à plus d'une heure de distance ; des familles dont aucun des deux parents ne réside à Paris.

*À noter : en 2021, la MAP et les conditions de sa mise en place étaient encore méconnues par les magistrats. En 2022, la communication vis-à-vis des magistrats (les JAF du Pôle famille du TJ) commence à porter ses fruits. De même, la formation de 130 avocat·es du Barreau augmente la connaissance de la mesure.*

Enfin, à la suite de la décision du Comité d'orientation de la MAP du 29 novembre 2022, une étude d'une « MAP renforcée » ou « Espace Rencontre Protégé » a été envisagée dans la période à venir.

-----

### 4. Prévenir la récurrence par la prise en charge et la responsabilisation des auteurs de violences.

La Ville apporte son soutien à des associations qui interviennent au titre de la **prévention de la récurrence**

concernant l'hébergement et l'aide à la décohabitation des auteurs présumés de violences conjugales, grâce à l'association APCARS. Ces interventions se font aux titres de la prévention de la délinquance et de l'aide aux victimes d'infractions pénales, avec une attention portée sur la prise en compte des auteurs de violences.

En 2020, la Ville a soutenu avec l'État la prise en charge des auteurs présumés de violences conjugales avec la création de 8 nouvelles places en CHRS en période de confinement, passant le dispositif existant à 11 places.

En 2022, 26 auteurs présumés de violences conjugales placés sous contrôle judiciaire ont été hébergés et ont bénéficié d'un accompagnement social (38 en 2021). Ce sont majoritairement des hommes ayant un contrôle judiciaire. Cette prise en charge permet d'éviter les situations d'errance, de prévenir de la récidive.

-----

## 5. Renforcer la détection et l'orientation des femmes victimes de violences en développant un programme de formations dédiées

La Ville de Paris propose à ses agent-es des formations adaptées à leurs missions respectives (accueil, accompagnement...). L'ensemble de ces formations constitue un véritable dispositif, coordonné et cohérent en matière de contenu.

### Objectifs du dispositif de formation

- Améliorer l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des victimes
- Renforcer la qualification de chacun-e
- Identifier les acteurs et actrices qualifié-es et adapté-es
- Contribuer à mettre en place une réponse cohérente et pertinente sur tous les territoires parisiens

### Les différents modules

- Primo-accueil face aux violences de genre
- Accompagnement des femmes victimes de violences conjugales
- Prise en compte des mariages forcés
- Mutilations sexuelles féminines
- Les enfants exposés à des violences conjugales
- Les impacts psychologiques des violences
- Les violences faites aux femmes dans le sport

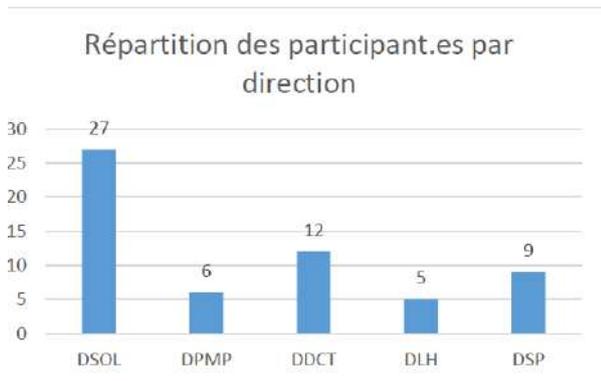
Au total : 6 783 personnes ont participé à une formation sur les violences faites aux femmes entre 2008 et 2022

(Voir le tableau dans l'état des lieux OPVF 2022)

La formation au primo-accueil des femmes victimes de violence se poursuit depuis plus de 10 ans. Proposée par l'Observatoire parisien des violences faites aux femmes (OPVF) aux agent-es des administrations parisiennes exerçant des fonctions d'accueil, cette formation de 2 jours a pour objectif d'apporter aux participant-es les informations suffisantes pour qu'ils et elles soient en mesure de réaliser un premier accueil des femmes victimes de violences se présentant dans les services. En moyenne, 3 sessions ciblant chacune un territoire sont organisées par an.

En 2022, 59 agent-es formé-es en 2022 en grande majorité des agentes, très probablement en raison des profils des agent-es exerçant dans les accueils des services. Parmi elles-eux, 27 agent-es exerçant leurs

fonctions dans les accueils des services de la DSOL ont pu être formé-es.



De plus, dans le cadre de la formation continue, la DSOL propose et finance des formations à destination des agent-es de travail social, afin de consolider leurs compétences sur le repérage et de l'accompagnement des victimes de violences conjugales. De même, elle en propose pour les agent-es exerçant leurs missions dans les services de **protection de l'enfance** afin d'approfondir la compréhension de l'impact des violences sur les enfants, d'adapter la posture professionnelle pour leur accueil et leur écoute spécifique, de comprendre les enjeux de la parentalité dans un contexte de violences conjugales et de pouvoir proposer des soutiens adéquats et sécurisants.

En 2022, **5 formations** ont été dispensées permettant de poursuivre cet objectif de formation :

- Prise en charge des situations de violences conjugales (68 participant-es).
- Travail social et prostitution (13 participant-es).
- Les violences conjugales : les enfants et la parentalité (13 participant-es).
- L'inceste : les garçons aussi (4 participant-es).

À noter que les formations « Prévention des mariages forcés » et « Mutilations sexuelles féminines » n'ont pas pu être proposées en 2022.

-----

## 6. Renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et améliorer l'accompagnement des personnes prostituées, y compris les jeunes et les mineur-es.

Paris, ville capitale, est particulièrement concernée par la prostitution et la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.

La loi n° 2016-444 du 13 avril 2016, vise à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées. L'État a la responsabilité de prévenir et sanctionner l'achat d'actes sexuels, de renforcer la lutte contre les réseaux de proxénétisme et de protéger et accompagner les victimes du système prostitutionnel en créant un parcours de sortie de la prostitution avec des fonds dédiés. Cette position abolitionniste de la France a été réaffirmée par la décision n°2018-761 QPC, du 1<sup>er</sup> février 2019 du Conseil constitutionnel. Avec l'objectif de rendre plus effectif le soutien aux victimes, la Ville de Paris a choisi d'intervenir en finançant des projets d'accompagnement proposés par des associations de terrain.

La prostitution est considérée comme une **violence faite aux femmes** dans la mesure où elle les affecte profondément, en altérant simultanément leur intégrité physique et mentale. L'univers de la prostitution est de plus, marqué par des violences (physiques, sexuelles, verbales) d'une extrême gravité, dont les effets sur la santé physique et psychologique des personnes sont considérables. Les traumatismes physiques et psychologiques durables engendrés par la prostitution sont constatés quelle qu'en soit la forme pour les victimes, dont **85% sont des femmes**.

La prostitution revêt des formes multiples et a connu ces dernières décennies des changements majeurs notamment dus à l'usage croissant d'internet et à la place grandissante de réseaux locaux de proxénètes, flexibles et aux configurations éphémères, donc très différents des réseaux de traite internationaux.

Enfin, la prostitution des mineur·es se développe considérablement sous ces nouvelles formes, ce qui appelle la mobilisation de la Ville de Paris avec ses partenaires institutionnels et associatifs.

En 2022, la Ville de Paris (DDCT/SEII) a financé les projets de **14 associations** qui réalisent un accompagnement des personnes prostituées et qui organisent la prévention de la prostitution notamment en direction des jeunes. Ces actions s'articulent autour des priorités suivantes :

- L'accès aux droits ;
- La mise à l'abri et la création de parcours de sortie de la prostitution ;
- L'hébergement d'urgence de victimes du système prostitutionnel et permanence juridique ;
- La prévention des risques prostitutionnels ;
- L'identification et accompagnement des mineur·es confié·es à l'ASE victimes de prostitution ;
- La prise en charge psychologique des victimes ;
- L'insertion professionnelle, l'aide à l'hébergement et un accompagnement social global.

Mais aussi la constitution de partie civile contre les proxénètes.

En 2022, une réunion pour un plan de mobilisation et de lutte contre la prostitution des jeunes à Paris a été organisée, sous la présidence de l'adjointe à la Maire, Hélène Bidard, en présence de Ernestine Ronai, responsable de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis, Maud Olivie, rapporteure de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, Thomas Rohmer, directeur fondateur de l'OPEN, Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique, Chahla CHAFIQ, autrice et sociologue.

4 axes ont été identifiés :

- Un appel à projets pour l'établissement d'un diagnostic précis sur la prostitution des jeunes à Paris.
- L'édition d'un guide, s'inspirant de celui de la Seine-Saint-Denis, à destination des professionnel·les.
- Une campagne de prévention sur les dangers de l'industrie pornographique auprès du grand public.
- Un plan de formation à destination de l'ensemble des professionnel·les concernées.

-----

#### **4. Lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans les lieux de la nuit**

**Plan d'action pour la vie nocturne : prévenir les violences sexuelles et sexistes (VSS) dans les milieux festifs**

Les établissements festifs doivent parfois faire face à des situations de violences sexuelles et sexistes ainsi que des cas de soumission chimique à des fins de violences sexuelles. Les espaces concernés sont les espaces publics et les lieux festifs. Des campagnes de sensibilisation, des interventions en médiation, des présences policières, municipale et nationale sont encore nécessaires. Le besoin de lieux « safe », lieux de refuge pour les personnes harcelées, est également exprimé et enfin, les établissements festifs (bars, boîtes de nuit, etc) sont concernés via la formation des équipes, voire un protocole d'intervention.

Les actions réalisées par la politique de la vie nocturne concernant les violences sexuelles et sexistes :



En 2022, une campagne de sensibilisation a été diffusée dans les établissements de nuit de la capitale. Deux affiches ont été coproduites par l'association Consentis, le dispositif Fêtez Clairs, la Ville de Paris, l'ARS-IDF, la Mildeca et les organisations professionnelles des établissements : « Corps à corps, pas sans mon accord » et « Touche pas à mon drink ». Ces affiches ont ciblé les auteurs de VSS et de soumission chimique.



Par ailleurs, l'association Consentis a formé des équipes d'une dizaine de discothèques parisiennes à la prévention et à la prise en charge des VSS dans leurs établissements. Ces établissements sont valorisés via une cartographie des clubs bienveillants sur le site de Paris.fr.

Rappel :

- En 2017 : campagne estivale de sensibilisation des noctambules dans l'espace public (La Nuit est à Tous) comprenant un volet de prévention du harcèlement sexuel et sexiste.
- En 2019 : atelier sur le consentement en milieux festifs impliquant associations de prévention, établissements et organisations d'événements.
- En 2021, une assemblée du Conseil de la Nuit a été dédiée à la question des violences sexistes et sexuelles (VSS) et de la soumission chimique en milieux festifs, pour poser les bases d'un dispositif d'interventions à mettre en œuvre en 2022.

L'objectif est de faire

des nuits parisiennes des nuits inclusives et bienveillantes, et ainsi de rassurer les publics concernés (femmes, LGBTQI+), et donc, concrètement, de mettre en place un protocole intégrant les thématiques du consentement, du harcèlement et des violences sexuelles et sexistes, de la soumission chimique, des discriminations.

Les partenaires : les élu·es référent·es de la Nuit des mairies d'arrondissement, les services de la Ville concernés, la Préfecture de Police, l'AP-HP, les syndicats d'établissements de nuit, des établissements et organisateur·rices d'événements, les associations : Consentis, Collectif Féministe Contre le Viol, Fêtez Clairs, Charonne, Noctambules citoyens.



**OBJECTIF 22 : FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE DES FEMMES À TRAVERS LA CULTURE ET LE SPORT**

- **Encourager une programmation artistique égalitaire et une mixité des pratiques culturelles**

*Voir aussi Objectif 1 action 3*

Le plan d'action de la Direction des affaires culturelles (DAC) agit pour l'égalité dans les arts et la culture à Paris, à travers l'action directe de la Ville et par le biais de ses équipements culturels en régie ou en accompagnant les structures culturelles et les artistes.

-----

- **Favoriser l'accès aux sports pour toutes et développer la pratique des sports par les femmes, en club ou dans les lieux en libre accès, notamment dans le cadre du programme de Transformations Olympiques (Héritage des JOP 2024).**

**C'était  
il y a  
100  
ans !**

*Les hommes refusent d'intégrer les sportives dans leurs fédérations ? Pierre de Coubertin s'oppose à la participation des femmes aux Jeux olympiques ? Qu'à cela ne tienne : elles s'organiseront entre elles ! En 1921, la Française Alice Milliat crée la Fédération sportive féminine internationale. L'année suivante, elle réussit l'exploit de faire venir les meilleures athlètes de quatre autres pays, dont les États-Unis, pour une compétition totalement inédite qu'elle nomme avec provocation « Jeux olympiques ». Le dimanche 20 août 1922, une foule de 20 000 curieux se presse dans les tribunes du stade Pershing, au cœur du bois de Vincennes, pour assister aux premières compétitions féminines internationales calquées sur le modèle olympique... les sportives clament leur droit de courir !*

La direction des affaires culturelles (DAC) accompagne le projet d'une exposition et d'un évènement à l'occasion du **Centenaire des Jeux Mondiaux féminins**. Une exposition préparée par l'historienne Florence Carpentier a été proposée par le Comité d'histoire dans le cadre du festival *Formes Olympiques*. Elle a été présentée sur les grilles du jardin Villemin (10<sup>e</sup>) et dans le square des Arènes de Lutèce (5<sup>e</sup>). Trois rencontres exceptionnelles sur l'histoire des sports et des Jeux olympiques et paralympiques ont été organisées aux Arènes de Lutèce (5<sup>e</sup>).

Les Américaines posent à l'entraînement pour le photographe. Leur venue inédite et exceptionnelle passionne les journalistes. © Circa Images / Bridgeman Images



Marguerite Pianzola remporte une unique victoire pour la Suisse au javelot à deux mains.  
© Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie

À cette occasion, l'Association Alice Milliat a organisé le 20 août 2022 une journée dédiée à l'accès au sport pour les femmes, dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, où ont eu lieu les premiers Jeux Mondiaux féminins. Des images d'archives et des objets des premiers Jeux fournis par le Musée National du Sport, se sont croisés avec des images actuelles de sportives prises par la photographe Marie Lopez-Vivanco.

La soirée a été rythmée par la diffusion du film *Les Incorrectes* et la présentation du spectacle *Je danse avec Milliat !* de Karen Chataigner. Le Collectif Bonheur Intérieur Brut et la Cie Armelle B. ont présenté *Les Dures à cuire*, un spectacle hommage à 4 sportives oubliées de l'histoire, alors qu'elles ont profondément changé la condition des femmes. Marie Marvingt, Annette Kellermann, Cheryl Bridges, Junko Tabai. À l'Amphithéâtre du Parc de Belleville et à l'Esplanade de l'Observatoire du Parc de la Villette en juillet et septembre.

Paris l'été : *La Mêlée, enquête sur les pratiques sportives en tout genre* : avec la Cité scolaire Jacques-Decour, des lycéennes et lycéens ont échangé sur le genre et le sport.

--- ---

Plus largement, les objectifs de la Direction de la jeunesse et des sports sur le sujet s'articulent selon 4 axes :

- Promouvoir les pratiques sportives des femmes dans le cadre amateur et/ou récréatif.
- Augmenter le taux de pratique sportive des jeunes filles issues des quartiers populaires.
- Promouvoir les pratiques sportives de haut niveau des femmes.
- Développer les dispositifs Paris Sportives et Transformations olympiques 2024 pour l'accompagnement des femmes à la pratique sportive dans l'espace public.

Voir aussi Objectif 1 action 3

--- -----

### Favoriser la pratique sportive de toutes les Parisiennes

Les dispositifs suivants visent à rendre accessible l'activité sportive aux femmes éloignées de la pratique.

« La Parisienne » : cette course connaît depuis sa création une fréquentation croissante. La Parisienne est une course de 7 km de marche ou course ou 10 km de course, en plein cœur de Paris. Elle se déroule chaque année au début du mois de septembre et rassemble environ 30 000 participantes. Le dispositif « Objectif La Parisienne » a pour but de promouvoir la pratique de la course à pied et des activités physiques en général auprès des femmes en situation de précarité économique et sociale.

**PARIS SPORT SENIORS** : Avec le dispositif Paris Sport Seniors, la Ville de Paris propose gratuitement aux

plus de 55 ans des activités d'entretien et de bien-être, animées par les éducateur·rices sportif·ves de la Ville. Ce dispositif offre la possibilité aux senior·es d'accéder ou de favoriser un retour à la pratique sportive. En 2022 comme en 2021, on compte plus de 4 500 personnes dont 80 % de femmes dans les inscriptions à ce dispositif annuel à destination des senior·es, un taux qui est constant ces dernières années.

**Paris Sport Vacances** : le dispositif PSV propose des stages sportifs pendant les vacances scolaires à destination des enfants âgés de 7 à 17 ans. De nombreuses disciplines sportives sont proposées, de même qu'un certain nombre de stages multisports. L'ensemble des arrondissements parisiens est concerné.

En 2022 comme en 2021, plus de 1 200 stages ont été organisés sur l'année dont environ 45 ont été exclusivement réservés aux femmes. Le reste des stages concerne environ 9 000 jeunes, dont seulement 35% de filles.

	Femmes	% de femmes	Hommes	% d'hommes	TOTAL
Année 2021	3 109	35%	5 862	65%	8 971
Année 2020	2750	33%	5 582	67%	8332

### Paris sportives - approche spécifique 100% filles

La Ville de Paris a présenté en juin 2019, les 20 mesures du programme Transformations olympiques, parmi lesquelles la **mesure 12 : les femmes à la conquête de l'espace public**. L'un des axes consiste à « engager des temps d'animations sportives et culturelles » pour inciter et habituer les femmes à réutiliser les terrains de sport en accès libre.

Le projet PARIS SPORTIVES consiste à accompagner plusieurs clubs parisiens et associations de quartier afin qu'ils puissent créer des programmes sportifs et culturels récurrents (activités hebdomadaires idéalement) pour rendre visible le sport auprès des femmes et stimuler les pratiques sportives sur les terrains en accès libre.

Ce projet fait suite au constat que les terrains d'éducation physique (TEP), dont les City stades, sont très majoritairement utilisés par un public d'hommes. Les projets ont vocation à « ramener » les femmes sur les TEP et à développer la pratique sportive des femmes sur l'espace public.

Le projet permet donc de créer des habitudes de fréquentation par des jeunes filles et des femmes, des terrains en libre accès, en organisant régulièrement une activité sur ces terrains, afin que leur présence soit visible et s'inscrive dans le partage de ces espaces avec les garçons et les hommes qui les utilisent régulièrement.

## TRANSFORMATIONS OLYMPIQUES

N°12 PARIS PLUS JUSTE

### LES FEMMES À LA CONQUÊTE DE L'ESPACE PUBLIC



#### COMMENT Y PARVENIR ?

- ▶ **ENGAGER DES TEMPS D'ANIMATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES** pour inciter et habituer les femmes à réutiliser les terrains de sport en accès libre.

### Une cible spécifique : Les jeunes filles

La pratique sportive des filles diminue avec l'âge : de 66 % à pratiquer un sport entre 12 et 14 ans / seulement 54 % entre 15 et 17 ans (les garçons sont 77% à pratiquer un sport entre 12 et 17 ans)

### Des espaces spécifiques : les terrains de sport en accès libre sont très majoritairement masculins

Les citystades sont occupés entre 85 et 100% par des hommes.

### L'espace public reste masculin :

Les femmes et les hommes ne pratiquent pas de la même façon l'espace public qui peut être source de peur au quotidien et d'agressions

**les femmes sont 65,9 % à avoir peur dans l'espace public contre 31,4 % des hommes**

**La Ville de Paris est mobilisé : le guide « Genre & espace public » (sur Paris.fr) : les questions à se poser pour un environnement urbain égalitaire – Rubrique « Occuper l'espace , faire du sport »**



La sélection des associations s'effectue par le biais d'un appel à projet, qui a été publié pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2020. L'appel à projet a été renouvelé en 2021 et 2022.

### Étude d'impact

En 2022, une évaluation de l'impact du projet a été réalisée par le Labo ORME de l'Université Gustave Eiffel. Les objectifs : mesurer les effets de l'action des associations sur la pratique sportive féminine et les effets du dispositif sur l'accès au TEP par les femmes.

Des données quantitatives :



Cette étude a abouti à des recommandations, qui seront prises en compte pour la suite du programme :

### Recommandations

Gagner du terrain en libre accès

- 1 Définir des créneaux horaires dédiés à des publics ciblés, notamment les femmes
- 2 Créer une communauté de pratiquantes
- 3 Créer des événements sportifs parrainés par des sportives de haut niveau. La compétition mixte combine des matchs avec des démonstrations ou concours d'adresse.
- 4 Faire intervenir des médiateurs pour faciliter l'accès aux terrains

Améliorer les infrastructures :

- 5 Des TEP plus sûrs : améliorer l'éclairage public
- 6 Des TEP plus confortables : ajouter des sanitaires, des casiers
- 7 Des TEP plus nombreux pour diminuer la pression pour l'accès aux terrains
- 8 Des TEP plus diversifiés pour permettre la pratique d'autres sports, notamment ceux pratiqués par les femmes

À noter : les éléments de l'évaluation ont été présentés en mars 2023, à l'occasion d'un colloque

*Paris Sportives, organisé par la Ville (DGJOPGE/DJS/SEII) qui s'inscrit dans la volonté de renforcer la place des femmes dans le sport à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques pour favoriser, notamment, une occupation plus mixte de l'espace public. Ce colloque témoigne de l'ambition d'affirmer la place des femmes dans le sport à l'occasion des Jeux et de leur héritage, et plus globalement dans le cadre de la politique menée au quotidien en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et d'occupation positive de l'espace public.*

## Impact 2024 : une approche intégrée de l'égalité femmes-hommes

Paris 2024 a créé en 2020 le « Fonds de dotation Paris 2024 » dans le cadre de sa stratégie Impact & Héritage. Doté de 50M€, c'est la première fois dans l'histoire des Jeux que le comité d'organisation et les parties prenantes définissent une stratégie commune et lancent des projets Héritage aussi tôt dans l'évènement. La Ville de Paris a souhaité s'associer à Paris 2024, l'Agence Nationale du Sport (ANS), le département de la Seine-Saint-Denis, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) pour lancer l'appel à projets Impact 2024.

Cet appel à projet de près de 6,2 M€ vise à soutenir les associations portant des projets innovants utilisant le sport comme outil d'impact social et s'inscrivant dans une des quatre thématiques suivantes : 1. Santé et bien-être ; 2. Éducation et citoyenneté ; 3. Inclusion, solidarité, égalité ; 4. Développement durable.

L'égalité femmes-hommes dans le sport fait partie de ces priorités.

Suite au succès des éditions 2020 et 2021, Paris 2024, les collectivités et le mouvement sportif ont décidé cette année de déployer une troisième édition de l'appel à projets « Impact 2024 » (lancement 31 mars).

Près de 900 projets ont été déposés, 326 sur le territoire francilien dont 146 prévoient des activités auprès des Parisiennes et Parisiens. 74 projets ont été retenus en 2022. Une très grande majorité d'entre eux se situent dans des quartiers prioritaires et ont donc vocation à bénéficier aux habitant·es de ces quartiers.

Le critère d'égalité femmes-hommes dans les pratiques sportives a été porté par la Ville et les associations y ont répondu positivement pour un grand nombre d'entre elles. Sur les 54 associations retenues en 2022, 24 portent un projet sensible au genre et à l'égalité femmes-hommes, soit 44% des projets.

Quelques exemples :

Association	Projet au regard du genre (extrait)
L'association Montmartre Natation Sauvetage	faciliter l'accès des femmes au poste de dirigeante associatif et ou sportif, promouvoir le sport et l'accès faciliter aux métiers du sport pour les femmes
La Ligue d'Île-de-France de Rugby	Développer un programme pour un rugby inclusif et citoyen... avec des actions éco-citoyennes et en faveur de la féminisation de la pratique des 6 à 25 ans
Le club Paris Basket 18	encourager auprès des femmes la pratique sportive en utilisant le sport comme levier pour une meilleure insertion sociale des jeunes filles de 12 à 17 ans
L'association Impulsion 75	favoriser le développement de la pratique sportive pour des personnes en grande précarité sociale, notamment de 300 femmes victimes de violences
Paris 13 Tennis de Table	proposer une pratique sportive régulière et gratuite du ping-pong avec des créneaux dédiés spécifiquement aux femmes
L'association Tu Vis ! Tu Dis !	mettre en place des programmes bénéficiant à 2000 femmes pour permettre aux sportives de s'approprier l'espace public : rue, city stade, mobiliers sportifs urbain, skatepark, parc, playground avec l'ambition qu'elles s'y sentent à leur place, en sécurité et que ces espaces deviennent mixtes
L'association Yaralé	favoriser l'accès à la pratique sportive de 100 mamans des quartiers populaires
L'association APSAJ	répondre au besoin des femmes de se réapproprier un sport, notamment avec des filles du collège Aimé Césaire : la boxe éducative comme un outil pour la

	gestion des émotions et le respect de l'autre
L'Association Jeunesse de Saint-Vincent de Paul	permettre à des femmes de 40 à 65 ans d'intégrer dans leur quotidien la pratique sportive associée à une bonne alimentation, pour gagner en estime de soi, reprendre confiance et assumer seules cet « équilibre santé »
L'association Groupe SOS Solidarités	proposant des activités sportives et des ateliers de promotion de la santé, accessibles à toutes les femmes accompagnées et à leur(s) enfant(s) en CHRS
L'association Moi & Mes Enfants	rendre accessible la pratique sportive auprès à 110 mères en situation monoparentale
L'association Nour	favoriser la pratique du yoga à des personnes en situation de vulnérabilité, notamment des femmes
L'association Analog Sport	éduquer et intégrer des jeunes et notamment les femmes des QPV à travers la photographie et le sport
L'association Libre Vue	développer une exposition artistique engagée pour lutter contre les violences sexuelles dans le monde sportif
L'association Axes Pluriels	permettre à 30 femmes migrantes primo-arrivantes de se déplacer en faisant du sport grâce au vélo dans un concept d'écomobilité
L'association Développement Animation Vélo Solidaire	Favoriser l'accès la pratique du vélo pour 250 femmes habitant dans les quartiers populaires de Paris notamment pour les débutantes
Fight for Dignity	accompagner des femmes victimes de violences dans leur processus de reconstruction grâce à des séances de karaté adapté
L'association Womenability	permettre à des femmes en situation de précarité d'apprendre à faire du vélo et à gagner en autonomie dans l'espace urbain

Partenaires Ville : DGJOPGE, DJS, DDCT/SEII et SPV, DSOL, DAC, DVD, DASCO, DTEC

## TALENTS 2024

En 2022, la Ville de Paris et Paris 2024 ont lancé la 4<sup>e</sup> édition de l'appel à projets « Talents 2024 » dans le cadre de l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques (Transformations olympiques). Ce programme d'accompagnement soutient des projets innovants, au service de la société, initiés et portés par des jeunes âgé-es de 16 à 25 ans habitant la Métropole du Grand Paris. Ils font écho aux valeurs de l'olympisme (excellence, amitié, respect) et aux objectifs de l'agenda olympique (sobriété, développement durable, non-discrimination) et s'inscrivent dans l'une des 4 grandes thématiques suivantes : éco-citoyenneté, inclusion, sport et santé, solidarité.

83 projets déposés: 33 seulement par des femmes soit 39%, et 50 par des hommes, soit 61% (en 2021 le dispositif a permis de recueillir 229 candidatures portées à 50/50 par des femmes et des hommes).

Sur les 6 lauréat-es de l'édition 2022-2023, 4 des projets financés sont portés par des femmes (en 2021, 4 projets lauréats dont un projet porté par une équipe mixte et un projet porté par une équipe de femmes).

## Lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport

Un marché pour la formation des associations et clubs sportifs parisiens à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles a été lancé en 2021 par le SEII/DDCT. Il a été attribué à la société EGAE.

En 2022, 3 sessions ont été réalisées et seulement 22 personnes ont été formées (association de proximité). Rappel : En 2021, 114 personnes ont suivi la formation (des associations du sport de haut niveau).

Les retours des participant-es sont globalement très positifs, indiquant une formation claire, intéressante, efficace et interactive. La seconde partie du marché a montré un début d'appropriation par les associations du dispositif. Les clubs de proximité ont été saisi dès 2021 mais ne se sont mobilisés qu'à partir de septembre 2022.

La DJS s'engage dans l'**égaconditionnalité** des subventions en insérant dans les conventions pluriannuelles d'objectifs une clause obligeant les associations à suivre des formations sur les violences sexuelles et sexistes dans le sport. Sans l'attestation de suivi, les associations ne recevront plus de subvention ou pourront perdre leurs créneaux sportifs.

-----

### **Construction et modernisation de terrains, aires de jeux et parcours sportifs (DEVE)**

Afin de favoriser la pratique libre et mixte du sport dans la ville, des terrains multisports ont été créés ou modernisés en 2017. Ces équipements rencontrent un grand succès et ont vocation à être fréquentés tant par les adolescentes que les adolescents. 6 espaces verts sont concernés par ces aménagements en 2022 (TEP square des Jardiniers 11<sup>e</sup>, TEP Montsouris 14<sup>e</sup>, TEP EOLE 18<sup>e</sup>, etc.) dans le cadre des marchés et fournitures, pose d'agrès et de City Stade.

L'installation d'**appareils sportifs diversifiés** en accès libre dans l'enceinte des jardins avec des infrastructures spécialisées adaptées aux enfants comme aux senior·es, quel que soit le niveau sportif, favorise la pratique du sport pour les Parisiennes et les parisiens. 9 aires de fitness, de street work out ou autres agrès sportifs ont été créées/rénovées en 2022 (Gaston Monnerville 6<sup>e</sup>, Square Henri Christine 10<sup>e</sup>, Jardin du Ranelagh 16<sup>e</sup>, Bois de Vincennes - Parcours sportifs Daumesnil, etc.)

**Les espaces verts** accueillent également des activités sportives associatives mixtes attirant un large public composé de femmes. Quelques exemples :

- Organisation de courses d'orientation avec les collégien·nes et lycéen·nes du 19<sup>e</sup> arrondissement dans les parcs du Chapeau Rouge et des Buttes Chaumont.
- Activités de gym douce (type Stretching, Taï chi chuan, Qi Kong, pilates, etc.) ; sports de combat en plein air (type Taekwondo, Capoeira) ; activités de cardio (type Gym suédoise) ; ping-pong ; etc. L'ensemble de ces activités sont mixtes et ont lieux notamment au parc Montsouris.
- Organisation de séances de sport « pour les mamans » dans le square Charles Hermite (18<sup>e</sup> arrondissement).
- Action pour le développement de la pratique sportive des femmes sur les TEP gérés par la DEVE (football, basket...) en relation avec les associations.



## **OBJECTIF 23 : ACCOMPAGNER LES PARISIENNES LES PLUS PRÉCAIRES**

**1. Favoriser l'accompagnement des femmes éloignées de l'emploi vers un parcours d'insertion professionnelle adapté en diversifiant les orientations professionnelles vers les métiers porteurs d'emploi**

Associer égalité professionnelle et dynamiques d'insertion : l'action du SEII

*Malgré une inscription du principe d'égalité professionnelle dans la loi depuis plus de 50 ans, les inégalités entre les femmes et les hommes dans et face à l'emploi persistent : surreprésentation du temps partiel subi, des contrats précaires et du pluri-emploi parmi les femmes, violences sexistes et sexuelles dans le travail, stéréotypes de genre limitant l'horizon et l'ambition professionnelle des jeunes filles, inégales opportunités de carrière, dévalorisation et précarité des métiers à prédominance féminine, discriminations à l'embauche, difficultés liées à la conciliation des temps de vie, aux problèmes de gardes d'enfant, etc.*

Certaines femmes rencontrent plus de difficultés que d'autres à accéder et se maintenir dans l'emploi, et constituent des publics prioritaires. C'est le cas des cheffes de famille monoparentales, des femmes de plus de 45 ans, des femmes bénéficiaires de minima sociaux, des femmes étrangères et des femmes victimes de violences conjugales.

Le SEII soutient les associations de terrain travaillant à l'amélioration de l'insertion professionnelle des Parisiennes et à l'égalité professionnelle. Parmi ces actions figurent notamment le suivi, l'accompagnement et la participation au financement de ces associations, autour des 5 axes suivants :



Voir la page « de [l'insertion et de l'égalité professionnelle des femmes](#)» dans Paris.fr :

-----

### **Le Pari des Possibles**

Les Ateliers Chantier d'Insertion du « Pari des possibles » s'adressent à des publics éloignés ou très éloignés de l'emploi et ciblent particulièrement les publics ayant un faible niveau de formation, voire de qualification. Cette politique, pilotée par l'État (DRIEETS) définit une stratégie à l'échelle départementale pour orienter les acteurs tant vers les secteurs d'activité en tension que vers les publics les plus vulnérables

L'atelier chantier d'insertion (ACI) Pari des Possibles, créé en décembre 2015 s'est fixé un objectif de recrutement de 60 % de femmes, de les former et de les accompagner afin de favoriser leur insertion professionnelle. Cet objectif a été atteint chaque année depuis 2015.

Cette action ne vise pas seulement à proposer un contrat de travail en insertion. Il s'agit aussi de proposer des formations en français pour favoriser l'autonomie sociale et professionnelle, ainsi que des formations dans le domaine du nettoyage. Les salarié-es en restauration suivent une formation diplômante pour obtenir un titre professionnel d'agent de restauration. En parallèle, un accompagnement est proposé dans l'organisation de la vie familiale et personnelle.

Le dispositif s'inscrit dans le Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion 2022-2026 et dans le Plan Parisien de l'Insertion par l'Emploi 2021-2025. La ville de Paris soutient l'insertion par l'activité économique et verse à ce titre une subvention pour les ateliers et chantiers d'insertion du CASVP.

## Lever les freins à l'emploi des femmes et des jeunes filles

La Direction de l'attractivité économique et de l'emploi (DAE) contribue à lever les freins à l'emploi des femmes, à travers ces différents dispositifs de soutien à l'activité économique et à l'emploi.

### Forum emploi 2022 : des données genrées.

En 2022, trois forums pour l'emploi ont pu être à nouveau organisés (au lieu de deux en 2021) et se sont tenus sous un nouveau double format - en présentiel et en digital sur une plateforme numérique en ligne [www.oui-emploi.fr](http://www.oui-emploi.fr).

**Statistiques de fréquentation** : en 2022, la répartition femmes / hommes est indiquée dans le tableau ci-dessous, représentant en moyenne 55 % de femmes.

	PARIS POUR L'EMPLOI DES JEUNES 7 mars 2022	PARIS POUR L'EMPLOI, NOUVEAUX DEFIS 21 avril 2022	PARIS POUR L'EMPLOI 6 et 7 octobre 2022
Nombre total de visiteurs	7 775	3 374	25 000
Nombre de visiteurs en présentiel	2 500	1 500	15 000
Nombre de visiteurs en virtuel (logués sur la plateforme en ligne)	5 275	1 874	10 000
Répartition Hommes	44 %	39 %	52 %
Femmes	56 %	61 %	48 %

## Soutien à l'insertion professionnelle

Dans le cadre de ses missions, le Bureau de l'Emploi (BE) soutient des actions d'accompagnement vers l'emploi destinées à un public parisien éloigné du marché du travail. Il finance des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi portés par les grands opérateurs du Service public de l'emploi : Mission locale de Paris pour les jeunes de 16 à 25 ans, l'EPEC pour les parisiens de plus de 26 ans éloignés de l'emploi et École de la 2<sup>ème</sup> chance pour les jeunes en décrochage scolaire..

Le BE apporte également son soutien financier à un réseau de partenaires pour accompagner les parisiens·es éloignés·es de l'emploi, soit dans le cadre d'une politique de droit commun via notamment les appels à projets Dynamiques Emploi et Paris Reactiv'emploi, mais aussi dans le cadre de l'AAP Politique de la Ville ciblant les résidents·es des quartiers populaires

Dans ces mêmes cadres, le BE a subventionné en 2022 des actions ciblées visant spécifiquement l'accompagnement des femmes vers l'insertion sociale et professionnelle.

L'action s'inscrit dans la stratégie du Plan Parisien de l'Insertion par l'Emploi (PPIE) pour la période 2021 - 2025 ainsi que dans le Contrat de Ville. Les conventions dans le cadre de la mise en œuvre du volet emploi du Contrat de Ville sont transversales, établies en partenariat (DAE, DDCT, DFPE, DJS, DSOL).

On distingue :

- ✓ Des subventions correspondant à **des actions ciblées vers les femmes** (certaines de ces actions font également partie du volet Emploi Politique de la Ville), portant sur l'accompagnement global contre l'exclusion (ADAGE) : Action « Femmes en mouvement » ; ESPEREM pour l'accompagnement de femmes monoparentales ; Meltingcoop / Flashcoop textile ; l'association Descodeuses pour une sensibilisation des femmes à l'informatique ; FLORIMONT pour l'emploi des femmes de 45 ans et plus à Paris 14<sup>e</sup> ; le CIDFF pour l'insertion sociale et professionnelle et l'autonomie de femmes confrontées à des violences ; JOSEPHINE dans le cadre de l'AAP Dynamique Emploi.
- ✓ Des subventions correspondant à des actions tout public, avec **le calcul du pourcentage de bénéficiaires femmes (54,7%)**, répartis sur plusieurs associations dont les gros opérateurs EPEC, Mission Locale de Paris et E2C, ou encore la Fabrique de la Goutte d'Or et l'APSV.

- ✓ Des subventions correspondant à des actions sans distinction de sexe mais destinées aux résidents des quartiers populaires (Contrat de ville) : 51,6% des bénéficiaires sont des femmes

**Le principal indicateur de résultat de ce dispositif : total des sorties positives** (CDI, CDD, formations, etc.) sans distinction de genre et application du **prorata du nombre de femmes accompagnées** par les actions du BE (54,7 % en 2022). Les données 2022 en sont pas encore disponibles à ce jour.

#### Un cas particulier : le programme Rêv'Elles Ton Potentiel

Ce projet d'accompagnement de jeunes filles en Ile de France (partenariat Ville/DDCT et DJS) vise à favoriser une meilleure **orientation professionnelle** des jeunes filles âgées de 14 à 20 ans, issues de milieux modestes et des quartiers populaires, afin d'accroître la confiance en elles et ouvrir le champ des possibles. Il s'agit d'un **accompagnement individuel et collectif expérimentiel** en dehors des temps scolaires, composé de plusieurs modalités.

Le parcours est soigneusement élaboré et comporte plusieurs temps :

- ✓ Tout d'abord, **une session de formation de 5 jours puis 2 jours d'ateliers collectifs** (confiance en soi, notion de parcours professionnel) avec un coaching individuel, une journée en groupe dans une entreprise et une journée pour apprendre à « pitcher » leur projet professionnel et rencontrer des « Rôles Modèles ».
- ✓ Ensuite est prévu un **accompagnement de 5 mois** avec coachings collectifs, coachings individuels et personnalisés par téléphone, une journée Rêv'Elles Moi Ta Vie De (une à trois jeunes filles suivent un Rôle Modèle pendant une journée sur leur lieu de travail).
- ✓ Enfin **un accès à la « communauté des jeunes filles »** leur permet de bénéficier d'activités pour continuer à développer des compétences professionnelles (découvrir les métiers des sciences et du numérique, journée conviviale sur le thème de la sororité, ateliers, sorties et visites d'entreprise).

**En 2022, 180 jeunes filles ont suivi le parcours Rêv'elles.**

### Soutien de l'entrepreneuriat à impact social et/ou environnemental

Par l'appel à projets « **Jeunes Pousses 2021-2023** », la Ville de Paris met en œuvre une stratégie territoriale en faveur de la création et du développement d'activités à impact social et environnemental positif, portées par des structures proposant des alternatives au modèle de développement économique classique. Cet appel à projet vise notamment à faciliter **l'accès à l'entrepreneuriat** de publics particuliers et le développement de **l'entrepreneuriat des femmes** figure parmi ses objectifs.

Plusieurs programmes d'accompagnement sont destinés aux femmes : l'association Empow'her mène des actions de sensibilisation et d'accompagnement en phase de pré-création d'activité ; le programme « Les Audacieuses » de l'Académie des Ruches intervient en phase post-création d'activité. Au total ces deux programmes ont accompagné **374 femmes** en 2022.

En 2022, dans l'ensemble des programmes « Jeunes Pousses », **1 756 femmes ont été accompagnées** (indicateur de résultat), ce qui représente un **taux de féminisation de 61%** (sur un public de 2 881 personnes). L'objectif fixé à l'appel à projets de contribuer particulièrement au développement de l'entrepreneuriat des femmes a été atteint.

### Autre modalité de soutien à l'entrepreneuriat des femmes

Fort du constat que les entrepreneures sont encore minoritaires - 30% de femmes parmi les créateur-rices d'entreprise - et peu présentes dans les instances dirigeantes des start-ups, la Direction de l'attractivité et de l'emploi soutient des structures d'incubation ou d'accompagnement à l'entrepreneuriat, s'adressant spécifiquement aux femmes :

- **L'incubateur d'entreprises innovantes « WILLA »**, dont les projets incubés sont portés par des équipes à majorité composées de femmes Il est à noter que depuis 2005, WILLA a contribué à la création d'environ 500 start-ups cofondées par des femmes qui présentent un taux de pérennité à 5 ans de 80%.

- **Women in Tech** qui accompagne les femmes dans l'accès aux métiers du numérique.

**Indicateurs de résultats** : le nombre de start-ups créées par des femmes dans les 2 structures (*donnée non fournie*).

-----

### **Insertion par l'Activité Économique (IAE)**

L'insertion par l'Activité Économique (IAE) est un dispositif qui permet à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail, en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. (Article L5132-1 du code du travail). Elle associe étroitement un accompagnement social et professionnel personnalisé et une activité économique. L'ensemble permet la remobilisation, la requalification et l'accès des bénéficiaires au marché du travail.

Ce sont les DRIETS (État déconcentré) qui ont pour mission de conventionner et contrôler les structures, d'agrèer le nombre de postes, etc. A Paris, l'IAE s'inscrit dans le Plan Parisien pour l'Insertion et l'Emploi (PPIE) signé par les l'État, la région IDF, l'ARS, la CAF, la CPAM, la CCI de Paris, la CMA, Pôle Emploi, Cap Emploi, l'EPEC et la Mission locale. L'État agrèe les Structures de l'Insertion par l'activité économique. La Ville co-finance.

En 2022, **plus 120 projets SIAE sont soutenus** : Atelier et Chantier d'Insertion (ACI), Entreprise d'Insertion (EI), Association Intermédiaire (AI) et Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI). La part des femmes est assez stable d'une année à l'autre (les données 2022 ne sont pas encore parues).

**Des exemples** : Trois SIAE fortement investies pour le retour à l'emploi durable des salariées accompagnées en parcours d'insertion : **Hawa au féminin** (confection et réparation, secteur pourvoyeur d'emploi de l'économie circulaire) ; **CRESCENDO** (aide éducateur de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, préparation à l'école d'aide-soignante, agent hospitalier) ; **La Beauté du Monde Inclusive** ( beauté et du bien-être).

Sur le plan qualitatif, les femmes sont **toujours minoritaires dans l'IAE** (moins de 35%) et des disparités fortes existent entre les différents types de dispositifs d'accompagnement (associations d'insertion, entreprises d'insertion, ateliers et chantiers d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion). Ainsi, les femmes ne représentent que **6% du public des entreprises de travail temporaire d'insertion** dont l'activité principale est le BTP contre **41% dans les ateliers chantiers d'insertion** dont les activités proposées sont plus diversifiées et la durée hebdomadaire de travail de 26h plus compatible.

**Les indicateurs sont ceux imposés par l'État** : le taux de sorties dynamiques (emploi, formation...) à l'issue du parcours et la qualité de l'accompagnement des salariées en insertion.

-----

### **Accompagnement des femmes résidant en quartiers populaires.**

Les quartiers populaires comptent une part importante de familles monoparentales ; les femmes dans ces quartiers sont confrontées à des freins particulièrement importants faisant obstacle à leur insertion professionnelle ; parfois, elles souhaitent reprendre une activité professionnelle après s'être occupée de leurs enfants et, le plus souvent dépourvues de qualification et/ou d'expérience, elles peinent plus que d'autres publics à trouver un emploi. Cette situation nécessite une approche spécifiquement dédiée aux femmes tant dans les méthodes de repérage, « d'aller vers » que d'accompagnement vers l'emploi et l'insertion professionnelle.

Ainsi le service politique de la ville soutient et finance des projets dédiés à l'insertion professionnelle des femmes, portés par des acteurs associatifs. Quelques exemples :

association	projet
ADAGE	Plusieurs programmes : 1. « Femmes en mouvement » : accompagnement individuel vers l'insertion sociale et professionnelle de femmes en grande précarité ; 2. « Parcours de femmes » ; 3. Ateliers Chantier d'Insertion : préparation à l'entrée en école d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture et aux services à la personne ; 4. 4 actions linguistiques à visée professionnelle
AVEQ (Aller vers l'Emploi dans les Quartiers)	Des équipes emploi territorialisées composée de 9 médiateur·es emploi, avec une coordination et de 2 conseiller·ères d'insertion professionnelle, pour aller au contact des habitant·es. Un premier médiateur intervient dans le 19 <sup>e</sup> depuis novembre 2022. En 6 mois, il a repéré 88 personnes sont 43% de femmes
FLORIMONT	Projet d'accompagnement vers l'emploi des femmes de 45 ans et plus, résidant en quartiers populaires (13 <sup>ème</sup> et 14 <sup>ème</sup> )
EMPOW'HER	Projet Women Dare d'orientation et d'accompagnement des femmes des quartiers vers l'entrepreneuriat à impact

## Formation professionnelle (BFE)

La Ville de Paris, via son Bureau de la Formation pour l'Emploi, lance chaque année **6 appels à projet de formation** dans le cadre d'une politique territoriale concertée avec les grands financeurs de la formation professionnelle, la Région Ile de France, Pôle Emploi et les Opérateurs de Compétence. Ces programmes permettent les montées en compétences et les reconversions professionnelles des Parisien·nes, notamment pour les plus éloigné·es du marché du travail.

**ParisCode** : formation aux métiers du numérique depuis 2016. Début 2023, l'appel à projet pour sa 8<sup>e</sup> édition a été lancé. En France, les femmes ne représentent que 27,9% des salariés du numérique et seulement 20% des étudiant·es des formations au numérique (Maddyness). La Ville s'est fixée comme objectif de favoriser l'insertion des femmes sur le marché de l'emploi dans le digital, secteur qui constitue un réel vivier d'opportunités. En 2021-2022 (ParisCode6), les formations ont accueilli **54% de femmes**.

**ParisFabrik** : des formations professionnelles aux métiers de la transition écologique dans les filières de de la fabrication numérique et artisanale, de l'économie circulaire et des nouvelles mobilités et mobilités douces. les femmes ont été identifiées comme un public prioritaire du fait de leur sous-représentation dans les métiers techniques et manuels et sont mentionnées comme telles dans le règlement de l'appel à projets. Les femmes représentent en moyenne **40% des apprenant·es** depuis le début du programme en 2018.

**ParisFertile** : le nouveau dispositif (créé en 2022) soutien des actions de sensibilisation, formations professionnelles et accompagnement vers l'installation dans les métiers de l'agriculture et l'alimentation durables. Lors de cette première édition, **48% des apprenant·es** étaient des femmes, sur un panel de 500 personnes formées.

**Parcours Linguistiques à Visée Professionnelle (PLVP)** : Créés en 2012, ces formations, souvent préqualifiantes, se situent entre les ateliers sociolinguistiques (ASL) et les dispositifs de formation de droit commun. PLVP propose 1200 à 1500 places par an en moyenne. Les femmes représentaient 45% des bénéficiaires en 2020 et 50% en 2021 (*bilan 2022 en cours de consolidation*). En 2022-2023, deux formations sont **100% dédiées** aux femmes et une structure s'est associée à un partenaire pour ouvrir 4 places de garde d'enfants pendant que leurs mères sont en formation linguistique.

**Paris Tous En Jeux** : un programme de formations lancé en 2019, dont l'objectif est de former les Parisien·nes éloigné·es de l'emploi et issu·es des quartiers populaires, aux métiers en tension, sollicités par l'organisation et le déroulement des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. La mixité femmes/hommes est visée pour chaque formation. Les femmes sont cependant minoritaires, du fait des métiers techniques visés par l'appel à projets. En moyenne, **27% de femmes** ont suivi une formation (*chiffre non encore consolidé*).

À l'inverse et sans surprise, Paris Emploi à Domicile - un programme de formations destinées aux métiers en tension des services à la personne, de l'autonomie, de l'accompagnement et du soin, lancé en 2021, en faveur des Parisiens les plus éloignés de l'emploi - les apprenant·es sont à **75% des femmes**. L'objectif est ici d'attirer davantage d'hommes en formation afin de mixer davantage les promotions.

**La recherche de la parité femmes-hommes est un enjeu pour tous les programmes de formation qui figure dans les règlements des appels à projets annuels.**

Aux débuts du programme ParisCode, seulement 30% des entrées en formations étaient des femmes. Cette part a atteint **54%** dans ParisCode6. L'objectif est de maintenir ce pourcentage, notamment grâce aux actions dédiées aux femmes. Il y a 11 actions dans ParisCode7 (2022-2023), délivrées par des organismes engagés : Descodeuses, Social Builder, Le Wagon, Winside, La Capsule Femin'in tech. Ces organismes connaissent bien les problématiques spécifiques aux femmes (vie de famille, enfants à charge, précarité), et font preuve d'une grande adaptabilité dans les formations.

Les autres formations sont mixtes, cependant certains organismes font un effort pour féminiser leur public, et forment plus de femmes que d'hommes (Ada Tech School, Colombbus, Design Crew, Epitech Web@cadémie, EQL Systematic, Campus MoTech, Rocket School, Simplon...).

En 2022/23, le Bureau de la formation vers l'emploi s'engage à poursuivre ses efforts pour l'égalité femmes-hommes, en inscrivant cet objectif dans les appels à projets des différents programmes. L'examen des dossiers favorisera les projets qui portent cet objectif. Les partenariats seront renouvelés avec des organismes formant les femmes, qui ont un projet cohérent avec un accompagnement et une bonne insertion professionnelle.

Par ailleurs, des partenariats sont à renforcer avec des prescripteurs - notamment les structures dédiées à l'accompagnement des femmes - afin de les orienter vers les formations proposées.

**Indicateurs de résultats** : le pourcentage de femmes dans les différents dispositifs : en moyenne **43,8%**.

## **2. Accompagner les femmes vulnérables ou en situation de précarité : parcours d'accès aux soins et au bien-être, d'accès aux droits pour les femmes étrangères, d'accès au logement et à la citoyenneté**

### **Les PAD : Accompagner les Parisien·nes les plus précaires**

La Ville de Paris dispose de 5 PAD (Points d'accès au droit). Ce sont des lieux d'accueil gratuits chargés de faciliter l'**accès au droit** pour les personnes qui en sont le plus éloignées. Ils proposent de l'information et des consultations juridiques sur tous les domaines de droit, un accompagnement aux démarches juridiques et administratives ainsi qu'un accès à la médiation et à la conciliation.

Les PAD sont gérés et animés par des équipes de trois personnes. Ils accueillent des intervenant·es qui tiennent des permanences de 3h (juristes, avocat·es, délégué·es du Défenseur des droits, conciliateurs et conciliatrices, médiateurs et médiatrices, ...).

Les données statistiques genrées disponibles, qui concernent uniquement le public reçu en permanences, montrent que **les femmes sont majoritaires** dans la fréquentation des permanences en PAD (56% de

femmes, 44% d'hommes).

	Femmes	% de femmes	Hommes	% d'hommes	TOTAL
mineur	19	66%	10	34%	29
18 - 25 ans	564	55%	455	45 %	1 019
26 - 40 ans	3 769	58 %	2 706	42 %	6 475
41 - 65 ans	4 823	54 %	4 037	46 %	8 860
+ de 65 ans	1 299	54 %	986	46 %	2 285
<b>TOTAL</b>	<b>10 474</b>	<b>56 %</b>	<b>8 194</b>	<b>44</b>	<b>18 668</b>

**Organisation et financement** : L'action s'inscrit dans la politique parisienne d'accès au droit que la Ville mène aux côtés de l'État dans le cadre du Conseil départemental d'accès au droit (CDAD). La gestion des PAD se fait par voie de marchés publics confiés à des associations. La majorité des permanences des intervenant·es sont financées par le CDAD. La Ville finance les permanences RAD (relais accès au droit).

À noter : le PAD Jeunes (installé dans les locaux de QJ) dont la vocation d'accueil des jeunes de moins de 30 ans est régionale, a accueilli en 2022, 65% d'hommes contre 35% de femmes. L'équipe souhaite diversifier son partenariat avec les associations ou institutions accueillant des jeunes filles ou des femmes pour remédier à ce déséquilibre de fréquentation.

### Les RAD : Accompagner individuellement les publics les plus fragiles

La Ville de Paris met en œuvre un dispositif spécifique de Relais d'accès au droit, qui permet d'offrir des permanences juridiques généralistes gratuites aux personnes les plus démunies en allant à leur rencontre dans les lieux qu'elles fréquentent (« Aller vers »).

Plus de 7000 permanences de juristes se tiennent dans une soixantaine de lieux institutionnels et associatifs (PAD, MJD, services sociaux, CHR, ESI, PSA, etc.). Un accompagnement est apporté aux personnes en matière d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et d'aide aux démarches.

Les RAD sont un relais avec les acteurs et actrices de la lutte contre l'exclusion tels que les associations, les travailleurs sociaux, les services de police, les professionnel·les du secteur médical et le milieu administratif et judiciaire. Ils permettent de rendre le droit intelligible par tous et toutes, promouvoir et favoriser les modes de règlement amiables des litiges et faciliter l'accès à la justice.

Le dispositif fonctionne par voie de marché public et s'inscrit dans la politique parisienne d'accès au droit que la Ville mène aux côtés de l'État dans le cadre du Conseil départemental d'accès au droit (CDAD) dont la Ville est membre.

Le public présente une typologie variée : jeunes, femmes isolées avec enfants, personnes sortantes de prison, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes souffrant d'addiction, personnes sans logement personnel, personnes en recherche d'emploi ou d'insertion, etc...

**Les femmes sont majoritaires** dans la fréquentation des permanences en RAD (54% de femmes, 46% d'hommes).

À noter :

- Les femmes sont davantage représentées que les hommes dans le public des permanences RAD proposées par le secteur institutionnel. Elles constituent une part majoritaire du public dans les structures du CASVP (58%), dans les Maisons de Justice et du Droit (57%) ou encore dans les PAD (54%).
- Les hommes sont par exemple davantage représentés dans le public de structures telles que le PAD Jeunes (60,5%), dans le public placé sous-main de justice suivi par le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (91%), ou dans les Permanences Sociales d'Accueil (60%).

## Les réseaux de solidarité des familles monoparentales

Le nombre des familles monoparentales est très important dans les quartiers populaires et la place de « chef·fe de famille » est occupée par des femmes, qui en plus de leur difficulté d'insertion sociale et professionnelle ont la charge de leurs enfants. La Ville a créé un dispositif visant à lutter contre l'isolement par la création de relations de voisinage de proximité, en lien avec des associations. Les réseaux de familles monoparentales proposent un accompagnement individuel, mais aussi collectif, pour des femmes en situation de monoparentalité (familles monoparentales « de fait » : le conjoint peut vivre avec la famille de manière occasionnelle, mais n'y contribue que très peu).

Les familles monoparentales sont au cœur des enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, puisque dans 82 % des cas le parent isolé est une femme (à 88,6% dans les QPV). En l'occurrence, les réseaux des familles monoparentales ne touchent que des femmes.

Les besoins exprimés au sein des groupes de parole ont porté sur le bien-être, l'activité physique, l'art thérapie, les rencontres festives et culturelles, la cuisine collective, des ateliers de théâtre, du jardinage, etc., des activités sans (et parfois avec) les enfants pour avoir des temps de répit.

**8 réseaux de solidarité** de voisinage sont actifs dans des quartiers à très forte présence de familles monoparentales, pour un public de **200 femmes**.

Les associations porteuses : ADAGE (17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup>) ; APASO (14<sup>e</sup>) ; CRESCENDO (20<sup>e</sup> Belleville-Amandier) - ESPEREM (13<sup>e</sup>) - Le Picoulet (11<sup>e</sup>) - Projets-19 (19<sup>e</sup>) ; CRESCENDO et Réseau Môm'artre (20<sup>e</sup> - Les Portes).

## Paris logement familles monoparentales

Paris Logement Familles Monoparentales est une aide attribuée aux parents seul·es, ayant un ou plusieurs enfants à charge. Ce dispositif aide les foyers à mieux supporter leurs dépenses de logement : loyer, remboursements des prêts d'accession à la propriété ou charges de copropriété. Le montant de l'aide est attribué en fonction des revenus, dans la limite du reste à charge de loyer/charges de copropriété.

A Paris, les familles monoparentales sont nettement plus présentes que dans le reste de l'Île-de-France et qu'en France métropolitaine. Elles représentent un véritable enjeu social pour la Ville de Paris qui multiplie les actions pour venir en aide aux plus fragiles. **9 548 personnes dont une majorité de femmes (95,7%) ont bénéficié de cette aide en 2022**. La répartition femmes/hommes n'a quasiment pas changé en 2022 par rapport à 2021 (95,8% de femmes). À noter cependant que le nombre total de bénéficiaires a diminué d'environ 6,5% par rapport à 2021 (*en 2021, 10 222 Parisien·nes soit 95,8% de femmes*).

## Lutte contre la précarité menstruelle

L'association Règles élémentaires s'est donné comme but de lutter contre la précarité menstruelle. Elle organise des collectes, redistribue à des partenaires multiples, des protections hygiéniques. Elle propose des ateliers de sensibilisation, de formation et d'information aux femmes en situation de précarité et aux professionnel·les qui les accompagnent. En 2022, **672 958 produits** ont été redistribués aux associations partenaires.



Le partenariat qui a débuté en 2021 avec la DSOL, formalisé début 2022 par la signature d'une convention, permet le don de protections périodiques aux femmes hébergées ou accompagnées au sein des services de la DSOL (CHRS, ESI, PSA). Un besoin de 9 500 produits (serviettes hygiéniques, protèges linge, tampons) concernant 366 femmes a été recensé et communiqué à Règles élémentaires.

## Hébergement de femmes enceintes sortant de maternité

La DSOL s'est engagée dans la création de deux dispositifs d'hébergement pour l'accueil de femmes enceintes et sortant de maternité, sans solutions d'hébergement avec le CHU la maison des femmes et des enfants, créé par l'association Basiliade, créé durant le premier confinement en 2020, et Le CHU

Agnodice, porté par le CASVP, qui accueille des femmes enceintes dès le 6<sup>e</sup> mois de grossesse ainsi que des femmes sortant de maternité avec **une capacité d'hébergement de 119 places**. La subvention octroyée au CASVP a permis la réalisation de travaux d'aménagement du CHU, inauguré le 22 juin 2022.

### Femmes âgées en grande précarité

La DSOL soutient des actions à un public de personnes âgées afin de contribuer à leur autonomie sociale, au développement de liens sociaux et favoriser le bien vieillir. L'association Ayyem Zamen porte une attention particulière aux femmes immigrées âgées qui sont plus difficiles à capter et à accompagner. Le projet est adapté à leurs problématiques, notamment sur le volet prévention santé. L'Onde et Cybèle propose des ateliers artistiques à destination des femmes et des « Chibani/ia » (personnes âgées issues de l'immigration maghrébine) au sein du quartier de la Goutte d'Or, autour des chants traditionnels algériens.

### Soutien aux actions associatives dans les quartiers populaires parisiens

63 actions soutenues dans le cadre de l'Appel à Projets Politique de la Ville en 2021 ont été conduites en 2022 pour renforcer l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes dans les quartiers populaires parisiens (QPV/QVA), vis-à-vis du public des femmes précaires.

La nature des projets financés est très variée :

**Sur l'égalité femmes-hommes, la place et émancipation des femmes, la citoyenneté, on compte 19 projets** portés par diverses associations : La Compagnie à l'Affut, Pièces à emporter, Quartiers du monde, Crescendo, Leo Lagrange Nord IDF, Le Tatou Théâtre, CIDFF de Paris, L'île aux langues, l'envers de l'art, le Pari's des faubourgs, Soleil Blaise, Jeune et engagé, Speals, Stonehenge Prod, Espace 10, Relais Menilmontant, Acort, Règles élémentaires et Tatou Théâtre

Mais aussi :

Accès aux droits	3 projets spécifiquement pour les femmes, portés par Olympe, Francophonie et Culture Partagée (FCP) et ACOR
Entraide et action des femmes dans les quartiers et sur l'espace public	6 projets portés par Mamans Association Granges aux Belles, Dena'ba, Maison 13 Solidaire, Yachad, Le Moulin
Insertion sociale des femmes	11 projets portés par YAYEMAYE, Yachad, l'ENS, Archipelia, CEFIA, Moi et mes enfants, Sirius Productions, La Sierra Prod, Femmes Initiatives et Cultures sur cour
Pratiques culturelles et artistiques (théâtre forum, danse, poésie, conte, etc.)	13 projets portés par Compagnie A l'Affut, Slam O Féminin, Compagnie Opéra sur le toit, Compagnie Vasorio, l'Onde et Cybele, Hypermur, Pièces montées, Compagnie La déferlante, Canopy, Relief, le Pari's des faubourgs, Kasbah-sur-scène, L'onde et Cybèle, Les neptuniens
Pratique Sportive et bien être	7 projets portés Football Club Paris 20, Yacha, Famosport, Paris Basket 18 <sup>ème</sup> , Paris Acasa Futsal et Lamelune
Promotion de la santé	7 projets portés par RADYA (Réseau des acteurs de la dynamique ASL), ACORT, Léo Lagrange Nord - IDF, APEES (Association de Prévention d'Education et d'épanouissement par le sport), Amunanti, Le Moulin et Axes Pluriels
Accompagnement et lutte contre les violences sexistes et sexuelles	5 projets portés par 13 pour tous, Léo Lagrange Nord IDF, ATF, ACORT, Espace 19

**Répartition territoriale** : 15 projets dans le 10<sup>e</sup>, 1 dans le 11<sup>e</sup>, 6 dans le 13<sup>e</sup>, 12 dans le 14<sup>e</sup>, 3 dans le 17<sup>e</sup>, 14 dans le 18<sup>e</sup>, 9 dans le 19<sup>e</sup> et 11 dans le 20<sup>e</sup>.

### Apporter l'art et la culture auprès des publics de femmes en situation de fragilité ou de précarité

- La mission Cinéma de la DAC met à disposition des places de cinéma au bénéfice des femmes accueillies à la Halte des Femmes de l'Hôtel de Ville et ce depuis la création de ce lieu.
- Au Carreau du Temple, Ouverture de la halte-femmes le 28 mars en partenariat avec l'association

Aurore. Dans le prolongement des expérimentations réalisées lors des confinements, le Carreau réalise des aménagements spécifiques pour accueillir cette halte-femmes dans les meilleures conditions.

- À la Maison de la Poésie : 2 ateliers en 2022 : « Écrire pour se reconstruire », en partenariat avec le Samusocial, avec les femmes de la Halte Femmes de l'Hôtel de Ville. Forte de l'expérience développée avec les personnes hébergées au Centre Popincourt, la Maison de la Poésie a été sollicitée par la Ville de Paris pour créer un atelier d'écriture dédié aux femmes « SDF » en hébergement d'urgence au centre de la Halte Femmes situé à l'Hôtel de Ville de Paris.



## OBJECTIF 24 : FAVORISER LA CONQUÊTE ET L'APPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC PAR LES FEMMES

*Rappel : parvenir à une culture de l'égalité passe autant par l'action symbolique que pratique : mieux investir l'espace social en restituant aux femmes, toute leur place dans l'espace public. L'enjeu est de « faire la ville ensemble », femmes et hommes, une ville qui, parce qu'elle aura su tenir compte des attentes et des aspirations des femmes, deviendra plus égalitaire, plus accessible et facile à vivre pour toutes et tous.*

1.  
Fav  
oris  
er  
la  
pris  
e

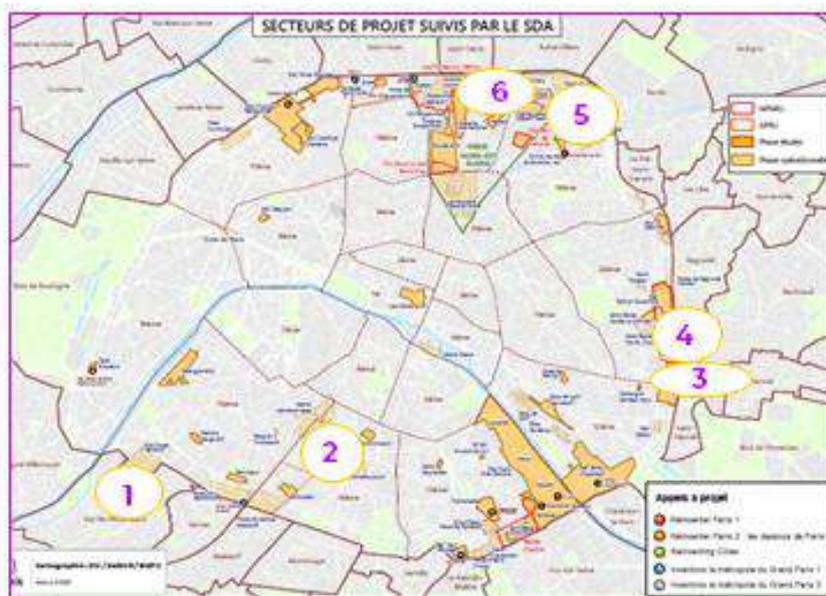
**en compte du genre dans les projets d'urbanisme, d'aménagement et d'organisation de l'espace public, en inscrivant le critère de genre dans les documents contractuels et en réalisant des expérimentations**

Proposer des aménagements facilitant l'appropriation de l'espace public pour toutes et tous, demande de s'intéresser autant à la planification urbaine, à l'installation de mobiliers et d'équipements (bancs, toilettes, jeux pour enfants, agrès pour femmes, etc.) et d'éclairage nocturne, qu'à la lutte contre le harcèlement de rue ou à la façon dont on nomme les rues, les stations de métro ou de tramway, les établissements sportifs, etc.

### **Mise en œuvre des méthodes et des actions dédiées**

Pour élaborer des méthodes et des outils pour faciliter la prise en compte du genre, les 6 opérations d'aménagement pilotes choisies en 2021 se sont déployées sur les territoires concernés. Elles sont à des stades d'avancement différent et présentent des caractéristiques complémentaires.

1. Hélicopt - Parc Suzanne Lenglen (15<sup>ème</sup>)
2. Maine Montparnasse (14<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>)
3. Python-Duvernois (20<sup>ème</sup>)
4. Porte de Montreuil (20<sup>ème</sup>)
5. Porte de la Villette (19<sup>ème</sup>)
6. Gare des Mines (18<sup>ème</sup>)



Pour analyser l'état initial des sites du point de vue du genre, en amont des projets de (ré)aménagement, et réaliser un diagnostic de territoire prenant en compte le genre, **un outil de prise en compte du genre** a été élaboré en 2020 par les Services de l'aménagement (DU) et de l'égalité, intégration, inclusion de la ville de Paris (DDCT). Il a été testé en 2021 et 2022 sur 3 opérations d'aménagements : Suzanne Lenglen (15<sup>e</sup>), Python-Duvernois (20<sup>e</sup>) et Maine-Montparnasse (6<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>). Il reprend les 5 axes proposés par le guide Genre et espace public n°1 élaboré en 2016 :

- » **CIRCULER**
- » **OCCUPER L'ESPACE : FLÂNER, FAIRE DU SPORT**
- » **ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES**
- » **SE SENTIR EN SÉCURITÉ**
- » **PARTICIPER**

Il s'articule autour de **45 questionnements** qui ont été repris dans le cahier des charges d'un Accord cadre 2021-2025 pour réaliser les études d'impact sur l'environnement (EIE) des opérations d'aménagement. **Trois équipes pluridisciplinaires** ont été retenues dont des expert·es du genre. De nombreuses structures de la Ville peuvent en bénéficier : direction de l'urbanisme (DU), Secrétariat général (SG), direction de la voirie et des déplacements (DVD), direction des espaces verts et de l'environnement (DEVE), etc.

Les spécialistes du genre mobilisé·es sur ces opérations d'aménagement pilotes ont d'ores et déjà relevé **un manque de données genrées** sur ces territoires, qui peut être compensé par des observations et des comptages menés sur ces sites. Différentes méthodes ont été utilisées.

Les opérations pilotes d'aménagement lancée en 2021 en sont à des stades d'avancement différents. Elles se poursuivent en 2022/2023. Les enseignements sont peu à peu être modélisés, afin d'enrichir les pratiques et les nouveaux projets et programmes d'aménagement à venir.

- **Expérimentation / Parc Suzanne Lenglen (15<sup>e</sup>)**

La méthode d'observation utilisée sur Suzanne Lenglen est dite « TOPINO », par exemple, consiste à représenter en couleurs différentes les hommes, les femmes et les équipements utilisés. Les fonds sont des photos de site prises à des moments différents. Les catégories sexuées sont ainsi rendues plus visibles.

Samedi 27 mars 2021 16h20 : stade principal, 30 femmes, 97 hommes, 2 enfants (23,6% F / 76,3% H)



Samedi 27 mars 2021 16h15 : terrain principal, bordure, groupe de danse type zumba et jeu de ballon, 15 femmes, 28 hommes (34,8% F / 65,1% H)

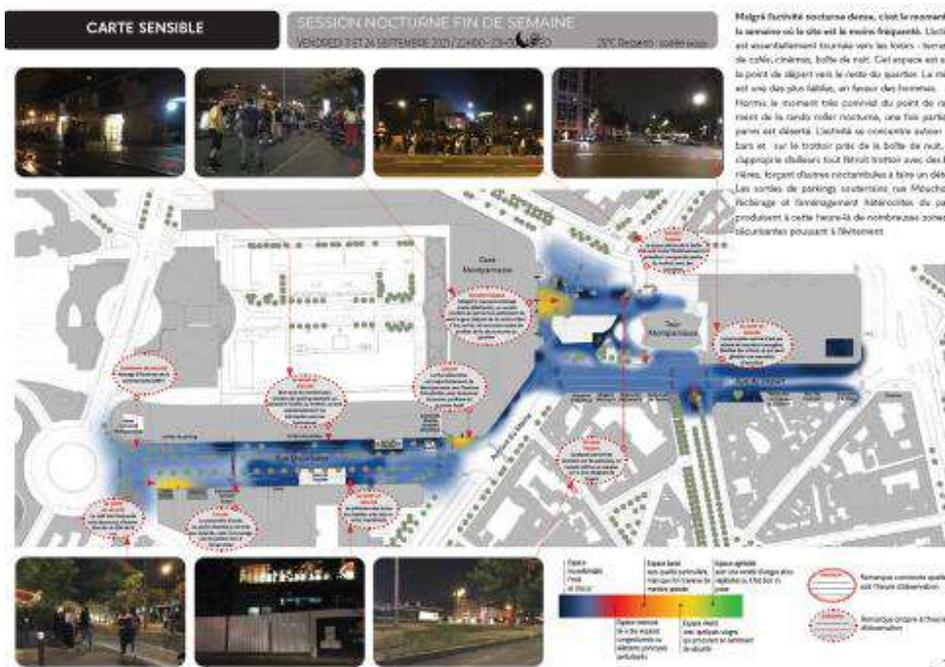


Comme souvent dans les terrains sportifs, les hommes sont en majorité au centre, tandis que les femmes sont sur les côtés. Un groupe mixte a été remarqué en bordure.

▪ **Expérimentation / Maine-Montparnasse (6<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>).**

Les résultats des diagnostics menés peuvent également donner lieu à des tableaux synoptiques ou des cartes sensibles comme sur Maine-Montparnasse. Cette représentation du site permet d'objectiver des ambiances et d'orienter les aménagements futurs.

**Illustration : de nuit**



▪ **Expérimentation / Porte de la Villette (19<sup>e</sup>)**

Cette porte majeure, lien entre les communes d'Aubervilliers/Pantin/Paris, souffre de nombreux

dysfonctionnements liés à son caractère routier mais également ferroviaire qui en morcellent l'espace. En outre, on y observe **des situations d'insécurité** par la présence de personne en situation d'addiction, un cadre urbain sans aménités, ni animation de l'espace public.

Dans la requalification de cette porte, la question d'une meilleure **prise en compte du genre** est vite apparue comme un enjeu déterminant dans le cadre de l'appropriation universelle de l'espace public. En 2020, lors de la phase de diagnostic, l'organisation de concertations ont permis de recueillir la parole des femmes qui jugent cet espace insécurisant. Elles adoptent des stratégies d'évitement, de contournement rallongeant leurs trajets surtout à la tombée de la nuit.

C'est pourquoi la DVD a souhaité mobiliser le volet « genre » contenu dans l'accord-cadre sur les études d'impact environnemental (EIE) à mener sur des projets d'envergure. L'Agence de la mobilité/DVD s'associe à la Direction de l'urbanisme et au Service égalité (DDCT), afin d'intégrer ces éléments dès les phases amont d'études. Au travers des marches exploratoires, des rencontres avec les usager·ères, les associations, les institutions, mais également suite à des analyses de données et de la littérature cette thématique, la question du genre sera intégrée aux diagnostics territoriaux en 2023, afin que les phases opérationnelles l'intègrent pleinement par la suite.

Au-delà de la Porte de la Villette, la DVD souhaiterait systématiser cette analyse dans tous les projets qu'il soit en maîtrise d'ouvrage interne ou confié à un tiers.

-----  
**Mobilités : un sujet « genre » émergent en 2022. Acquisition et analyse des données genrées**

La DVD/Agence de la mobilité met en place un système d'acquisition et d'analyse des données genrées pour chaque étude produite au sein de son Pôle Observatoire et Système d'Information (POSI)

En effet, l'Agence de la Mobilité produit en régie ou par des prestataires externes, de nombreuses études et enquêtes portant sur le sujet de la mobilité et des déplacements à Paris. Les enquêtes permettent notamment de renseigner les élu·es et les services sur les usages par les citoyen·nes des différents modes de déplacements présents à Paris.

Ainsi, les données genrées sont désormais demandées systématiquement à chaque enquête et sont mobilisées pour analyser de manière fine les différences d'usages entre les femmes et les hommes. Ces enquêtes sont ensuite valorisées par des publications synthétiques et thématiques présentées sur le site internet de la Ville de Paris à travers l'Open Data.

**Analyse et cartographie des usages sur les espaces publics**

Plus largement, dans le cadre des grands projets de transformation et requalification des espaces publics, la Ville/DVD a mis en place une étude systématique des usages genrés dans le cadre des analyses du site avant-projet. Cette analyse intègre le contenu des réunions publiques afin de recueillir les avis, sentiments et attentes du public. Ces éléments nourrissent la phase de diagnostic pour proposer des aménagements en phase avec les constats et les évolutions souhaitées.

Grâce à ces expérimentations et ces outils, la Ville va pouvoir disposer de données distinguant les femmes des hommes puis des recommandations d'aménagement seront formulées et intégrées dans les programmes des projets d'aménagement étudiés, pour favoriser une plus grande égalité des femmes et des hommes dans ces projets.

**Accompagnement à la mobilité à vélo pour les femmes**

Le Plan Vélo 2021 - 2026 comporte un ensemble d'objectifs visant la construction d'une ville 100% cyclable, avec un écosystème vélo global pour encourager les déplacements à vélo de toutes et tous. Ce Plan prévoit d'inciter tous les publics, de tous âges, hommes et femmes, à se déplacer à bicyclette en garantissant les conditions de sécurité permettant de vaincre la crainte de se mettre en selle. La peur est un des freins à la pratique du vélo en milieu urbain : le développement de linéaires cyclables accessibles, sécurisés et sécurisants encourage la pratique.

Les données sur les cyclistes manquent à Paris mais on sait que les femmes font moins leur déplacement à vélo pour cette raison (sentiment d'insécurité). Comme point de départ, en 2022, parmi les usager-ères des Vélib's - qui représentent près de 25% des cyclistes à Paris - 42.7% sont des femmes.

On observe :

- **une surreprésentation de femmes dans les vélo-écoles** pour différentes raisons : elles admettent plus facilement que les hommes qu'elles en ont besoin, elles assument ce besoin, le déclenchement de l'envie de faire du vélo survient quand leurs enfants apprennent eux aussi. Enfin, beaucoup de femmes n'ont pas eu accès au vélo dans leur parcours de vie.
- **une sous-représentation de femmes dans les ateliers d'autoréparation** : les femmes sont moins à l'aise avec la mécanique, ne se disent pas qu'elles sont capables, phénomène qui s'amointrit avec le temps cependant. Il existe de ateliers en non mixité pour encourager la participation.

La Ville soutient, dans le cadre du Plan Vélo, des projets associatifs proposant des formations pour apprendre à faire du vélo ou pour « se remettre en selle », c'est-à-dire pratiquer en milieu urbain et vaincre ses craintes les encourager à franchir le pas.

De même, des ateliers d'autoréparation vélo avec des encadrant·es spécialisé·es sont proposés aux femmes, pour leur permettre d'acquérir une autonomie et pour qu'elles se sentent plus à l'aise. En plus de transfert de connaissances pratiques et mécaniques, ces temps sont aussi des lieux de socialisation. Une attention est portée à la répartition géographique de ces ateliers pour mailler tout le territoire parisien, avec une attention particulière aux Quartiers Politique de la Ville. La contribution de la Ville porte sur l'aide au fonctionnement de la structure, la communication, l'investissement pour l'achat de matériel (vélos, matériels et outils pour la réparation).

**Indicateurs de résultat (données à produire)** : nombre de femmes ayant suivi des séances d'apprentissage vélo et sachant, in fine, faire du vélo en autonomie ; nombre de femmes ayant participé à un atelier d'autoréparation et ayant, in fine, gagné en autonomie dans leur déplacement à vélo.

### Un critère genre pour le scooter

Environ **80% des usager-ères de scooters partagés à Paris sont des hommes**. Il importe de traiter la question du « genre » pour challenger les opérateurs à adapter les offres aux femmes. Dans d'autres villes en Europe la répartition hommes-femmes est plus de d'ordre de 60-40%.

Les offres des candidat·es, qui ont répondu à l'appel à candidatures « 2-3 RM électriques partagés », ont été appréciées au regard de la prise en compte de la question du genre. Cette consultation des entreprises est faite en vue de la délivrance d'une Convention d'occupation du domaine public (CODP) pour l'exploitation d'un service de véhicule à deux ou trois roues motorisés (RM) en autopartage, en libre-service, sans station s'attache à Paris, à partir d'octobre 2023. Les candidat·es ont dû présenter un document détaillant les outils, les dispositifs et les actions mis en place pour rendre leurs offres le plus accessibles au plus grand nombre de client·es pendant la durée de la convention (5 ans), **notamment les femmes**, pour ce mode de déplacement historiquement très masculin.

**Indicateurs (données à produire)** : part des femmes parmi les utilisateurs de scooters électriques partagés ; indicateurs de suivi pour faire augmenter la part des usagères.

C'est la première fois qu'un critère tenant compte le genre a pu être introduit dans le cadre de la délivrance d'un titre d'occupation domaniale pour un opérateur de mobilité à Paris. Ce critère sera certainement utilisé dans les prochains appels à candidatures dans le cadre de la délivrance des titres d'occupation.

### Soutien à des projets associatifs (quelques exemples)

La Ville apporte son soutien à des projets associatifs tels que celui de l'association *Des cris des villes*, pour

son action intitulée *À la reconquête de l'espace public*, qui a comme objectif de sensibiliser les jeunes et les habitant·es du quartier aux inégalités et discriminations qui prennent place en ville. L'association va établir un diagnostic partagé des espaces problématiques en terme d'égalité d'usage, d'accès et d'appropriation dans le quartier et proposera des solutions collectives en réponse à ces inégalités.

Il s'agit, chemin faisant, de valoriser l'expertise d'usage et le pouvoir d'agir, en particulier des jeunes filles. Pour ce faire, l'association réalise un court métrage avec 5 projections/ateliers dans les structures du quartier, un chantier participatif, puis un événement grand public.

L'Association *Quartiers du monde* mène une l'action pour les filles et les jeunes femmes dans l'espace public du grand Belleville, en réalisant un diagnostic genré sur l'usage du territoire. L'association accompagne un groupe de jeunes filles dans un parcours émancipatoire d'actions populaires, pour comprendre les usages qu'elles ont du territoire y compris en terme de rapports de genre.

### La question des toilettes : un sujet crucial

L'installation de cabines femmes sur l'espace public revient à la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE). Dans la majorité des quartiers de Paris, **les 432 sanisettes installées sont mixtes** mais la prise en compte des **attentes spécifiques des femmes** dans l'accès aux sanitaires est un domaine en réflexion et en recherche pour disposer à terme d'une stratégie déclinable et ajustable sur le territoire parisien.

**Les expérimentations en cours** reposent sur une nouvelle répartition des espaces dédiés avec le double objectif **d'encourager l'utilisation par les hommes des urinoirs**, moins consommateurs d'espace, et d'utiliser ces espaces pour **installer des cabines traditionnelles pour les femmes**. Cette nouvelle répartition de l'espace trouve sa traduction dans l'immédiat principalement sur les berges de Seine très fréquentées durant la période estivale.

En 2022 :

- Sur les berges de Seine rive droite, 16 toilettes réparties entre **7 cabines pour les femmes**, 1 PMR mixte, 5 urinoirs et 3 cabines pour les hommes. Ce dispositif pérenne est complété d'avril à octobre par 19 toilettes mobiles réparties dont **8 cabines femmes**.
- Sur l'île Saint-Louis : **5 cabines femmes**.
- Sur les berges de la rive gauche, 12 toilettes réparties entre **6 cabines pour les femmes**, 3 urinoirs et 3 cabines pour les hommes. Ce dispositif pérenne est complété d'avril à octobre par 18 toilettes mobiles dont **8 cabines femmes**
- Des dispositifs estivaux : le canal Saint Martin avec **6 cabines Mme Pee** et 5 urinoirs Mister Pee, le bassin de la Villette avec **5 cabines Mme Pee** - 5 urinoirs Mister Pee et le Jardin Tino Rossi (2 cabines mixtes - 2 urinoirs).



MadamePee est un urinoir dédié aux femmes, pouvant être installé dans les lieux événementiels, développé par une start-up incubée à Paris.

C'est un service rapide pour réduire les files d'attente aux toilettes pour les femmes. MadamePee, c'est « une urinoire » (décliné au féminin) ergonomique pour offrir aux femmes une infrastructure dédiée et adaptée à la morphologie des femmes. Le design du produit a été conçu pour répondre aux besoins de robustesse, facilement transportable pour installer ces urinoirs dans des événements (festivals, courses à pied, fêtes urbaines...).

Puis, l'urinoir Mister Pee a été conçu comme le premier urinoir masculin, pensé à partir de l'urinoir féminin, doté de parois et d'un toit. Il préserve l'intimité des hommes où qu'ils soient.

*Toilettes par typologie d'utilisateur·rices, intégrant la période estivale*

Lieu	Cabines femmes	Urinoirs	Cabines hommes	PMR mixte	Cabine mixte	Urinoir Mme. Pee	Urinoir Mister Pee
Berges de Seine - RD	15	11	7	2	0		
Berges de Seine - RG	14	9	7	0	0		
Ile saint louis	5	4	1	0	0		
Sites estivaux	0	2	0	0	2	10	10
TOTAL	34	26	15	2	2	10	10

Les dispositifs présentés ci-dessus et actuellement présents sur l'espace public s'inscrivent dans une recherche efficace de prise en compte d'une réalité physiologique des femmes.

2. Renforcer la participation des femmes aux diagnostics de territoire et plus largement au processus de décisions, notamment en réalisant des marches exploratoires en amont de tous les projets de rénovation et d'aménagement

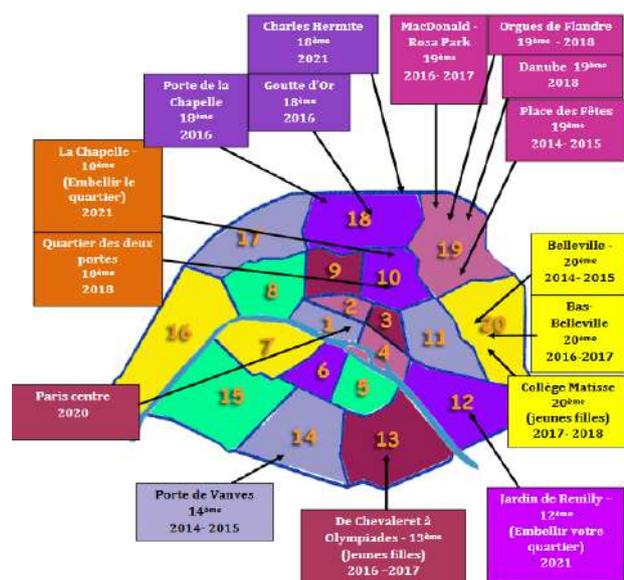
### Marches exploratoires de femmes

La Ville de Paris accompagne l'organisation de marches exploratoires de femmes qui aboutissent à la formulation de préconisations élaborées par les marcheuses, usagères de l'espace public, et se traduisent par un plan d'actions présenté aux mairies d'arrondissement. Les actions portent sur l'aménagement des quartiers, les équipements, la fréquentation des lieux, l'animation et la vie de quartier mais aussi sur la visibilité et l'éclairage, la propreté, etc...

Ces marches répondent à un triple enjeu : l'aménagement du territoire, l'animation du quartier et le sentiment de sécurité.

La démarche des marches exploratoires de femmes s'appuie sur l'expertise d'usage des habitantes et usagères d'un quartier, afin de délivrer à la fois un diagnostic sensible du territoire et des propositions pour en améliorer le cadre de vie, tout en prenant en compte la dimension du genre. Cette méthode, en plus de mobiliser des personnes habituellement peu visibles et engagées, permet de faire émerger des propositions concrètes et intéressantes qui peuvent améliorer rapidement le quotidien des usager-ères.

Une quinzaine de marches ont été organisées à Paris depuis 2014.



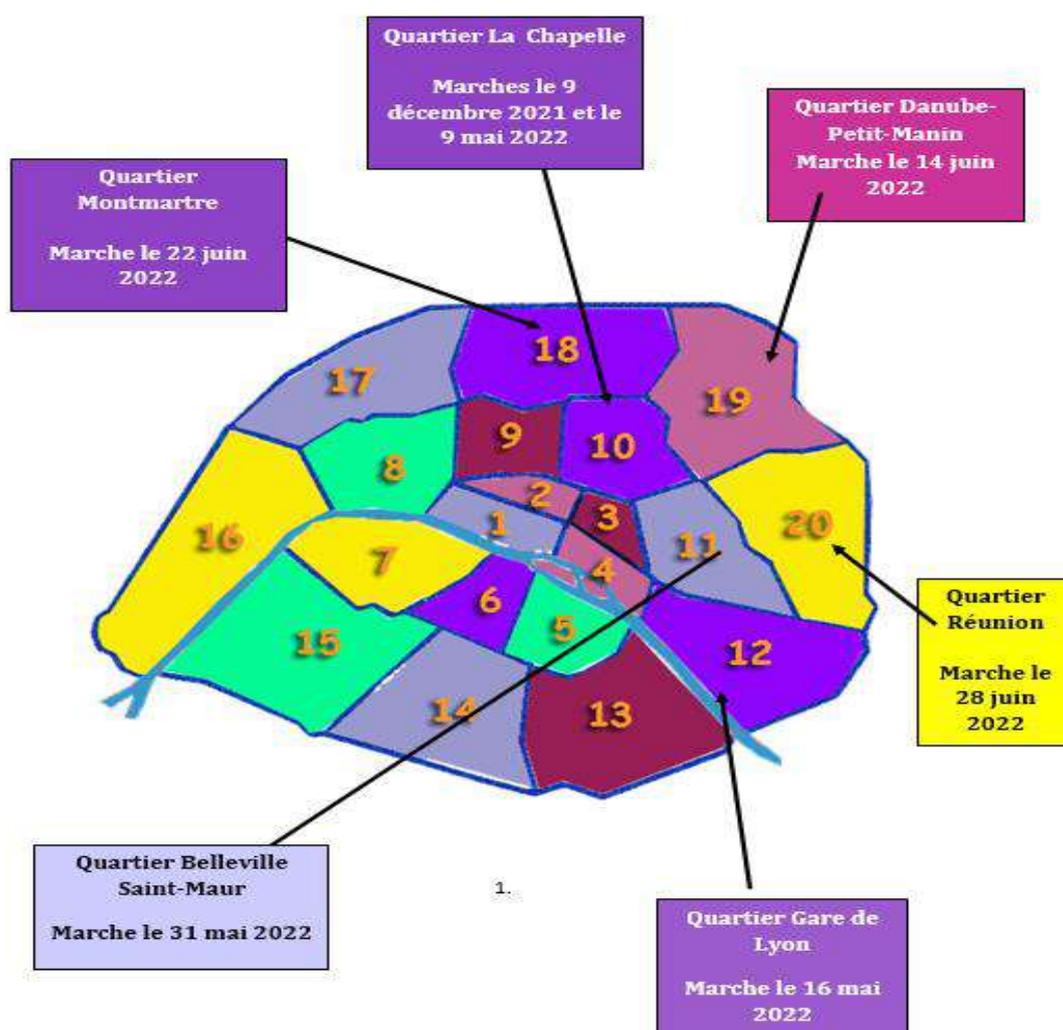
La Ville (DVD) déploie un projet « Embellir votre quartier » (EVQ) pour la durée de la mandature. C'est un projet qui a pour objectif de transformer les espaces du quotidien des Parisien·nes pour y ajouter de la végétalisation, des zones piétonnes, des pistes cyclables et des mobiliers urbains adaptés aux usages de chacun·e. Ce projet est échelonné en plusieurs étapes : diagnostic, concertation, planification.

En 2022, dans l'optique de mettre en place un projet de réaménagement urbain inclusif et égalitaire, des marches exploratoires pour recueillir la parole des femmes ont donc été organisées par le SEII et l'association « A places Egales ».

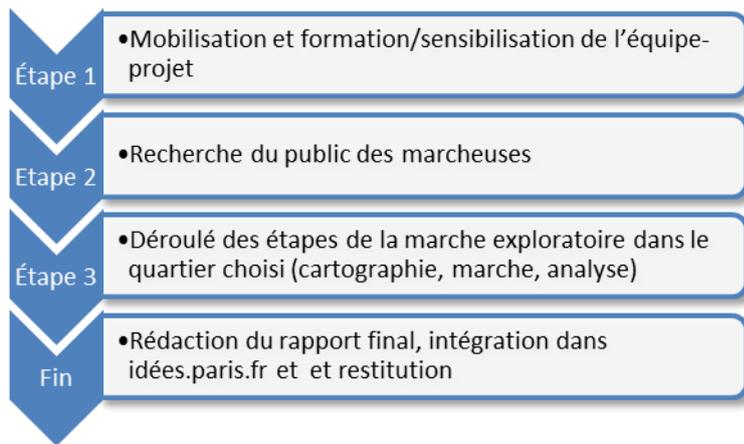
### Objectifs :

- ✓ Favoriser la réappropriation de l'espace public par les femmes et renforcer leur liberté de circuler.
- ✓ Permettre une réelle co-construction de l'aménagement de l'espace public avec les habitantes à l'aune de leur expertise d'usage.
- ✓ Sensibiliser les décideur·ses à l'égalité entre les femmes et hommes dans la ville et à la prévention des violences faites aux femmes.

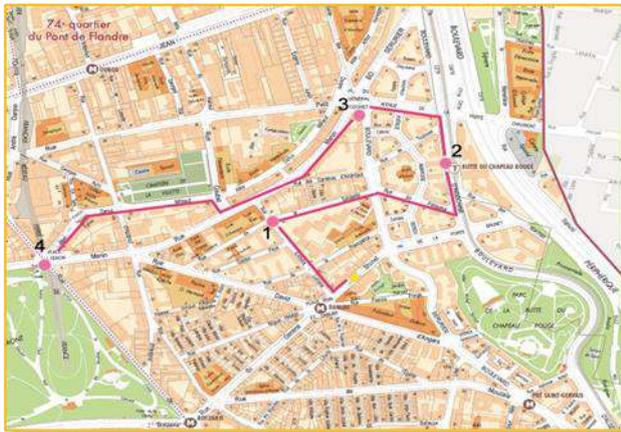
Cinq arrondissements ont été choisis en 2022, auxquels s'ajoute le 10<sup>e</sup> : quartier la Chapelle (commencé en 2021) :



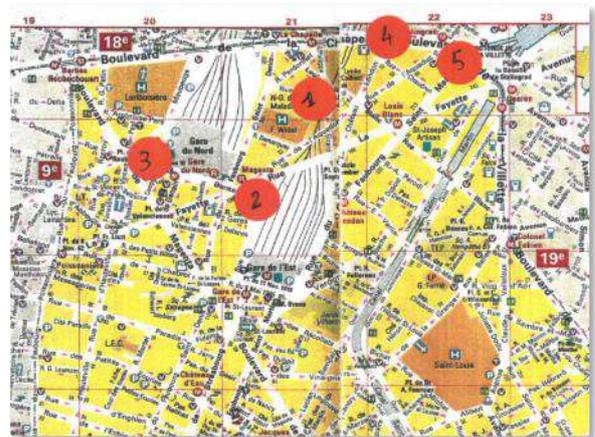
Sur chaque quartier, selon la méthode de l'association « A places égales », une équipe-projet a été constituée, des marcheuses se sont mobilisées : elles ont établi des cartes mentales de leur quartier, défini des points « chauds », tracé des itinéraires. Des marches ont eu lieu, de jour et de nuit, puis des propositions ont été élaborées.



Itinéraire des marches dans le 19<sup>e</sup> arrondissement



Itinéraire des marches dans le 10<sup>e</sup>



Les propositions des marcheuses, issues des échanges et des prises de conscience peuvent être classés en 2 catégories : des propositions d'investissements : aménagements, signalétiques et éclairages et des propositions d'animations : permanentes ou ponctuelles. L'ensemble des propositions sont détaillées dans le Rapport final de chaque marche et a été déposée dans la plate-forme odées.paris.fr (gérée par la DVD).

#### Les points positifs

- ✓ Créer du partage et faire naître un collectif conscient des problématiques de genre (« J'ai découvert un sujet, je ne l'avais pas verbalisé, après ça tombe sous le sens, j'ai vécu des choses sans en avoir conscience et là je peux me rendre compte de ce que je faisais inconsciemment. » Marcheuse du 12<sup>e</sup> arrondissement.)

- ✓ Des marches efficaces qui permettent de faire ressortir des propositions concrètes et nombreuses. De nombreuses propositions ont été déposées sur idées.paris.fr et dans certains arrondissements comme dans le 12<sup>e</sup> arrondissement le groupe de marcheuses semble vouloir maintenir le collectif qui s'est créé.

Au moins deux conditions sont nécessaires à la réussite des marches de ce type, outre le fait de disposer de de 3 à 6 mois pour dérouler le processus : 1. La **mobilisation des équipes projets** en amont du processus : constituer une équipe projet dans l'arrondissement (mairie, associations locales, centre sociale, etc) et 2. L'information, la **mobilisation des habitantes** : mobiliser les marcheuses via divers moyens (ne pas minimiser ces temps de préparation dont dépend la réussite du projet).



En conclusion, l'espace public est encore un espace pensé pour et par les hommes. Pour faire bouger les lignes, il importe encore de donner la parole aux femmes :

- ✓ Facilitation et encouragement à l'émergence de cette parole,
- ✓ Changement des préjugés, des stéréotypes, des places et rôles des femmes et des hommes dans la société et dans l'espace public,
- ✓ Changement dans l'exercice du pouvoir et « empowerment », limitation de l'auto-censure des femmes,
- ✓ Prise de conscience des évitements et des empêchements, libération d'une parole spécifique, etc.).



## Participation des habitant·es

Porté par des associations locales, le **Fonds de participation des habitant·es** (FPH) est un outil simple à mobiliser qui permet de soutenir financièrement des petits projets initiés et menés par des habitant·es (fêtes et animations, sorties collectives, manifestations culturelles ou sportives, amélioration du cadre de vie, etc.).

En 2022, 144 projets ont été financés en 2022 (+4 % - 139 en 2021) pour plus de 9 300 bénéficiaires. (8700 en 2021).

**Le dispositif est plébiscité par les femmes dans les quartiers**

En ce qui concerne les porteurs et porteuses de projets soutenus par le FPH en 2022, les données sont insuffisantes pour être consolidées, néanmoins les 144 projets financés ont été portés par plus de 315 habitant·es, dont **126 femmes (86%)** et 20 hommes.

En revanche, il n'y a pas de données genrées disponibles en ce qui concerne les bénéficiaires finaux des actions portées par les habitant·es car c'est un public parfois diffus et très nombreux.

-----

### 3. Poursuivre la campagne contre le harcèlement de rue, notamment par la formation des agent·es de prévention et de sécurité, ainsi que la police municipale

#### La formation des policier·es municipaux et des agent·es d'accueil et de surveillance

La formation initiale des agent·es de police municipale continue de se déployer et comporte notamment un module spécifique sur la prévention du harcèlement de rue et l'accompagnement des victimes.

Cette formation a été mise au point en 2019 par l'École des métiers de la sécurité et de la prévention (EMSP) de la Direction de la prévention et de la police municipale (DPMP),

Avec la contribution pédagogique de l'OPVF (Observatoire parisien de lutte contre les violences faites aux femmes).

*La carte a été actualisée et rééditées pour être distribuée à tous et les toutes les agent·es dans le cadre de la formation.*



De plus :



Le module, d'une demi-journée, a été actualisé pour être adapté aux prérogatives précises de la police municipale en la matière et s'intitule désormais

#### RECONNAITRE L'INFRACTION D'OUTRAGE SEXISTE ET SEXUEL ET SAVOIR AGIR EN CONSÉQUENCE

En 2022, ce sont les enseignant·es permanent·es de l'EMSP qui animent cette formation pour l'ensemble des policier·es municipaux stagiaires, de catégorie C et B.

En 2022, **566 policier·es municipaux stagiaires** ont ainsi été formé·es à cette thématique, qui fait partie du socle de connaissances évalué lors de leur évaluation finale en jury.

S'agissant des agent·es d'accueil et de surveillance (AAS), une conférence sur la « Lutte contre les violence sexistes et sexuelles au travail » a été organisée en novembre 2022 pour 150 AAS. Elle sera renouvelée en 2023.

En outre, la DPMP propose 5 places à des AAS pour la formation « Violences faites aux femmes » organisée par la DDCT (2 sessions en 2022).

*Rappel : Entre juin 2019 et fin 2020, plus de 100 sessions de sensibilisation ont été réalisées et près de 1000 agent·es (agent·es d'accueil et de surveillance, technicien·nes de tranquillité publique et de surveillance et médiateur·rices) ont été sensibilisé·es.*

*En 2021, la formation « outrage/harcèlement sexuel et sexiste sur l'espace public » a permis la formation de 735 agent·es dans le cadre de la création de la police municipale.*

#### 4. Développer et mettre en œuvre un Plan pour la sécurité des femmes dans l'espace public

*Cet objectif de sécurité des femmes dans l'espace public n'a pas fait l'objet d'un Plan spécifique mais il est intégré à toutes les actions, les marches exploratoires, les opérations d'aménagement, ainsi que la formation de la police municipale, etc.*

#### 5. Développer la visibilité des femmes dans l'espace public : poursuivre la féminisation des noms de rue, mettre en avant le "matrimoine" et poursuivre la campagne contre les publicités sexistes

Afin de valoriser et promouvoir le matrimoine et la présence des femmes dans l'histoire des arts et dans l'espace public, la Direction des affaires culturelles (DAC) déploie plusieurs actions :

##### Les JOURNEES DU MATRIMOINE 2022

Bureau des Bibliothèques et de la Lecture : le comité Réseaux sociaux a proposé cette année aux bibliothèques de mettre en valeur des personnages femmes de fiction particulièrement inspirants (livre, film, série, opéra...) et à retrouver dans les collections du réseau. Des exemples :

Médiathèque Violette Leduc (11 <sup>e</sup> )	À l'occasion de la commémoration du cinquantenaire de la disparition de Violette Leduc (1907-1972), adaptation théâtrale de "Thérèse et Isabelle", de Violette Leduc : du roman au théâtre !
Bibliothèque Fessart (19 <sup>e</sup> )	À l'occasion du centenaire de la bibliothèque, les traces des femmes qui l'ont créée après-guerre et qui y ont travaillé au fil du temps. Derrière la petite histoire de cette bibliothèque se cache, aussi, la grande Histoire
Médiathèque Yourcenar (15 <sup>e</sup> )	Jeudi de l'actualité : quelles représentations des femmes dans les médias et la pop culture ?

Les Journées du Matrimoine portées par l'association HF Ile de France (par exemple) :

La grande exposition « PARISIENNES CITOYENNES	Engagements pour l'émancipation des femmes (1789-2000) » au musée Carnavalet, qui propose de nombreuses rencontres à destination de tous les publics, y compris les jeunes pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes
---	---

Danse : Le Regard du Cygne	Lieu soutenu par la DAC : un hommage à la chorégraphe Laura Sheleen
« Quartier en poésie Présence(s) Elle(s) Aile(s) », Portes du 20 <sup>e</sup> ,	Une exposition et des performances conçues par Céline Bellanger. Au programme : "Interroger la présence des femmes dans la parole de la cité et découvrir une myriade de poétesses" - Emmanuelle Riva (1927-2017), Anna de Noailles (1876-1933), Charlotte Brontë (1816-1855), Andrée Chérid (1920-2011) - avec les poèmes des enfants, adolescentes, adultes, et des poétesses, habitantes du quartier
Cinéma	Sur les compositrices oubliées et le matrimoine musical de la série digitale documentaire, Les Effacées est soutenu par Le Fonds Nouveaux Médias en 2020.

### Politique mémorielle et valorisation du Matrimoine :

COFIL FEMMES PIONNIÈRES : la plupart des arrondissements, avaient répondu au questionnaire adressé en décembre par Laurence Patrice, adjointe à la Maire de Paris en charge de la mémoire et du monde combattant, permettant de recenser près de 200 femmes ayant un lien avec Paris. Le COFIL a permis d'affiner les typologies selon lesquelles rassembler les femmes pionnières en vue de la constitution de groupes de travail thématiques et d'identifier une liste d'associations à auditionner.

### Plaques commémoratives (comme par exemple) :

HOMMAGE À SIMONE DE BEAUVOIR (5<sup>e</sup>) : au Conseil de Paris de février 2022 a été présentée la proposition d'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Simone de Beauvoir rue de la Bûcherie (5<sup>e</sup>), où elle a notamment écrit *Le Deuxième Sexe* en 1949.

*Jeudi 14 avril à 11 h, Inauguration de la plaque en hommage à Simone de Beauvoir, 11 rue de Bucherie, Paris 5<sup>e</sup>, en présence de Florence Berthout, Marie-Christine Lemardeley et Laurence Patrice.*



### Mais aussi :

Cérémonie de dénomination du Centre Paris Anim' Ruth Bader Ginsburg, américaine engagée contre les discriminations et pour l'égalité femmes-hommes.

En mémoire des victimes de la Shoah, 2022 marque les 80 ans de la Rafle du Vel d'Hiv : commémoration et le dévoilement d'une plaque à la mémoire de Cécile Rizakoff et de la famille Bek sur la façade de l'immeuble situé 7, rue de la Butte aux Cailles (13<sup>e</sup>).

L'année 2022 est celle du centenaire de la naissance d'Odette Gartenlaub, pédagogue, pianiste et compositrice (1er Grand Prix de Rome en 1948). Des événements autour de cette célébration : pièce radiophonique « De Goupil à Margot » ; projet symphonique inter-conservatoires ; musiques de scène pour théâtre de la compositrice (Horace, Polyeucte). Le 17 mars, dévoilement de la plaque en hommage à la pianiste, rue Louise Emilie de la Tour d'Auvergne (9<sup>e</sup>) où elle a vécu.

Septembre 2022 : Inauguration de la passerelle Arletty sur le canal Saint-Martin. Conformément au vœu voté en Conseil de Paris de mars 2022, deux autres passerelles enjambant le canal Saint-Martin seront rebaptisées du nom d'autres comédiennes, Maria Casarès et Emmanuelle Riva.

Le 30 juin a eu lieu l'inauguration de l'Allée Hanna Kamieniecki (terre-plein central face au 123 bd de Ménilmontant (11<sup>e</sup>)). Cette résistante, juive d'origine polonaise et communiste, est décédée en 2020 à l'âge de 95 ans.

Le jardin GABRIËLE BUFFET (20<sup>e</sup>) situé rue Pali Kao rend hommage à cette musicienne, théoricienne de l'art des avant-gardes, liée au mouvement Dada, qui joua un rôle central dans l'histoire de l'art du début du 20<sup>e</sup> siècle et qui s'engagea dans la Résistance.

NOUVEAU NOM DE CLAIRE BRETECHER: à la suite d'un vote participatif des usager·ères sur la dénomination de la bibliothèque, le nom de Claire Bretécher a remporté leurs suffrages pour la bibliothèque Lancry (10<sup>e</sup>).

Ou encore :

Solitude, héroïne emblématique de la lutte contre l'esclavage en Guadeloupe, a désormais une sculpture à son effigie dans le jardin du 17<sup>e</sup> qui porte déjà son nom. Paris rend ainsi hommage à cette héroïne de l'histoire qui s'est battue, avec ses compagnons d'armes, pour la défense des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Il s'agit de la première statue d'une femme noire dans Paris. On peut la retrouver, côtoyant d'autres femmes d'exception dans le blog « Les Monumentales ».



L'inauguration de l'œuvre a eu lieu le 10 mai, en présence d'Anne Hidalgo, Maire de Paris, de Jean-Marc Ayrault, ancien Premier Ministre et Président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, de Laurence Patrice et de Karen Taieb, adjointes à la Maire de Paris, de Simone Schwartz-Bart, écrivaine, de Didier Audrat, l'artiste sculpteur.

## ARCHIVES DE PARIS

**Les modèles Callot sœurs** : depuis mars 2022, le site Internet des Archives de Paris permet de visualiser 1000 dépôts de créations et d'objets industriels, issus du fonds des dessins et modèles. 30 000 nouvelles images de photographies, échantillons et notices viennent enrichir cette base. Elles correspondent à 87 des 124 dépôts de modèles réalisés par la maison Callot sœurs entre 1917 et 1936.

Résidence de l'artiste **Anne-Catherine Nesa**, artiste et professeure de gravure aux Ateliers des beaux-arts de Montparnasse pour engager un travail artistique à partir des fonds des Archives de Paris. Anne-Catherine Nesa a retenu le parcours de 5 femmes : **Henriette Caillaux**, meurtrière du directeur du *Figaro*, jugée aux Assises en 1914 ; **Marguerite Nathan**, tenancière de la maison close *Le Chabanais* avant la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale et déportée ; **Jeanne Tripier**, artiste internée à Sainte-Anne puis Maison Blanche en octobre 1934 ; **Violette Nozières**, meurtrière de son père, jugée aux Assises en 1934 ; **Marthe Hanau**, arnaqueuse, surnommée « la banquière des années folles », jugée au correctionnel en 1930.



--- ---

Au cours de l'année 2022, **27 nouvelles dénominations** ont été apportées à des rues, places, esplanades, allées, passerelles, pont. 11 d'entre-elles portent des noms de femmes. Cette action participe à la mise en visibilité de femmes et à leur notoriété posthume...

*Quelques exemples :*

11e	rue Camille Crespin-du Gast	Camille Crespin-du Gast, née Marie Marthe Camille Desinge, dite Camille du Gast (Paris, 1868 - Paris, 1942), première femme pilote automobile française, présidente de la société protectrice des animaux (SPA) pendant plus de 30 ans.
13e	promenade Germaine Sablon	Germaine Sablon (Le Perreux-sur-Marne, 1899 - Saint-Raphaël, 1985), interprète, actrice de cinéma. Résistante et infirmière pendant la Seconde guerre mondiale. Première interprète du « Chant des Partisans ». Chevalière de la Légion d'honneur.
11e, 20e	allée Hanna Kamieniecki	Hanna Kamieniecki (Grudiaz (Pologne), 1925 - Paris, 2020), résistante et psychologue, participe en 1999 à la création de l'AMEJD (association pour la mémoire des enfants juifs déportés du Xle), dont elle deviendra présidente d'honneur.
10e	passerelle Arletty	Arletty, née Léonie Marie Julia Bathiat (Courbevoie, 1898 - Paris, 1992), actrice et chanteuse.
18e	esplanade Alice Milliat	Alice Milliat, née Alice Joséphine Marie Million (Nantes, 1884 - Paris, 1957), sportive, présidente de la Fédération des sociétés féminines sportives de France (FSFSF), pionnière du sport féminin français et international.

... et 2 sont mixtes, comme par exemple : la place Chavarche et Arpik Missakian (9<sup>e</sup>). Chavarche Missakian (Turquie, 1884-1957) journaliste d'origine arménienne, fondateur et directeur du quotidien en langue arménienne Haratch et Arpik Alice Missakian (Paris, 1926-2015), sa fille, journaliste qui a repris le quotidien Haratch.

Enfin 7/12 projets de dénomination d'espaces verts (DEVE 2022) rendent hommages à des femmes : par exemple, allée Louise Abéma dans le square Sarah Bernhardt (20<sup>e</sup>), jardin Monica Vitti attribué au Jardin du passage de l'Hôtel de Sens (Paris Centre), square Édith Girard attribuée au square du 31 Quai de la Loire (19<sup>e</sup>), etc.

--- -----

### **Lutte contre les stéréotypes sexistes dans la publicité**

En février 2022, la DAC a refusé les propositions de publicités d'une marque de luxe pour affichage sur les façades d'un établissement culturel de la Ville en raison d'une extrême maigreur des mannequins.

Sur la base de la convention liant le prestataire et la Ville, il était stipulé que l'affichage proposé ne devait pas être interdit par la réglementation en vigueur, ou susceptible de porter atteinte à l'ordre public ou à la destination de l'édifice. Or le visuel proposé par la marque montrait des mannequins aux corps particulièrement maigres. Ces images semblaient contrevenir à l'esprit de la loi santé de 2016, dont l'objectif est d'agir sur l'image du corps dans la société pour éviter la promotion d'idéaux de beauté inaccessible. De telles images étant susceptibles de choquer, notamment les publics les plus jeunes, portant ainsi atteinte à l'ordre public.

La Ville s'étant engagée à veiller à ne pas créer, diffuser, soutenir, toute publicité utilisant des stéréotypes sexistes, et des représentations dégradantes, dévalorisantes, déshumanisantes et vexatoires des femmes et des hommes et des rapports entre elles et eux. Les visuels ont donc été remplacés.



## OBJECTIF 25 : VALORISER LA DÉMARCHE ET RENDRE VISIBLE SES RÉSULTATS

### 6. Développer une communication publique sans stéréotype de sexe

Rappel : La Ville a opté pour une communication égalitaire, sans stéréotype de sexe. En effet, la Maire a signé en juin 2016 une Convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe avec le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE-fh).

Un mémo et un guide méthodologique ont été produits et diffusés dès 2019. Depuis l'effort de la Ville se traduit par l'adoption fréquente d'une communication égalitaire sur Paris.fr et les autres outils de communication interne et externe.

La DICOM accompagne et valorise plusieurs actions de communication sur l'égalité femmes-hommes, dans la majorité des cas pour le compte d'autres directions, lorsqu'il s'agit de prises de parole sur des thématiques fortes telles que la lutte contre les violences faites aux femmes, les droits des femmes... De plus, au quotidien, la Ville veille, tous supports confondus, à une représentation multiple, à la valorisation d'actions dédiées et ce, à travers l'ensemble des communications/actions soutenues.

#### CAMPAGNES GLOBALES

- 8 mars, en étroite collaboration avec la DDCT/SEII : lutte pour les droits des femmes. Production de contenus éditoriaux divers, vidéo incluse.
- 25 novembre : lutte contre les violences faites aux femmes (en lien avec des actions terrain menées par le SEII) : production d'un plan de communication 360° (affichages MUI, JEI, proximité,

actus.paris.fr, contenus éditoriaux divers).

**FOCUS 2022 communications les réseaux sociaux** (Instagram, Twitter, Facebook) **de la Ville** sur la Cité audacieuse ou la Halte des Femmes, par exemple. De plus la DICOM valorise les femmes dans des métiers souvent vus comme des métiers masculins (jardinière de la Ville, cheffe de projet Arena La Chapelle, technicienne en construction et bâtiment, etc...). Enfin chaque année, sont valorisés : 1. le 8 mars, avec un axe pensé autour de la valorisation des chercheuses - souvent méconnues - autour d'un plan de communication complet et notamment de deux contenus phares et 2. le 25 novembre avec une campagne servicielle.

**FOCUS communications paris.fr** : il existe sur « paris.fr » une rubrique dédiée « Égalité des Parisien·nes » (dans la thématique Solidarités) et à l'intérieur de cette rubrique, une sous-rubrique « Égalité femmes-hommes » dans laquelle on trouve tous les contacts utiles, dispositifs existants ou autres pages servicielles sur le sujet. La communication sur ce thème se fait également autour du 8 mars et du 25 novembre, avec le programme complet sur le site « Que faire à Paris ». En plus de ces 2 temps, des actus sont publiés pendant l'année selon l'actualité. Enfin la Cité audacieuse est mise en valeur.

## GRANDS ÉVÈNEMENTS en 2022

Dans le dossier de presse de Nuit Blanche et sur nuitblanche.paris, la Ville a communiqué **sur la part d'artistes femmes** présentes dans la programmation de la direction artistique ou dans la programmation associée. Cette information permet de sensibiliser le public aux questions de parité dans l'art contemporain. Par ailleurs, une action très volontariste est menée par le Département des expositions en faveur de l'égalité femmes-hommes.

Une attention est notamment portée sur la programmation des expositions extérieures, se déclinant sur trois axes :

- ❖ **Attention portée à la parité dans le choix des artistes présentés** : La DICOM reçoit un nombre de candidatures de photographes hommes nettement plus élevé que les candidatures de femmes (environ **80% des projets** reçus sont portés par des hommes). Les études réalisées sur le sujet démontrent que des inégalités très fortes existent dans le monde de la photographie. À titre d'exemple, en 65 ans de World press, seules 4 femmes ont remporté le prix de la photo de l'année. Pour corriger cela autant que possible, la DICOM s'impose une **stricte parité dans le choix des artistes** présentés et mettant en avant sur les espaces des projets portés par des femmes photographes comme par exemple les expositions de Maï Lucas autour de la naissance du Hip-Hop, le travail de Fabiola Ferrero sur le Venezuela, de Sophie Legendre autour de l'enfance, de Stéphanie Delpon sur Paris, d'Amira Al Sharif sur le Yémen, de Céline Diais sur les plages urbaines... En 2023, 50% des projets sont portés par des femmes.
- ❖ **Attention portée aux thématiques d'expositions** : La DICOM a mis en œuvre de nombreux projets d'exposition autour des femmes dans les thématiques présentées sur ses espaces : "Femmes réalisatrices" avec ARTE, "Femmes XXelles" et "140 ans de femmes de science" sur les femmes scientifiques, regards de photographes femmes sur la guerre en Ukraine...
- ❖ **Attention portée à la représentation des femmes dans les projets d'exposition** : Sur toutes les expositions, la DICOM travaille avec les porteurs et porteuses de projets en veillant à ce que les femmes soient le mieux / le plus représentées sur les séries photographiques. Ex : projets d'Artus de la Lavilléon sur le skate, projet gardiens et gardiennes d'immeuble, projet bistrot et café, projet de Peter Turnley. La Ville veille à ce que la **représentation des femmes ne soit pas sexualisée** sur les images, ou véhiculant des stéréotypes de genre.

Enfin, pour susciter un nombre plus important de **projets de femmes photographes**, la DICOM a mis en place les actions suivantes :

- Nouvelle publication et mise en avant sur les réseaux de la possibilité de soumettre des projets d'exposition sur les différents espaces (grilles de l'HDV, Tour Saint-Jacques, Caserne Napoléon).

- Relais à des structures dont l'objectif est de favoriser la mise en avant des femmes photographes (projet 2024 : exposition de lauréates de leur programme de mentorat).

---

## 7. Définir et renseigner les indicateurs nécessaires et/ou emblématique

En 2022, l'APUR a produit une étude sur [Les inégalités femmes-hommes à Paris](#), cette mise à jour des données genrées démographiques, économiques et sociales à Paris permet d'appréhender les écarts entre les femmes et les hommes et leur évolution.

Une sélection d'indicateurs a été analysée pour appréhender les écarts entre les femmes et les hommes à Paris et leur évolution sur plusieurs thématiques :

1. Population / Démographie / Familles
2. Jeunes / Éducation / Scolarité
3. Population active / Chômage / Insertion professionnelle
4. Précarité / Pauvreté / Exclusion
5. Santé / Vulnérabilité
6. Mobilité / Espace public / Sport
7. Représentation politique

Le suivi des indicateurs permet de mesurer les avancées et les enjeux prioritaires. Il montre que malgré des évolutions qui tendent vers plus d'égalité, les écarts de situation entre hommes et femmes restent forts.

Cette étude fournit des indicateurs, qui viennent nourrir la réflexion sur les indicateurs de résultat des différents objectifs et sous objectifs du Plan d'égalité, présentés dans des tableaux de suivi du Plan.

---

## 8. Communiquer sur les apports du Plan d'égalité, les progrès mesurés, les transformations accomplies, les résultats de cette démarche transversale (publication du rapport égalité femmes-hommes chaque année (article 61 de la loi du 4 août 2014))

Présenté au Conseil de Paris de novembre 2023, le présent Rapport de l'année 2022 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes traduit, comme chaque année depuis 2016, la ferme volonté de la Ville de mettre en œuvre une politique intégrée de l'égalité dans tous ses domaines de compétence. Ce rapport illustre la mise en place d'une véritable « **démarche égalité entre femmes et hommes** », à la Ville de Paris.

## Contexte

L'engagement de la collectivité parisienne

Un triptyque :

- Le Plan d'égalité (volet femmes hommes)
- Le Rapport égalité femmes hommes
- La budgétisation sensible au genre

## Construire une véritable culture de l'égalité f-h

- une éducation égalitaire, en luttant contre les stéréotypes sexistes, de la crèche à l'université
- la lutte contre les violences faites aux femmes à tous les âges de la vie et dans tous les milieux sociaux
- l'autonomie et l'émancipation des femmes face aux inégalités d'accès à l'emploi durable et de carrière
- la question du genre dans l'aménagement de l'espace public pour «faire la ville ensemble»

**La prise en compte du genre dans tous les dispositifs, programmes, actions conduits par les directions, à destination des Parisiennes et des Parisiens**



Démarche égale | IN | CONSTRAT 6 SEPTEMBRE 2022 | 4

### Une prise en compte systématique du genre

L'action municipale pour l'égalité entre les femmes et les hommes s'inscrit dans une approche transversale, parce que l'égalité femmes-hommes recouvre tous les champs d'intervention des politiques publiques et parce que les femmes rencontrent des difficultés particulières auxquelles il convient d'apporter des réponses adaptées. La prise en compte de l'égalité dans les politiques publiques se concrétise dans toutes les directions, tous les services, tous les dispositifs de la Ville, au service des Parisien·nes.

### Un Plan d'égalité

En 2021, un pas important a été accompli vers la construction d'une politique intégrée d'égalité femmes-hommes : un vaste Plan pour l'égalité à Paris 2021-2023 est présenté au Conseil de Paris, « *le Paris de l'égalité, terreau d'une promesse républicaine accessible et réelle pour toutes les Parisiennes et tous les Parisiens* ».

Ce plan comporte **3 thèmes** :

1. l'égalité femmes hommes,
2. la lutte contre les discriminations
3. la prise en compte du handicap.

Il présente des axes d'intervention de la Ville selon 3 entrées :

1. Paris diffuse la culture de l'égalité
2. Paris employeur inclusif
3. Paris s'engage pour un service public inclusif

**Quatre adjoint-es** à la Maire en sont les porteurs :

- l'adjointe chargée de l'égalité femmes hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire ;
- l'adjoint chargé de l'accessibilité universelle et de personnes en situation de handicap ;
- l'adjoint chargé des droits humains, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations ;
- l'adjoint chargé des ressources humaines, du dialogue social et de la qualité du service public.

Voir la communication de la Maire présentée à l'occasion du Conseil de Paris en octobre 2021.

En 2022, les objectifs du Plan d'égalité ont été mis en œuvre dans les différentes directions de la Ville en fonction de leur domaine de compétence.

### Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Il illustre les avancées réalisées chaque année. Il recense et valorise les politiques publiques menées par la collectivité, en interne, vis-à-vis des agent·es, et en externe, en direction des Parisiennes et des Parisiens. Les informations et les données rassemblées par le Service Égalité, Intégration, Inclusion (SEII) de la direction de la démocratie, des citoyen·nes et des territoires (DDCT), permettent d'avoir une vision assez précise des efforts consacrés par la Ville en la matière.

Ce rapport est consultable par le grands public et les partenaires à Paris et dans d'autres Villes et Régions sur le site Paris.fr :

9. Année 2020 (présenté en 2021) : [le rapport dans son intégralité et la synthèse du rapport égalité entre les femmes et les hommes \(« fluid book »\)](#)

10. Année 2021 (présenté en 2022) : [le Rapport égalité femmes-hommes](#) et [la synthèse](#).

### Le budget sensible au genre (BSG)

Un budget 2021 analysé sous l'angle de l'égalité, présenté au Conseil de Paris de novembre 2022. La démarche se poursuit en 2022/2023.

- Voir ci-dessus l'OBJECTIF 20 : FAVORISER LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES, action 2.
- Voir également ci-dessous le chapitre « questions budgétaire ».



## Question budgétaire

### Les ressources et les moyens dédiés (SEII / 2022)

Le pôle égalité femmes-hommes, une petite équipe : 6 ETP (équivalents temps plein)

#### 4 chargé·es de projet :

- ✓ Lutte contre les violences faites aux femmes (1,5 ETP)
  - ✓ Autonomie des femmes et emploi (0,5 ETP)
  - ✓ Éducation à l'égalité (0,5 ETP)
  - ✓ Lutte contre le phénomène prostitutionnel (0,5 ETP)
  - ✓ Genre et Espace public, y compris le sport (0,5 ETP)
- Soit 3,5 ETP (équivalents temps plein)

#### Ressources supplémentaires :

- ✓ 0,5 ETP « événementiel »
  - ✓ 1,5 ETP pour les subventions
  - ✓ 0,5 ETP pour le suivi administratif
- Soit 2.5 ETP (équivalents temps plein)

Des ressources : un budget de fonctionnement pour des subventions de **1 389 000 €**, votées et attribuées à 164 associations pour 211 dossiers déposés au titre de l'égalité femmes- hommes, et de **65 482 €** en charges générales pour l'organisation des événements et de leur communication, soit un **total : 1 454 482 €**.

#### Progression du montant total des subventions entre 2018 et 2022 / Pôle égalité femmes-hommes Répartition par rubrique (montants et pourcentages) et total annuel.

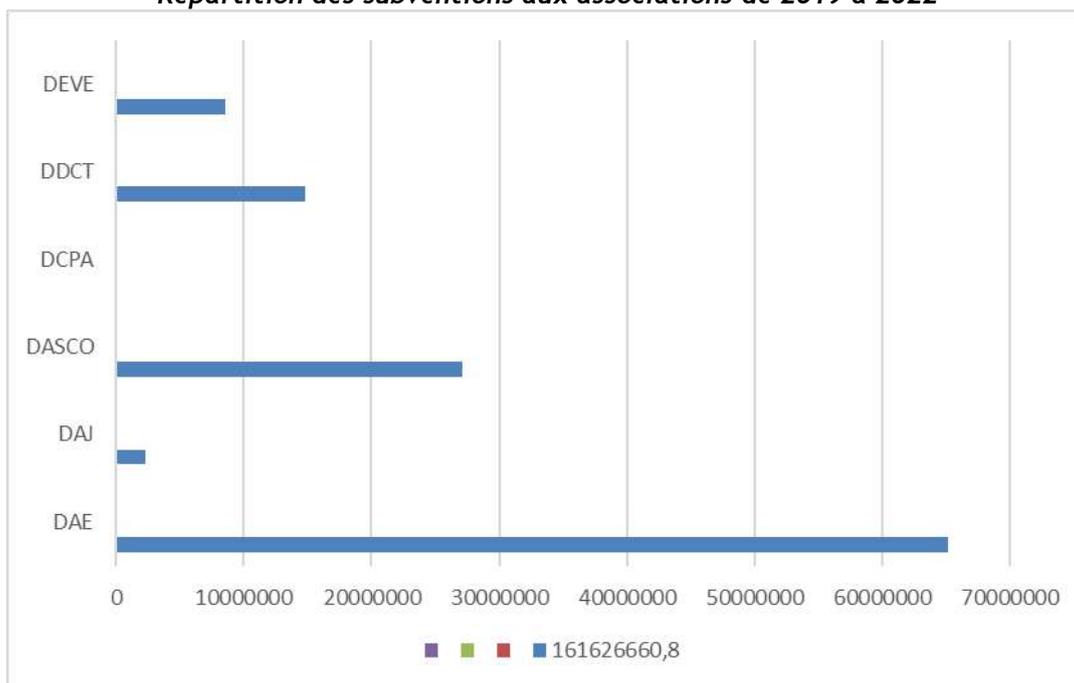
Rubrique / année	2019	%	2020	%	2021	%	2022	%
Éducation à l'égalité	225 500	23%	246 500	19%	227 000	17%	220 000	16 %
Emploi-insertion	81 000	8%	110 500	9%	126 500	9%	130 000	9%
Violence faites aux femmes	358 500	37%	455 500	36%	592 000	43%	513 000	37 %
Prostitution	205 230	21%	255 000	20%	255 000	19%	353 000	25 %
Espace public	25 000	3%	73 000	6%	50 000	4%	50 000	4%
Droits des femmes	83 000	8%	135 700	10%	107 400	8%	123 000	9%
TOTAL	978 230 €	100%	1 276 200 €	100%	1 357 900 €	100%	1 389 000 €	100%

En 2022, le montant des subventions accordées aux associations a progressé.

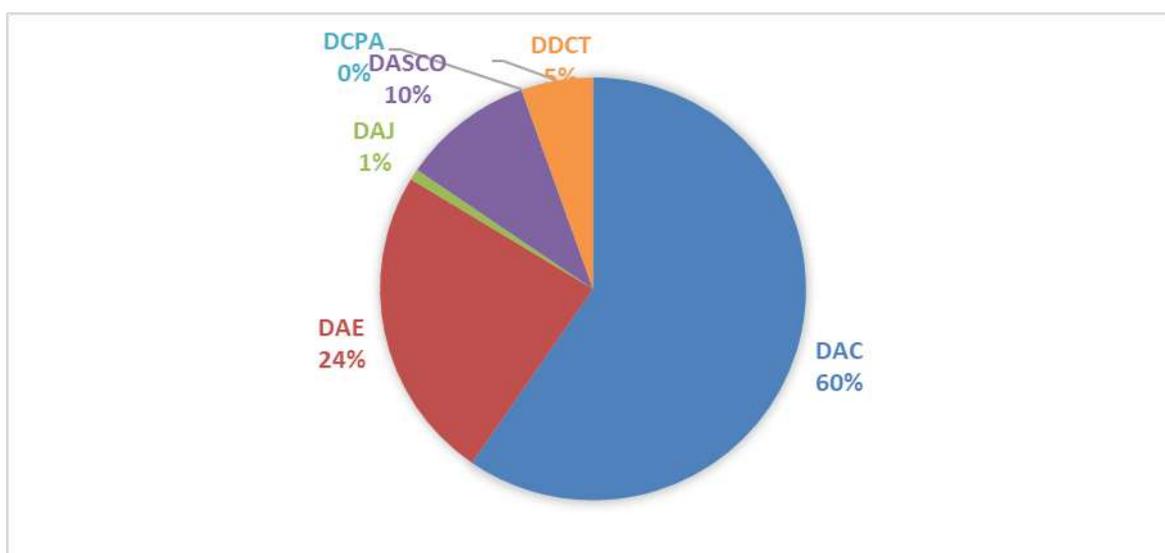
Il est à noter une augmentation exceptionnelle de la ligne **PROSTITUTION**. Il est dû au soutien à l'association Aurore sur la ligne égalité pour le CHU LA MAISON Cœur de Femmes, (accueil de jeunes femmes victimes de violence et de femmes en sortie de prostitution) pour un montant de 76 000 € auparavant suivi par la DSOL.

En 2022, les trois domaines qui cumulent les subventions les plus importantes étaient : **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES** : 513 000 €, soit 37% du montant des subventions annuelles, puis **PROSTITUTION**, avec 353 000 € soit 25% du montant total, puis **ÉDUCATION A L'EGALITE (INCLUANT LE DISPOSITIF COLLEGES POUR L'EGALITE)** avec 220 000 €, soit 16%.

**Répartition des subventions aux associations de 2019 à 2022**



**Répartition des subventions aux associations en 2022**



## Le budget sensible au genre (BSG)

La Ville s'est engagée depuis 2021 dans une démarche de budgétisation sensible au genre (BSG). Un premier rapport a été présenté au Conseil de Paris en 2022. La démarche se poursuit et un **Rapport de l'année 2022 est prévu, en parallèle de ce présent rapport**, pour aborder les questions budgétaires de façon plus systématique et plus organisée.

En effet, jusqu'à présent, les services ont collecté des données budgétaires auprès de chaque direction mais cette méthode « artisanale », qui a été appliquée pour les années 2019, 2020 et 2021 n'est pas totalement satisfaisante. Les raisons sont variées car :

- ❖ **Ces données sont disparates. La méthode mise au point dans le cadre de ce rapport comportait 3 types de budgets :**
  1. Le budget des **actions spécifiques de rattrapage des inégalités**, actions dédiées aux publics de femmes et jeunes filles, qui peut être clairement identifié (*par exemple, les événements liés au 8 mars et au 25 novembre ou des actions pour l'insertion socio-professionnelle de femmes éloignées de l'emploi ou la prévention de la précarité menstruelle, ou encore Paris sportives, marches exploratoires, etc.*).
  2. Les actions qui traitent de la **promotion de la mixité et de l'égalité** (*exemple : Collège pour l'égalité, activité périscolaire sur le thème de l'égalité filles garçons, etc.*), mais elles restent finalement assez peu nombreuses.
  3. Enfin, une **approche statistique** : une méthode de calcul qui identifie dans le « droit commun » (dans un dispositif, un projet, une action, etc...) **la part qui concerne les femmes**. Le pourcentage obtenu a été appliqué au budget (*ex : parmi les bénéficiaires d'une action, il y a 43% de femmes, alors la part de budget consacré aux femmes est de 43% du budget total, sans garanti que cela contribue à plus d'égalité / ex : activité « filles » dans un lieu Jeunesse marqué par des stéréotypes sexués*).
  
- ❖ **Ces données sont inégalement collectées, selon les directions de la Ville (la production des données statistiques et budgétaires est irrégulière) :**
  - ✓ Le budget de l'action n'est pas communiqué via la fiche de dialogue (cas fréquent) et lorsqu'elle est demandé à la direction concernée, il n'y a souvent pas de réponses.
  - ✓ La collecte de données sexuées (ou genrées) n'est parfois pas réalisée et ainsi il n'est alors pas possible de chiffrer la répartition femmes-hommes (*exemple : pour un dispositif dont le budget est de 100 000 €, sans en connaître les parts respectives des bénéficiaires, femmes ou hommes, il n'est pas possible de chiffrer la part du budget consacrée aux femmes*).
  - ✓ Quand un dispositif comporte des actions pour l'égalité femmes hommes **parmi d'autres activités**, il est impossible de chiffrer ce qui relève de cette thématique précisément (pas de comptabilité analytique).

Cependant, le déploiement de la budgétisation sensible au genre (BSG) permet d'apporter des informations plus précises. En effet, l'objectif est d'utiliser le budget comme « porte d'entrée » de **l'analyse de l'impact des politiques et du fonctionnement de la Ville sur les inégalités de genres** et ce, afin de suivre la mise en œuvre des feuilles de route déclinées par directions et d'identifier des leviers d'action. Cette démarche concerne uniquement les dépenses réelles de fonctionnement des directions (*hors masse salariale, qui fait l'objet d'une démarche distincte*) et se concentre sur le CA 2022.

Dans ce contexte, chaque bureau budgétaire est chargé de coordonner la mise en œuvre de la BSG pour les directions de son périmètre en partageant la méthodologie et en établissant un dialogue entre les référent-es égalité femmes-hommes et les correspondant-es budgétaires.

Dans un premier temps, la démarche a consisté à catégoriser les différentes destinations du budget afin de déterminer si celles-ci sont « genrées », « genrables » (impact ou lien potentiel avec les inégalités de genre) ou « neutres » (pas de lien). Cette méthode, qui est appelée la **tri-catégorisation**, se base sur un travail précis au niveau de la nature comptable (compte budgétaire) qui permet de définir le degré de sensibilité aux inégalités de genre de la destination.

### Les dépenses genrées

Les dépenses genrées sont les dépenses qui **visent directement l'égalité femmes-hommes**. La démarche de BSG, au moyen d'une méthodologie innovante et d'un dialogue fructueux avec les services de la Ville concernés, a permis d'isoler des dépenses genrées (réparties par directions et par les thématiques).

Il est à noter, comme le décrit plus longuement le rapport BSG, que l'ensemble des dépenses concourant à l'égalité (dites « genrées ») n'a pas pu être comptabilisé car insuffisamment significatives à la maille de l'analyse.

Toutefois, par un travail de recherche à la maille plus fine, il est possible de comptabiliser d'autres dépenses, comme par exemple des dépenses de subventions à des associations féministes et féminines dans plusieurs directions opérationnelles de la Ville.

Cette méthode permet de chiffrer la dépense concourant directement à l'égalité femmes-hommes à la Ville de Paris. Mais la méthode permet d'identifier aussi des volumes financiers stratégiques et de dessiner un périmètre d'action bien plus important.

### Les dépenses genrables

Les dépenses genrables sont les dépenses qui sont **susceptibles d'avoir un impact sur le genre et pouvant intégrer un objectif d'égalité de genre**.

Sur le périmètre de l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la collectivité (5,9 Md€), incluant les dépenses de péréquation ainsi que le remboursement des intérêts de la dette, la tri-catégorisation permet d'identifier un **vivier de dépenses genrables**.

Ainsi, le rapport BSG 2022 et le présent rapport 2022 sont donc deux « documents miroirs », qui se répondent et doivent venir nourrir le débat budgétaire.



## Orientations pluriannuelles (2023/2024)

Dans le cadre de la stratégie globale conduite par la Ville de Paris en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, les directions opérationnelles proposent leur feuille de route 2023/24.

Ces feuilles de route précisent les engagements, les objectifs des directions et les actions prévues en 2023/24, avec :

- ✓ **Des actions spécifiques pour les femmes et les jeunes filles** (actions de rattrapage des inégalités)
- ✓ Et **des actions tout public**, indiquant la répartition femmes hommes et /ou l'effort consenti pour la promotion de l'égalité (approche intégrée).

**L'ensemble de ces feuilles de route compose le programme de travail de la Ville en matière de prise en compte du genre dans les politiques municipales (approche intégrée du genre), pour les deux années à venir.**

Toutes les compétences de la Ville, à travers ses 21 directions opérationnelles.

### **SOCIAL, ENFANCE et JEUNESSE, CULTURE**

Solidarité  
Affaires scolaires  
Famille petite enfance  
Jeunesse et sport  
Affaires culturelles  
Logement et habitat

### **ESPACE PUBLIC, ECONOMIE ET TERRITOIRES**

Urbanisme  
Voirie et des déplacements  
Espaces verts environnement  
Propreté et eau  
Tranquillité publique  
Citoyenneté & territoires  
Économie

### **COMMUNICATION, FINANCES, JURIDIQUE**

Information et communication  
Finances et achats  
Affaires juridiques

### **RELATIONS INTERNATIONALES**

## SOCIAL, ENFANCE et JEUNESSE, CULTURE

Direction	Objectif du Plan d'Égalité	Feuille de route
<b>DSOL</b>	<b>Objectifs 21 et 23</b>	<p>Quatre grandes missions assurée par la nouvelle Direction (avril 2022) : L'aide aux Parisiennes et aux Parisiens en difficulté ; Le soutien, l'animation et l'hébergement au profit des personnes âgées ; L'insertion et la lutte contre les exclusions ; La prévention et la protection de l'enfance.</p> <p>Dix-sept actions proposées dans 2 principaux registres :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Des actions tout public visant une mobilisation des femmes (violences conjugales, enfants co-victimes de violences, prostitution, familles monoparentale, accès à l'emploi des femmes).</li> <li>2. Des actions spécifiques à destination des femmes (âgées, précaires, enceintes, étudiantes face à la précarité menstruelle, prostituées âgées).</li> </ol>
<b>DASCO</b>	<b>Objectif 4</b>	❖ Renforcer la prise en compte du principe d'égalité entre les filles et les

		<p>garçons dans les appels à projets et marchés publics.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Organiser des ateliers TAP consacrés spécifiquement à l'égalité filles-garçons.</li> <li>❖ Poursuivre la prise en compte de cette thématique dans le dispositif l'Art pour Grandir, ainsi que dans les ouvertures de cours Oasis.</li> <li>❖ Poursuivre la mise à disposition de ressources centrées sur l'égalité filles-garçons pour les écoles et les centres de loisirs.</li> </ul>
<b>DJS/ sport</b>	<b>Objectif 22</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2023 le plafond de l'enveloppe consacrée Paris Sportives sera porté à 300 000€.</li> <li>- Un nouveau marché de formation sur les violences sexistes et sexuelles (VSS) dans le sport.</li> <li>- Mise en place de 2 leviers dans le cadre du BSG en matière de subventionnement (Contrat d'engagement républicain et charte d'engagement réciproque) ; offre de services aux associations et établissements sur le thème de l'égalité F-H (MOOC, formations, guides pratiques).</li> <li>- Suivi des conventions avec les associations et clubs de sport de haut niveau.</li> </ul>
<b>DJS/ jeunesse</b>	<b>Objectif 2</b>	En cours d'élaboration
<b>DAC</b>	<b>Objectifs 4 et 22</b>	<p>Sept objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans les relations contractuelles avec les structures culturelles subventionnées : mettre au point l'égaconditionnalité (conditions d'attributions dans les appels à projets ; conventions ; clauses genre dans les marchés publics ; collecte de données genrées (résidences, production, diffusion..., composition des équipes, lutte contre les stéréotypes dans les contenus des projets, les actions culturelles).</li> <li>2. Mettre en œuvre progressivement le Budget Sensible au Genre avec 3 établissements pilotes (MPAA, Carreau du Temple et Cent quatre). Bâtir un outil de pilotage pour prioriser et catégoriser les lignes de dépenses du budget de la DAC.</li> <li>3. Promouvoir et valoriser les créatrices et leurs œuvres (8 mars, Journées du Matrimoine &amp; du Patrimoine, 25 novembre...) dans un cadre « Culture &amp; Égalité ». Créer d'autres temps forts (Olympiade culturelle et JOP 2024, Nuit Blanche, Nuit de la Lecture, Nuit des Musées, Numok, Fête de la Science, Mon premier festival...).</li> <li>4. Veiller à une communication inclusive, égalitaire et sans stéréotypes : Appliquer le guide de communication sans stéréotype de sexe, en interne comme en externe.</li> <li>5. Lutter contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) : conditionnement des aides publiques à la lutte contre les VSS (réfèrent·e, plan d'action, plan de formation, campagne d'information interne...).</li> <li>6. Contribuer à l'audit de renouvellement du label Alliance (Égalité - Diversité) de l'AFNOR (<i>Volet RH, axe 2 du plan d'égalité</i>).</li> <li>7. Étudier les modalités des conventions État -Collectivités sur des engagements partagés en matière d'égalité (convention DRAC - DAC).</li> </ol>

DFPE		En cours d'élaboration
DSP	Objectif 21 + nouvel objectif à créer dans le Plan	<p>Le pôle santé sexuelle, à destination des publics accueillis : 4 axes de travail :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La prévention : déployer les travaux du GT du Pôle santé sexuelle pour « prévenir-repérer et prendre en charge les violences » ; renforcer les liens avec la MMPCR sur la prévention des violences sexistes et sexuelles ; renforcer la prévention via le Service de la Santé Scolaire / équipe Promotion de la Santé à l'école.</li> <li>2. La formation/le repérage : amplifier la démarche sur le « questionnement systématique » ; amplifier la formation, en PMS, sur le « psychotrauma » (catalogue DSP) ; en santé scolaire ; en PMI, formation pour tous les nouveaux et nouvelles agent·es.</li> <li>3. Participation aux différents réseaux thématiques dans les arrondissements : les Réseaux aide aux victimes/DPMP et Réseaux Violences conjugales/DSOL avec l'organisation d'événements autour du 25 novembre ; contribuer au projet de la Maison des Femmes Hôtel-Dieu ; etc.</li> <li>4. Orientation et prise en soins : développer et faire connaître les outils des CMS pour l'orientation des patient·es ; renforcer les solutions d'orientation en matière de santé mentale via l'offre en psychotrauma interne à la Ville de Paris ; créer un annuaire pour l'orientation des patient·es repéré·es.</li> </ol> <p>.</p>
DLH		<p><b>Axe 1 : approfondir la démarche dans les politiques publiques DLH</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action 1 : poursuivre la production de logements sociaux et abordables (production nette, conventionnements).</li> <li>- Action 2 : adapter le parc social et privé existant, contribuant à une ville durable et résiliente (accompagnement-subventionnement des opérations de rénovation énergétique et d'aménagements de végétalisation-lutte contre les îlots de chaleur dans le parc social).</li> <li>- Action 3 : répondre aux besoins d'accueils spécifiques (précaires, jeunes, adaptés).</li> <li>- Action 4 : préserver le parc locatif privé (maîtrise des meublés touristiques, transformations/ compensations en logements, contrôle des loyers de référence).</li> <li>- Action 5 : prévenir les situations de péril et lutter contre l'habitat indigne.</li> </ul> <p><b>Axe 2 : Un budget DLH sous l'angle de l'Égalité-Inclusion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action 6 : développer le réflexe Égalité-Inclusion auprès de chaque service de la direction et déployer le clausier DFA auprès des prestataires et des associations.</li> <li>- Action 7 : travailler à tri-catégoriser le budget de fonctionnement, et le budget d'investissement, sous l'angle Égalité-inclusion.</li> <li>- Action 8 : soutenir les démarches initiées par les bailleurs (échanges des pratiques et actions prescripteurs) et systématiser la prise en compte de l'Égalité-Inclusion chez les bailleurs et les associations subventionnées ou bénéficiaire d'une mise à disposition de locaux (gouvernance, formations, stratégie/actions spécifiques, publics bénéficiaires).</li> </ul> <p><b>Axe 3 : renforcer l'expertise sur les enjeux logement et habitat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action 9 : finaliser le recensement des données disponibles et des</li> </ul>

		<p>actions conduites, en interne et définir des indicateurs pertinents des politiques publiques de la DLH, en lien avec la démarche.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action 10 : porter la démarche Égalité-inclusion auprès des partenaires études et recherche et diversifier les sources d'association et de recherche, en particulier sur la dimension accessibilité et adaptation à la perte d'autonomie.</li> </ul>
--	--	--

## ESPACE PUBLIC, ECONOMIE ET TERRITOIRES

Direction	Objectif du Plan d'Égalité	Feuille de route
<b>DU</b>	<b>Objectif 24</b>	<p>Le projet de recherche-action « genre &amp; aménagement » se prolonge avec 5 axes de déploiement :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Animer un groupe de travail dédié aménageurs-interdirections pour une culture commune de l'égalité femmes hommes ; des référent-es égalité chez tous les aménageurs de Paris ; des échanges d'expériences (cadre : <u>Charte pour un aménagement durable et inclusif de Paris</u>).</li> <li>2. Sensibiliser les partenaires (continuité des « Réveils DU genre »), aménageurs, bailleurs, APUR, DVD, autres directions, ingénieur-es, chef-fes de projet, urbanistes, etc...), DCPA, DLH, etc... ; diffuser le MOOC créé en 2022, interne à la Ville.</li> <li>3. Développer des outils et analyser leur mise en œuvre : diffuser le guide n°3 : « un outil de diagnostic tenant compte du genre » ; Faire connaître l'outil aux aménageurs ; Analyser la mise en œuvre à l'occasion des études d'impact sur l'environnement ; Constituer une base de données genrées (APUR) ; Réaliser des marches exploratoires de femmes, pour tout nouveau projet d'aménagement.</li> <li>4. Poursuivre l'intégration du genre dans les 6 opérations d'aménagement pilotes retenues en 2020 : Analyser les effets du guide n°3 sur les opérations d'aménagement pilotes et l'appliquer à de nouvelles opérations ; Modéliser pour généraliser cette intégration à toutes les opérations d'aménagement portées par la DU-SDA.</li> <li>5. Intégrer le genre dans toutes les concertations des opérations d'aménagement menées par la DU-SDA et dans les contrats signés par la DU.</li> <li>6. Participer aux réflexions menées par d'autres directions : avec la DTEC, exploration de la problématique « genre et développement durable » ; avec la DLH, approfondir le sujet « Habiter / Se loger, au regard du genre » ; avec la DSP, contribution aux études d'Impact Santé.</li> </ol>
<b>DVD</b>	<b>Objectif 24</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Embellir Votre Quartier (EVQ) : Suivre les travaux du CAUE (avenant 2023) sur les marches exploratoires ou ateliers « égalité d'accès des femmes et des hommes à l'espace public », lors de la 3<sup>e</sup> vague du programme EVQ. Pour les quartiers populaires, cinq événements pourraient ainsi être organisés.</li> <li>2. Prendre en compte le genre dans l'aménagement de la Porte de la Villette (balades, marches exploratoires, réunions, rencontres avec</li> </ol>

		<p>les usager-ères, les associations, les institutionnels) ; analyses de données. Développer l'analyse genrée dans les projets s'y prêtant le plus, qu'ils soient en maîtrise d'ouvrage interne ou confiés à un tiers.</p> <p>3. Les mobilités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Convention d'occupation domaniale (CODP) et prochain appel Mobilib' autopartage : le critère « genre » a été pris en compte, les candidat-es devront s'engager sur des actions pour améliorer ce point tout au long des cinq années.</li> <li>- Synthèse de l'étude micromobilités (printemps 2022) : décliner des propositions d'action qui permettront de réduire les écarts en femmes et hommes.</li> <li>- Le code de la rue : en 2023 une audition sur la question du « genre » à prendre en compte dans la préparation du futur Code de la rue (sécurité et circulation, écologie et partage de l'espace public).</li> </ul> <p>4. Diagnostic au prisme du genre : mettre en place des « cartes d'usages genrés », comme celles en cours actuellement dans le quartier Colonel Fabien place Henri Frenay, Stalingrad.</p> <p><i>(NB : le guide n° 3 sera utile pour la réalisation de ces diagnostics. Il conviendra de réaliser une présentation de cet outil aux équipes concernées).</i></p>
<b>DPE</b>	<b>Objectif 24</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sanitaires publics exclusivement réservées aux femmes / Saison 2023 : Installation de sanitaires PEE nouvelle génération suite à l'expérimentation 2022 : Bassin de la Villette : 5 cabines Mme PEE et 5 cabines M. PEE Période ; Canal St Martin : 6 cabines Mme PEE et 5 cabines M. PEE / Période prévue du 1<sup>er</sup> Juin au 30 Novembre 2023.</li> <li>• Intégration de l'égalité femmes-hommes en matière d'attribution de subventions : clause égalité femmes-hommes dans les conventions d'objectifs. Le service de la réduction de déchets, de l'innovation et des partenariats (SRDIP) va intégrer dans les futures conventions les articles suivants : Article 6 - L'association s'engage, dans sa prise en compte de l'égalité de genre, à favoriser la participation équilibrée d'hommes et de femmes à ses actions de sensibilisation, et notamment aux ateliers destinés aux publics jeunes.</li> </ul>
<b>DEVE</b>	<b>Objectif 24</b>	<p><b>Objectif : favoriser la pratique libre et mixte du sport dans la ville :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rénovation et embellissement des terrains multisports, en lien avec la DJS et la DGJOP, en vue des JOP.</li> <li>- Installation de mobiliers sportifs en accès libre dans l'enceinte des jardins, avec des agrès de fitness et de street-workout adaptés à tous les âges, utilisables seul ou en famille, quel que soit le niveau sportif (cadre : Parcours Sportifs sur l'Espace Public).</li> <li>- Facilitation des activités sportives associatives mixtes et féminines dans les espaces verts (gymnastique douce (type Stretching, Tai chi chuan, Qi Kong, yoga, pilates, renforcement musculaire), sports de combat en plein air (type Taekwondo, Capoeira), marche nordique et course à pied, activités de cardio en plein air (type Gymnastique suédoise), ping-pong sur les tables dédiées, séances de sport pour les mamans, etc.</li> <li>- Installation d'aires de jeux inclusives et « non genrées », favorisant le « jouer ensemble » pour toutes les tranches d'âge et tous les</li> </ul>

		niveaux d'aptitude.
<b>DPMP</b>	<b>Objectif 24</b>	En cours d'élaboration
<b>DDCT</b>	<b>Objectifs 23, 24</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service de la relation usager-ère : sur le canal téléphonique, établir des statistiques par sexe ainsi que sur la fréquentation de la Mairie Mobile (13, 18 et 20<sup>e</sup>) et si besoin, envisager des actions pour aller plus spécifiquement vers les femmes.</li> <li>- Budget participatif : repérer les projets déposés ayant comme but de concourir à plus d'égalité entre femmes et hommes / filles et garçons, ou d'améliorer l'accès des femmes à l'espace public ou à des installations, etc. ; Rechercher la répartition femmes/hommes des personnes déposant des projets ; À étudier, l'exemple de la Ville de Rennes qui a consacré un budget participatif à l'égalité femmes hommes.</li> <li>- Vie associative, subventions aux associations, participation citoyenne : mobiliser le Conseil parisien des associations (Charte des engagements réciproques), le CAP (Carrefour des associations parisiennes) et les MVAC pour contribuer plus largement à la diffusion d'informations sur les sujets d'égalité femmes-hommes ; Identifier la répartition femmes-hommes parmi les Volontaires de Paris, en fonction de la nature des missions, et veiller à la mixité des équipes.</li> <li>- Pôle coordination des mairies et territorialisation : extraire les mesures pour l'égalité femmes hommes par arrondissement dans les feuilles de route des mairies ; Mettre l'accent sur le thème « égalité femmes-hommes » via la Feuille de route 2024 ; Hors feuilles de route des mairies : établir une budgétisation genrée sur leur ESA (saisir les mairies d'arrondissements).</li> </ul>
<b>DDCT/Nuit</b>	<b>Objectif 24</b>	<p>Mission politique de la nuit : Faire des nuits parisiennes des nuits inclusives et bienveillantes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibiliser, former et accompagner les établissements de nuit et les organisations d'événements festifs : prévention des VSS dans leurs événements, prise en charge les victimes, mettre en place un protocole intégrant les thématiques du consentement, harcèlement et violences sexuelles et sexistes, soumission chimique, discriminations. Former des référent·e·s des 21 établissements et organisations (dispositif <i>Fêtez Clairs</i>), sensibiliser et/ou former les équipes des établissements et organisations volontaires.</li> <li>○ Promouvoir le consentement auprès des noctambules : via les réseaux sociaux, en particulier ceux des établissements de nuit, organisations d'événements et communauté de noctambules, et par l'affichage dans les établissements.</li> <li>○ Proposer des zones <i>safe</i> de refuge dans les grands événements et quartiers en tension : 2 modalités de mise en œuvre sont engagées : Créer des zones <i>safe</i> dans les festivals ; Implanter le dispositif « Demander Angela » dans certains quartiers parisiens.</li> </ul>
<b>DDCT/SPV Service Politique de la Ville</b>	<b>Objectifs 2, 21, 22, 23, 24</b>	L'égalité femmes-hommes est un élément transversal du Contrat de ville pour encourager la prise en compte de l'égalité femmes-hommes selon 3 axes : un soutien financier ; le champ de l'emploi ; le soutien aux familles monoparentales. Maintenir son action de financement auprès des associations soutenant des projets veillant à développer l'égalité

		femmes-hommes ; Continuer d'explorer les pistes d'actions permettant de soutenir l'insertion sociale et professionnelle des femmes dans les quartiers prioritaires.
<b>DDCT/SEII</b> Service égalité intégration inclusion	Objectifs 2, 21, 22, 23, 24, 25	<p><b>Le pôle égalité femmes hommes du SEII poursuit sa route avec :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plusieurs temps forts événementiels : 8 mars et 25 novembre mais aussi Journée internationale contre les mutilations sexuelles féminines (MSF) (6 février), Journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains (18 octobre).</li> <li>- La poursuite de l'appel à projet « Collèges pour l'égalité ».</li> <li>- La poursuite du programme de travail de l'OPVF (Observatoire des violences faites aux femmes) : des axes de travail thématique ; la mise en œuvre de dispositifs ; la coordination et formation ; l'hébergement, etc.</li> <li>- La lutte contre le phénomène prostitutionnel, notamment chez les jeunes.</li> <li>- Le déploiement des travaux sur « genre &amp; espace public » : après le guide n°1 (2016), le guide n°2 (2021), les Réveils DU genre (un Prix territoria d'argent en 2021) et des opérations d'aménagement pilote (partenariat DU) en cours ; le lancement du guide n°3 sur le diagnostic de territoire au prisme du genre.</li> <li>- La coordination du Plan d'égalité, en animant le réseau des référent·es égalité femmes-hommes, en rédigeant le Rapport égalité femmes hommes comme chaque année, et son travail de développement du BSG.</li> </ul>

<p><b>DAE</b></p>	<p><b>Objectif 23</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Appel à projets « Jeunes Pousses 2021-2023 »</b> (développement d'activités à impact social et environnemental positif) : faciliter l'accès des femmes à l'entrepreneuriat afin de valoriser les bonnes pratiques et ainsi permettre d'augmenter le pourcentage de femmes et pour cela : contribuer à diversifier les choix d'orientations des femmes dans divers domaines d'emplois, au-delà des métiers traditionnellement occupés par des femmes.</li> <li>✓ <b>Accompagner les Parisien·nes éloigné·es de l'emploi</b> (appels à projets Dynamiques Emploi et Paris Reactiv'emploi, appel à projets Politique de la Ville) : aller vers un objectif de parité aux opérateurs financés par le Bureau de l'emploi ; poursuivre les accompagnements ciblés en direction des femmes ; faciliter l'insertion professionnelle des femmes primo-arrivantes (accord-cadre OFII-Service public de l'emploi).</li> <li>✓ <b>Appels à projet de formation professionnelle</b> (secteurs : numérique, transition écologique, économie circulaire, nouvelles mobilités, agriculture et alimentation durables, services à la personne, parcours Linguistiques à Visée Professionnelle, métiers liés aux JOP 2024) : continuer de soutenir l'égalité femmes-hommes grâce aux actions sur les problématiques spécifiques aux femmes (vie de famille, enfants à charge, précarité) et aller vers la parité (inscrire cet objectif dans les appels à projets, examiner les dossiers au prisme du genre, renforcer les partenariats avec les prescripteurs).</li> <li>✓ <b>Promotion des femmes entrepreneures</b> : soutenir deux structures (L'incubateur d'entreprises innovantes « WILLA » et « Women in Tech » qui accompagne les femmes dans l'accès aux métiers du numérique), les faire connaître, par la valorisation des « bonnes pratiques ».</li> </ul>
<p><b>DAE- MIE</b> <b>Maison des initiatives étudiantes</b></p>	<p><b>Objectif 2</b></p>	<p>Un programme d'actions de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) dans le monde étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <b>Webinaires de sensibilisation au sexisme et aux VSS à destination des associations</b> : pour les membres du bureau et du CA des associations, dans le cadre du process d'égaconditionnalité (conditionnement des subventions au suivi de ces formations ; contrôle par la liste des inscrit·es).</li> <li>❖ <b>Conférences débats sur le sexisme et les VSS</b> : organisation d'un cycle de conférences débats (sensibilisation et la prévention) pour les étudiant·es.</li> <li>❖ <b>Cellule d'écoute</b> à destination des personnes victimes de VSS, assurées par des psychologues de l'association Elle's Imagine'nt et un groupe de parole mensuel.</li> <li>❖ <b>Réseau référent·es VSS des 7 écoles de la ville</b> (Boulle, Duperré, Estienne, l'EPSAA, l'EIVP, l'ESPCI et du Breuil) : réunions de travail mensuelles, formation (sexisme et VSS, dispositifs de lutte et de sensibilisation existant, droit encadrant le sexisme et les VSS dans l'enseignement supérieur). À préciser : construire un outil visant à reconnaître et prévenir le sexisme et les VSS lors des soirées de filière et d'intégration.</li> </ul>

<b>DTEC</b> Direction de la Transition Écologique et du Climat	Cette feuille de route trouvera sa place dans le Plan Égalité.	<p>Genre et Transition Écologique (nouvel enjeu porté par une nouvelle direction) : une approche intégrée de l'égalité du genre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Développer le « <i>réflexe genre</i> » : cartographier les activités de la DTEC au prisme du genre ; Former l'ensemble des équipes de la DTEC ; Systématiser le recueil de données genrées dans les activités (études, concertations citoyennes, etc.) ; Analyser le budget, les outils financiers et les recrutements DTEC sous l'angle de l'égalité ; égaconditionnalité (subventions, conventions d'objectifs, Charte d'engagement réciproque, etc.) ; Participer à la budgétisation sensible au genre (BSG) ; Intégrer la perspective « genre » dans le Plan Climat et la Stratégie de Résilience ; Soutenir une nouvelle promotion Women4climate parisienne via le C40.</li> <li>❖ Création d'un « <b>bureau genre &amp; Transition Écologique</b> » inter directions (DU, DVD, DEVE, DASCO, DTEC, DICOM, DSP, DSOL), piloté par la DTEC : Partager et valoriser les projets en faveur d'une écologie qui participe à la lutte contre les inégalités de genre (cours oasis, jardins partagés, mobilités actives...) ; Établir et gérer une banque de données/ indicateurs/ cartographies sur la transition écologique via le prisme du genre ; Encourager/initier des recherches (rôle des femmes en tant que moteur du changement, impact des changements climatiques sur les femmes par rapport aux hommes, etc.)</li> </ul>
-		

## COMMUNICATION, FINANCES, INTERNATIONAL

Direction	Objectif du Plan d'Égalité	Feuille de route
<b>DFA</b>	<b>Objectifs 20 et 25</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Poursuite du déploiement de la démarche de budgétisation sensible au genre (BSG)</b> : La tri-catégorisation de l'ensemble des budgets de fonctionnement de la Ville et le lancement d'un dialogue avec chaque DO pour validation ; La diffusion du marqueur genre auprès des DO pilotes, puis de l'ensemble des DO (2024) ; Le suivi de la mise en œuvre de l'égaconditionnalité des subventions ; La poursuite de la communication sur la démarche dans le cadre des rapports financier du compte administratif (printemps 2023 et printemps 2024) et du rapport BSG (été 2023) ; La réflexion sur l'extension de la démarche à l'investissement et aux recettes (2023-2024).</li> <li>- <b>Promotion de la diversité et l'égalité femmes- hommes au travers de la commande publique (2<sup>e</sup> Schéma parisien de la commande publique 2022-2026)</b> : Mobiliser et diversifier les leviers d'achats promouvant l'égalité femmes-hommes ; Promouvoir auprès des fournisseurs la mise en place d'actions en faveur de l'égalité ; Questionner les entreprises co-contractantes sur leurs plans de progrès pour l'égalité femmes-hommes ; Augmenter le nombre d'heures d'insertion réalisées par des femmes ; Maintenir et réaffirmer l'interdiction de soumissionner pour les opérateurs économiques ayant été condamnés en raison de pratiques discriminatoires en matière d'égalité femmes-hommes.</li> </ul>
<b>DAJ</b>	<b>Objectif 1</b>	L'enjeu est que les femmes puissent davantage s'emparer des moyens de faire valoir leurs droits (Conseil de Paris, fin 2022).

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>POUR SUIVRE L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS :</b> Poursuivre l'organisation de sessions de sensibilisation sur l'accès au droit à l'attention des agents·es d'accueil, avec un focus porté aux violences faites aux femmes. Des sessions à l'attention de personnels de la DSOL sont prévues en 2023.</li> <li>- <b>ADAPTER L'OFFRE D'ACCÈS AU DROIT SUR TOUT LE TERRITOIRE :</b> Développer la démarche « d'Aller vers » les publics les plus fragiles dont les femmes par le biais d'une meilleure couverture des quartiers prioritaires.</li> <li>- <b>FACILITER LA VISIBILITÉ DE L'OFFRE :</b> Améliorer la diffusion de l'information sur l'aide juridique gratuite pour mieux cibler les femmes en situation de précarité ; Organiser la Journée de l'accès au droit avec les partenaires du CDAD et les mairies d'arrondissement volontaires (stands, tables-rondes ou événements) ; Le sujet des femmes sans abri sera abordé en 2023.</li> </ul>
<b>DICOM</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir un choix dans les castings/représentations qui valorisent les femmes et les hommes de façon paritaire, par exemple en les valorisant particulièrement dans les métiers où elles peuvent être sous-représentées.</li> <li>- Valoriser les journées dédiées de façon précise et servicielle afin que les audiences puissent grandir sur ces sujets.</li> <li>- Travailler sur des plans médias qui soient les plus respectueux possibles en termes de représentation des genres.</li> <li>- Choisir des influenceur·ses avec la même volonté d'être garant d'une représentation femmes / hommes et surtout que chacun puisse valoriser des actions qui dépassent le cadre attendu de l'un ou de l'autre.</li> <li>- Poursuivre le travail mené sur les expositions, dans le but de veiller à une représentation paritaire.</li> </ul>
<b>DGRI</b>		En cours d'élaboration

